



D'HIER À DEMAIN: des VOIES de SOLIDARITÉ

L'Entraide missionnaire

15, rue de Castelnau Ouest Montréal (Québec) H2R 2W3

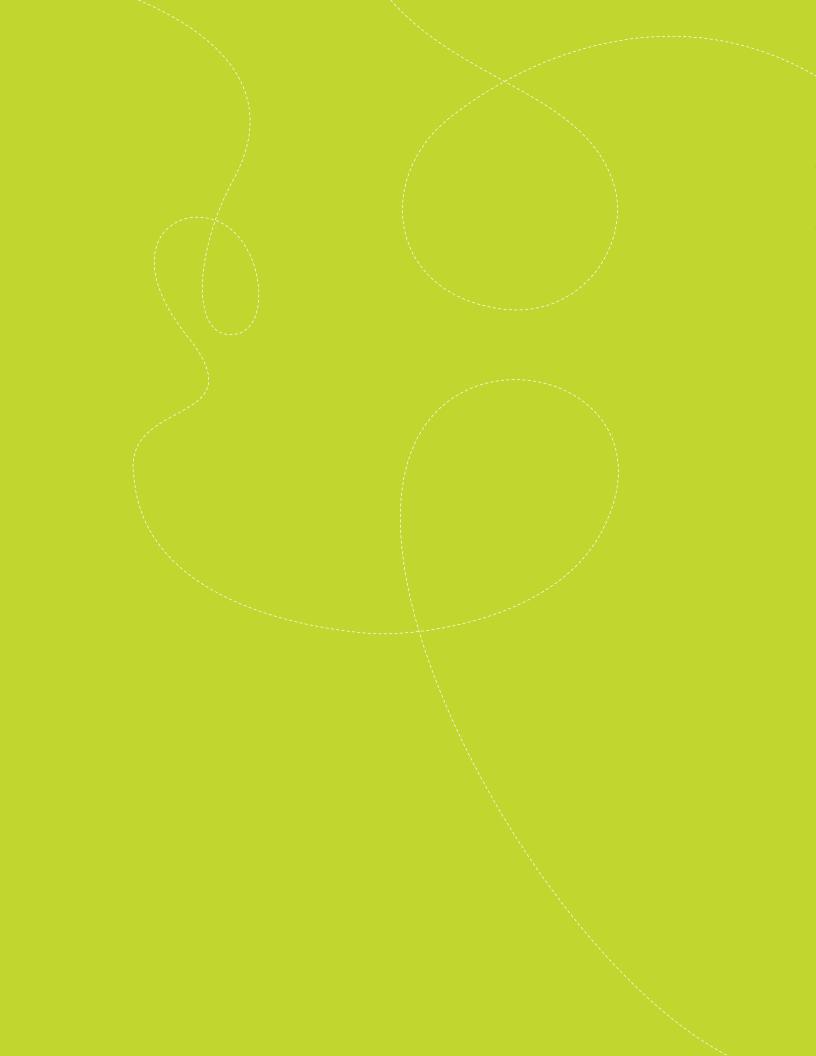
Dépôt légal — 1er trimestre 2009 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada



Table des matières

Juverture du Congres	
Suzanne Loiselle	
Défendre les droits humains : pourquoi au juste?	
Présentation de Gerardo Aiquel	
Chemin vers la dignité	
Michel Frenette	14
La défense des droits des femmes après le 11 septembre	
Luz Piedad Caicedo	
a manda an mal da justica et da naiv	
Le monde en mal de justice et de paix Présentation de Suzanne Loiselle	
Une mondialisation déniée de justice sociale est vouée à l'échec	
Antoine Sfeir	35
Mondialisation	
Présentation de Denis Tougas	
La mondialisation vécue à la base. Le pire serait-il à nos portes?	
Rigobert Minani	
Théologics de la libération et théologics contextuelles	
Théologies de la libération et théologies contextuelles Présentation de Denise Caron	
Le rôle créateur des minorités dans l'Église	
Gregory Baum	52
De la théologie de la libération à la libération de la théologie	
Ivone Gebara	62
Bibliographie	72

Nos remerciements à Réjeanne Martin et Jacline Lavoie pour leur précieuse collaboration à la révision des textes.



Ouverture du congrès 2008 par Suzanne Loiselle

Bonjour à chacune, à chacun,

Bienvenue au congrès 2008! Ce congrès s'ouvre en pleine saison cyclonique. Fay, Gustav, Hanna ont touché durement les Caraïbes, principalement Haïti, fauchant des vies, déplaçant des populations, submergeant villes et villages. À l'autre bout du monde, les éléments de la nature se déchaînent en Inde. L'actualité internationale connaît aussi d'importantes secousses. Les événements des derniers mois en sont un dur rappel: les «émeutes de la faim» qui ont éclaté un peu partout, en Haïti, au Bangladesh, en Égypte, au Mexique ou en Côte d'Ivoire, le passage dévastateur du cyclone Nargis en Birmanie, l'intervention militaire de la Russie en Georgie, les nombreuses manifestations pro-tibétaines réprimées à l'occasion des Jeux olympiques à Beijing, la guerre en Irak qui n'en finit pas de s'enliser, l'interminable conflit israélo-palestinien, les bavures de la Coalition internationale en Afghanistan tuant femmes et enfants. Et que dire des luttes sans merci pour la maîtrise de l'eau, de l'énergie ou des matières premières qui apportent leur lot d'expropriations et de pillages en Palestine, en Bolivie ou en Afrique.

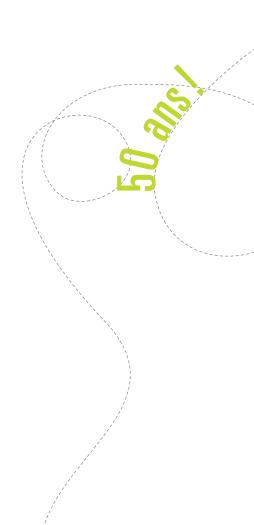
Face à l'état actuel du monde marqué par les guerres, par l'extrême pauvreté, par l'insécurité alimentaire, des milliers d'organismes contribuent au Nord comme au Sud, selon leurs moyens, à la construction de rapports plus égalitaires entre les peuples. Bien modestement, L'EMI s'inscrit dans cette histoire de solidarité et je me sens privilégiée de vous accueillir toutes et tous en ce congrès qui marque le 50° de son histoire.

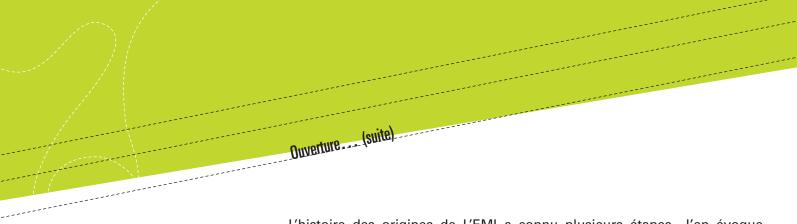
Dire que L'EMI a 50 ans cette année, c'est vrai. Mais, au sens strict, 2008 marque les 50 ans de l'incorporation de l'organisme (1958-2008). En fait, son histoire est beaucoup plus longue. Dans le *Cahier des Mémoires* de Jean-Marie Poitevin, p.m.é. publié en octobre 2007, il y a un petit chapitre à propos de son origine dans lequel on retrouve un passage intéressant de sa conférence donnée à l'occasion du 25^e anniversaire de fondation de L'EMI:

... La préparation et la tenue de l'Exposition missionnaire de 1942, dans la basilique en construction de l'oratoire Saint-Joseph, a été le point de départ d'une collaboration inter-communautaire qui n'a cessé de croître... pour en arriver à l'entraide généralisée.

Et Jean-Marie Poitevin de poursuivre:

Si l'Expo 67 (l'Exposition internationale de Montréal) sur la «Terre des Hommes» a donné l'impulsion que l'on sait à la coopération internationale, l'Expo de 1942 a marqué un bon départ dans la collaboration entre les Instituts missionnaires... Et cette coopération, elle se continue toujours, s'intensifie par L'Entraide missionnaire qui n'a pas fini de grandir et d'entreprendre, en union avec les organismes anciens et nouveaux à l'esprit missionnaire.

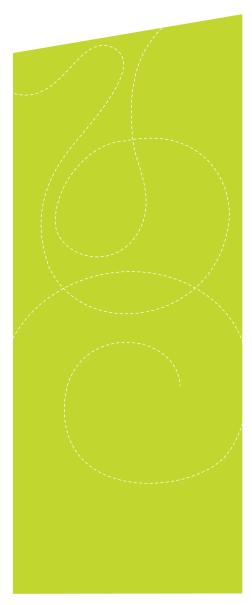




L'histoire des origines de L'EMI a connu plusieurs étapes. J'en évoque quelques-unes à grands traits:

- un Comité national d'entraide missionnaire du Canada naît en 1950 et ce Comité, jusqu'alors formé exclusivement de communautés de clercs, décide, quatre ans plus tard, d'ouvrir la participation à toutes les communautés missionnaires (frères et sœurs) et aux laïques;
- le 13 mars 1958, l'organisme obtient de la Législature du Québec les lettres patentes le constituant en entité juridique. L'événement de l'année sera le congrès qui rassemble les missionnaires selon leurs intérêts, par exemple, laïcat missionnaire, formation et spiritualité missionnaire;
- en 1966, un secrétariat à temps partiel est mis sur pied en réponse aux besoins manifestés par les missionnaires et l'assemblée générale; le secrétariat deviendra permanent en 1969; son premier directeur sera Claude St-Laurent, présent parmi nous en fin de semaine;
- en septembre 1968, il y a exactement 40 ans cette année, a eu lieu le 1^{er} congrès de L'EMI car, jusqu'à ce jour, c'était l'assemblée annuelle qui tenait lieu de rassemblement intercommunautaire au cours duquel divers sujets missionnaires étaient proposés;
- à la fin des années 60, L'EMI participe à l'Exposition permanente de Montréal «Terre des Hommes» afin «d'informer, d'animer et d'éveiller le public à la dimension missionnaire»;
- la décennie 70 sera passablement mouvementée. En 1973, le Conseil des Directeurs décide d'évaluer de fond en comble la raison d'être de l'organisme, ses objectifs, ses préoccupations majeures, sa clientèle, son rayonnement et son état financier. Après de durs débats, les instances optent pour une définition de L'EMI, pour la préservation de son statut autonome et pour la poursuite de son action en fidélité aux nouveaux chemins ouverts par le concile Vatican II, la Conférence de Medellin (1968) et par le Synode des évêques (1971) qui a reconnu le «combat pour la justice comme une dimension constitutive de l'évangélisation». Mais les tensions entre l'engagement pour la justice et l'évangélisation n'ont pas cessé pour autant et seront au cœur de la transformation de la mission;
- lors du 25° anniversaire de fondation de L'EMI en 1983, on s'interrogeait sur l'évolution rapide et profonde de la mission: comment avions-nous pu franchir tant de distance en si peu de temps? La réflexion au cours du congrès annuel s'est faite autour de quatre axes: évangile et libération, foi et cultures, christianisme et autres religions, spiritualité et engagement. La publication d'*Une histoire d'avenirs* quelques années plus tard rendra compte des transformations profondes de la mission vécues au cours des 25 premières années.

Depuis, le monde a continué de vivre de profonds bouleversements, l'Église aussi. L'EMI n'y a pas échappé. Les activités réalisées au cours des



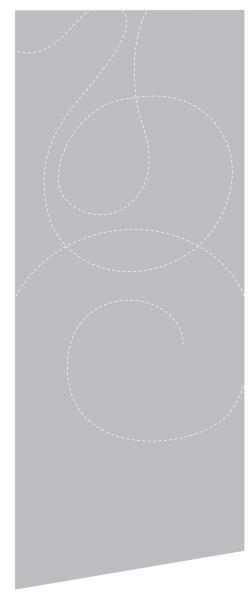
25 dernières années: congrès annuel, programme de formation, sessions de réinsertion pour les missionnaires de retour, groupe de théologie contextuelle, tables de concertation sur Haïti, le Zaïre devenu la RDC, le Burundi, le Rwanda, le Nicaragua, le Brésil, le Soudan, témoignent des mutations du travail au service de la mission et de la solidarité internationale. Il en est de même pour la participation soutenue de L'EMI à différents réseaux de justice sociale et de solidarité internationale dont l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), le Collectif Échec à la guerre pour l'Irak et l'Afghanistan, la Concertation pour Haïti, le Forum Afrique-Canada, le Groupe de travail Non à Pascua-Lama ou le Réseau national sur la reddition de comptes des entreprises.

En partenariat avec ces coalitions et à travers l'animation des concertations, s'est développé un travail quotidien d'analyse sur les enjeux internationaux, en particulier les relations Nord-Sud. L'appauvrissement des personnes et des peuples, les violations massives des droits humains tant individuels que collectifs, les guerres et les génocides, les rapports discriminatoires entre les femmes et les hommes dans les sociétés et les Églises, la mondialisation néolibérale productrice d'exclusions, les défis du dialogue entre les cultures et les religions ont été et sont encore les points d'ancrage d'interventions en matière internationale.

Le travail de formation à la mission et à la solidarité a été maintes fois confronté à des situations de crise dans différents coins du monde: Haïti, Afrique des Grands-Lacs, Amérique latine, Palestine, Irak, Afghanistan, pour ne nommer que ceux-là. La complexité et la durée de ces crises ont exigé de la rigueur dans les analyses et de la concertation dans les interventions qui ont jalonné toute l'histoire de L'EMI. Depuis la remise en janvier 1970, par un groupe de missionnaires oblats et de laïcs coopérants, d'un mémoire au gouvernement canadien sur sa politique extérieure envers l'Amérique latine jusqu'aux plus récentes prises de position pour l'aménagement d'un cadre de responsabilité sociale pour les entreprises canadiennes qui ont des opérations dans les pays en développement ou pour le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan, L'EMI n'a jamais cessé d'intervenir pour un monde plus juste et plus égalitaire. On se souviendra aussi de ses interventions pour une Église plus solidaire et plus démocratique, questionnant la centralisation romaine et la mise au silence de théologiennes et théologiens de la libération. Ces prises de position ont pris diverses formes: publication de communiqués de presse, signature de pétitions, lettres ouvertes dans les journaux, mémoires présentés au gouvernement canadien, manifestations.

Selon la conjoncture ecclésiale, l'approfondissement des fondements de l'engagement chrétien et missionnaire a pris des formes variées. Mentionnons, entre autres, la réflexion sur l'évolution des théologies de la libération et des théologies contextuelles, les chauds débats sur l'option pour les pauvres comme dimension essentielle de la fidélité évangélique, les rencontres sur les nouvelles façons de faire communauté inspirées de l'expérience des communautés de base, les sessions sur l'approche féministe de la théologie de la libération et, particulièrement, depuis les événements du 11 septembre 2001, l'espace accordé à la réflexion sur de nouvelles voies de dialogue entre les cultures et les religions.

L'EMI a toujours été un carrefour où se sont rencontrées des personnes venues d'ici et d'ailleurs, de cultures, de spiritualités et de religions différentes. Ce va-et-vient constant a favorisé des déplacements importants dans la compréhension de l'état actuel du monde en mal de démocratie et de paix et a, sans contredit, ouvert des espaces pour réfléchir et intervenir à partir du point de vue des personnes appauvries et exclues de





nos sociétés et de nos Églises. De nouvelles façons de s'engager dans le changement ont été confrontées à l'apprentissage d'une citoyenneté responsable, à la richesse du pluralisme culturel et religieux et à l'exercice difficile de la liberté.

Au bout de ce rapide parcours à travers l'histoire de L'EMI, je m'en voudrais de ne pas mentionner son important apport dans la mise sur pied de quelques organismes: le Centre d'études missionnaires qui commence à dispenser ses cours à l'automne 58 et qui deviendra en 1967 le Centre d'études et de coopération internationale (CECI), également en 1967, la création de l'Assistance médicale internationale; dans les années 90, le Regroupement québécois des projets missionnaires laïques (RQPML) deviendra le Regroupement des missionnaires laïques (RML) et le Groupe de théologie contextuelle, créé en 1985 à la suite du congrès de Vancouver sur la théologie de la libération, est devenu autonome en 1995 et poursuit ses travaux jusqu'à ce jour.

Le présent congrès dont le thème est *D'hier à demain: des voies de soli-darité* s'inscrit dans ces 50 ans d'histoire. Pour prendre toute la mesure du chemin parcouru jusqu'à maintenant, le comité de préparation a retenu quatre problématiques jugées importantes parce qu'elles ont marqué des étapes significatives de l'évolution de la vie de l'organisme: 1) la défense des droits humains; 2) le monde en mal de justice et de paix; 3) la mondialisation à l'heure des solidarités et 4) théologies et libération. La réflexion sur ces problématiques et leur actualisation ont été confiées à des personnes-ressources d'ici et d'ailleurs qui, à un moment ou l'autre, nous ont déjà partagé la richesse de leurs expériences et de leurs analyses.

Nous souhaitons que le congrès 2008 soit un moment d'action de grâces pour toutes les réflexions, formations, actions et appuis vécus tout au long de l'histoire de L'EMI et qu'il soit surtout un tremplin pour poursuivre la recherche de voies nouvelles de solidarité car un autre monde est encore possible.

Vous devinez bien que la préparation du 50° de L'EMI est le fruit d'un travail collectif. Que toutes les personnes qui ont y contribué, d'une façon ou d'une autre, en soient ici chaleureusement remerciées:

- l'équipe de la permanence: Gerardo Aiquel, Micheline Malboeuf, Denis Tougas;
- les conférencières et conférenciers invités: Gregory Baum, Luz Piedad Caicedo, Michel Frenette, Ivone Gebara, Rigobert Minani et Antoine Sfeir.

Je me permets d'ouvrir ici une petite parenthèse. Vous avez toutes et tous lu ou entendu que Michèle Pierre-Louis d'Haïti était l'une de nos conférencières invitées, invitation que Michèle avait d'ailleurs acceptée avec beaucoup d'empressement en avril dernier. J'ai pu la joindre récemment pour vérifier ses intentions compte tenu de sa nouvelle situation créée par sa désignation et sa ratification comme première ministre d'Haïti. Vous devinez bien qu'elle m'a confirmé à regret son impossibilité de venir échanger avec nous sur des problématiques actuelles importantes. En raison du long partenariat de L'EMI avec Haïti, vous comprendrez que son absence est bien regrettée, mais nous tenterons d'y remédier le mieux possible.

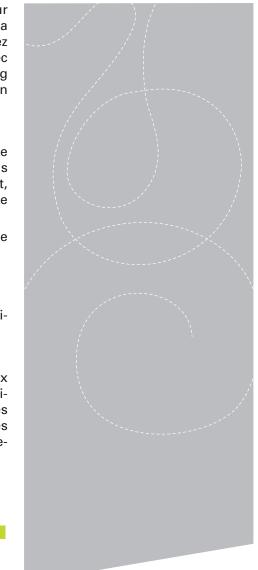
Je poursuis maintenant la liste des personnes remerciées:

- les membres du comité du 50° formé d'Annette Legault, Mariette Milot, Normand Breault, Richard Chartier, Claude Lacaille, auxquels se sont joints Céline Martin, Charlemagne Ouellet et Michel Boutot, Félix Boisvert et une équipe d'artistes pour la soirée festive ainsi que Céline Girard et Lorraine Houle pour la célébration;
- la graphiste Fanie Clavette pour le design du dépliant, de la bannière et de la pochette;
- l'équipe de bénévoles à l'accueil, aux kiosques de solidarité;
- l'équipe à la technique;
- l'équipe de la revue Relations pour la publication, dans sa dernière édition, d'un article sur le 50° de L'EMI;
- chacune, chacun de vous pour votre présence aujourd'hui.

Enfin, la tenue de ce congrès a été rendue possible grâce au généreux soutien financier des sociétaires de L'EMI, de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et de la Caisse Cité-du-Nord de Montréal, des organismes de coopération internationale Développement et Paix, InterPares et Les Œuvres Léger, et de la Librairie Paulines. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Le congrès 2008 est maintenant ouvert!

Bon congrès et bon 50°!







Défendre les droits humains : pourquoi au juste Présentation de Gerardo Aiquel

Gerardo Aiquel, formateur, responsable du dossier droits humains et solidarité Amérique latine.

C'est pour moi un grand honneur d'ouvrir cette première partie du Congrès 2008 de L'Entraide missionnaire (L'EMI) qui fête son 50° anniversaire et d'introduire ainsi cette première partie consacrée aux droits humains: Les droits humains pourquoi au juste?

En premier lieu, je demande votre bienveillance et je m'excuse de faire au début de cette présentation quelques références personnelles.

À ma surprise, quand je suis arrivé à L'EMI, il y a déjà plusieurs années, le bureau qui m'a été attribué portait la marque de mes prédécesseurs. Au mur, j'ai vu quelques cadres en cuivre représentant deux danseurs de Cueca, la danse traditionnelle du Chili, et un portrait de Pablo Neruda, avec un extrait de sa pièce de théâtre Fulgor et muerte de Joaquin Murieta, qui dit: Tout ce que j'ai appris, je l'ai appris de l'eau, du vent et des choses simples... Je souligne que ce portrait a une très belle dédicace de mes compatriotes à Denise Caron, ex-membre de l'équipe.

Et ce sont ces choses simples qui m'ont beaucoup parlé dès mes débuts à L'Entraide. J'ai compris que L'EMI a des racines profondes en matière de droits humains, dans l'histoire des personnes qui y ont travaillé et qui ont laissé une trace indélébile dans la défense de cette cause.

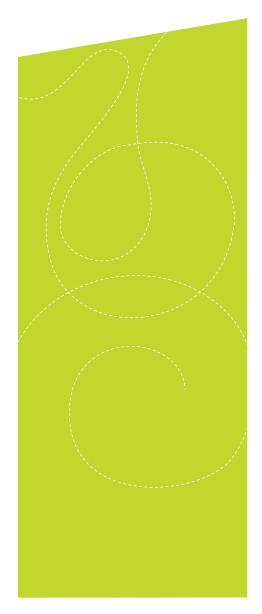
Combien de missionnaires à leur retour ont mis leurs pieds dans des pays qui, disons-le, ne sont pas pauvres, mais plutôt injustes? Combien d'entre eux ont laissé une marque au sein de L'EMI?

Touchés par la pauvreté et les injustices, ces femmes et ces hommes de cœur, croyant dans une parole de justice et de paix, se sont vus transformés par la réalité qu'ils devaient confronter dans leur quotidien.

Les années 60 et 70 ont marqué l'engagement de beaucoup de monde. Rappelons-nous les luttes contre la guerre du Viêt-Nam, contre la dictature brésilienne, pour d'importants changements sociaux et politiques en Amérique latine.

En 1970, L'EMI publiait *Un mémoire sur la Politique canadienne envers* l'Amérique latine. Un mémoire d'une profonde actualité... on y faisait référence à la marginalité, la violence, le développement et le sousdéveloppement. Une préoccupation moderne dans ce monde d'aujourd'hui qui s'engouffre dans un économisme destructeur de l'environnement et non respectueux des peuples.

Vous vous rappelez bien de l'histoire des années 70, marquées par l'instauration des dictatures militaires dont celle qui, le 11 septembre 1973, s'instaurait au Chili. Tous les missionnaires qui y ont vécu connaissent les histoires d'horreur sur ce qui s'est passé. Quelques personnes ont souffert en leur propre âme les souffrances des peuples qui avaient lutté pour la démocratie et pour l'amélioration de leur sort. Quelques années plus tôt,



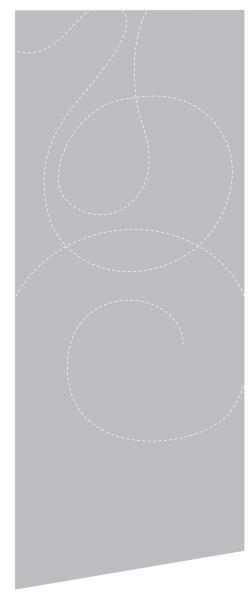
d'autres avaient vécu la même expérience au Brésil. En 1975, le *Bulletin de L'Entraide* publiait une entrevue avec Mgr Camara qui déclarait que le cœur du problème, ce sont les injustices de la politique internationale du commerce. L'Entraide, toujours en lien étroit avec ses membres et avec la réalité dans laquelle ils évoluent, ne pouvait manquer de vivre ce bouillonnement d'idées et cette radicalisation de l'engagement, tant dans la société que dans l'Église.

Le thème du congrès de L'Entraide missionnaire en 1977 était Les droits de l'homme et la conscience chrétienne. Entièrement consacré à la problématique des droits humains, il touchait les grands problèmes de l'Amérique latine, mais aussi avait réservé une place spéciale pour l'Afrique australe et son abominable système d'apartheid. C'était le premier grand congrès de L'Entraide qui approfondissait clairement le thème des droits humains. Ce congrès s'est terminé par une déclaration commune: Nous avons découvert que les droits de l'homme couvrent non seulement les droits politiques (liberté de pensée, de presse, de religion, d'organisation, etc.) mais aussi les droits économiques et sociaux (droit au travail, au logement, à la santé, à l'éducation, etc.)..., pouvions-nous lire dans son préambule. Voilà, les droits humains sont nommés... mais d'une façon ou d'une autre, L'Entraide traitait quotidiennement les différents aspects des droits humains.

Défendre les droits humains: pourquoi au juste? on pose la question aujourd'hui. Notre histoire est là pour témoigner de cet engagement. Nous avons apprivoisé le contenu et la signification de ce concept à travers les actions, les tables de concertation et les formations tout au cours de l'histoire de notre organisation. Nous avons plongé dans les dédales des traités, des lois et de l'architecture globale mise en place depuis 1948 pour mieux comprendre et mieux agir en la matière. Nous avons pris la parole, nous avons rencontré des décideurs, nous avons crié sans relâche au cours des années pour faire respecter les droits humains. Nous avons osé interpeller. Nous avons écouté la voix des sans-voix... Mgr Romero et d'autres ont été présents dans nos actions et dans nos pensées. Nous avons évoqué celles et ceux qui, dans leurs lieux et leur monde, ont risqué leurs vies et leur intégrité pour cet idéal humain qui a pris tout son sens aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale.

Défendre les droits humains: pourquoi au juste? Permettez-moi de vous lire un extrait de Barbara C. Harris que j'ai collé au mur, devant mon bureau...

Les lâches se demandent: est-ce sûr?
La commodité se demande: est-ce politique?
La vanité se demande: est-ce populaire?
Mais la conscience se demande: est ce juste?
Néanmoins, il arrive un temps où nous devons agir,
non parce que c'est sûr,
non parce que c'est politique,
non parce que c'est populaire,
seulement parce que notre conscience nous dit que c'est juste.





Michel Frenette, coordonnateur

« Droits économiques, sociaux et culturels » et coordonnateur « Haïti » pour Amnistie internationale (AI), section canadienne francophone, dont il a été le directeur général pendant 12 ans. Antérieurement, il avait œuvré dans les domaines de la recherche en informatisation du travail ainsi qu'en formation des adultes, notamment dans le cadre de la coopération internationale.

Chemin vers la dignité

Au départ, je dois vous avouer que cette question m'a quelque peu choqué — au sens littéral du terme. D'abord parce qu'à l'évidence, je ne vois pas d'autres solutions. Et puis, vous comprendrez que poser cette question à quelqu'un qui travaille précisément en ce sens depuis une vingtaine d'années¹ au sein d'Al peut s'avérer déstabilisant de prime abord.

Mais, il est vrai qu'il suffit de jeter un œil sur l'état de notre monde pour reconnaître que la question ne manque pas de pertinence. Alors efforçonsnous d'y répondre.

À priori, la réponse se trouve facilement: il suffit de retourner au document fondateur qu'est la Déclaration universelle des droits de l'homme, plus exactement aux premières lignes de son préambule:

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Il en ressort deux choses. D'abord, les droits humains sont le chemin vers la dignité; ils en sont l'expression concrète au point où ils se confondent avec elle. Ensuite, ils fondent la justice et la paix. Intéressant à noter quand on sait que le prochain volet de notre réflexion, cet après-midi, traitera justement d'un monde en mal de justice et de paix.

Le 10 décembre 1948 est une date charnière dans l'histoire de l'humanité. Car, pour la première fois, les gouvernements des États proclament leur foi dans des valeurs communes et ils reconnaissent que les êtres humains sont égaux en dignité et en droit. Vous savez, il fallait du courage pour agir ainsi.

Rappelons-nous le contexte. L'Organisation des Nations Unies en est alors à ses premiers pas et le monde est encore sous le choc des horreurs de la Deuxième Guerre mondiale.

Si 1948 est l'année de l'indépendance pour des pays comme la Birmanie, le Ceylan et le Cambodge, de vastes parties du monde subissent encore le joug de la colonisation; par ailleurs, avec le «coup de Prague» et le début du blocus de Berlin par les Soviétiques, on entrevoit déjà les sombres réalités de la guerre froide.

Dans ce contexte, il fallait véritablement un esprit visionnaire pour affirmer qu'un système basé sur l'égalité, la justice et la primauté du droit était la seule façon de tirer leçon des horreurs récentes et d'assurer un meilleur

Résistant aux pressions des camps antagonistes, les États membres d'alors

¹ L'auteur reconnaît d'ailleurs être largement tributaire de la vision d'Al sur l'évolution des droits humains et de son diagnostic quant à l'état de ces derniers aujourd'hui.

affirment l'universalité des droits humains ainsi que leur indivisibilité. Ils résistent également à toute tentative d'hiérarchiser les droits en proclamant leur égalité.

Malheureusement, les intérêts politiques devaient rapidement prendre le pas. Lorsqu'il s'est agi de traduire en Pacte contraignant les droits inscrits à la *Déclaration universelle*, les blocs occidentaux et socialistes se sont affrontés dans une lutte idéologique ainsi que dans une compétition à la fois économique et militaire; quant aux nouveaux pays, nés de la décolonisation, ils se sont vus pris dans la tourmente de cette rivalité et sommés de se rallier à l'un ou l'autre des deux camps.

Ironie ultime, les droits humains vont devenir alors source de division. L'Est refuse de reconnaître les droits civils et politiques alors que l'Ouest relègue au second plan les droits économiques, sociaux et culturels. On connaît la suite: alors que la *Déclaration universelle* affirme l'indivisibilité des droits, la mise en place en 1966 de deux Pactes distincts consacre une séparation et une hiérarchisation entre droits civils et politiques d'une part et droits économiques, sociaux et culturels d'autre part, dont les effets se font encore sentir.

Néanmoins, elle est belle la promesse de 1948. J'espère que le 10 décembre prochain, vous en fêterez le 60° anniversaire en prenant quelques minutes pour en relire les 30 articles et en incitant les gens autour de vous à faire de même. Car la éclaration «tout le monde en parle et personne ne la lit» souligne Michel Folon qui l'a magnifiquement illustrée et qui, mentionnant l'impuissance de toute politique devant le mal dans l'homme, ajoute: «Pourtant ce livre nous aide à croire le contraire. Un livre comme une bouée de sauvetage. Un livre comme une chance. Un seul livre devant le mal dans l'homme».

Mais quel gouffre immense entre la promesse de 1948 et la réalité de 2008! Je vous donne trois exemples:

«Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.» (Art.5 DUDH) En réalité, de tels cas ont été recensés dans 81 pays en 2007.

«Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi.» (Art.7 DUDH) En réalité, au moins 23 pays appliquent des lois discriminatoires à l'égard des femmes, 15 à l'égard des migrants et 14 à l'égard des minorités.

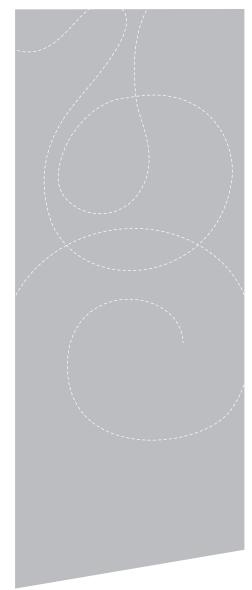
«Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être.» (Art. 25 DUDH) Promesse vide de toute substance pour les habitants d'Haïti dont plus de la moitié s'efforcent de subsister avec moins de 1\$ par jour et dont les trois quarts ne disposent pas de 2\$ par jour.

Elle est bien belle la promesse de vivre à l'abri de la terreur et de la misère. Mais qu'en reste-t-il dans la réalité? Depuis 60 ans, y a-t-il eu progrès ou régression?

La réponse à cette question est plus complexe qu'on serait porté à le croire au premier abord. Car, d'abord et avant tout, le monde a profondément changé et, conséquemment, la réalité des droits humains aussi.

Pour y voir clair, il nous faut reprendre rapidement le fil du temps, ce qui est d'autant plus approprié que nous fêtons le 50° anniversaire de L'Entraide missionnaire.

Quand celle-ci naît, en 1958, le monde est dominé par deux superpuis-





sances, ce qui lui assure une stabilité. On compte alors une soixantaine d'États (aujourd'hui 192) et les dictatures abondent — on en trouve même en Europe — ainsi que les prisonniers d'opinion. C'est également le monde dans lequel Al est née.

Au cours des décennies qui suivront, alors que les organisations de défense des droits humains vont s'avérer plus nombreuses et plus actives, les atteintes aux droits humains vont se diversifier. Ainsi, si le nombre de prisonniers d'opinion décroît, en revanche les « disparitions » et assassinats politiques se multiplient. Rappelons-nous simplement la sombre période des escadrons de la mort en Amérique latine.

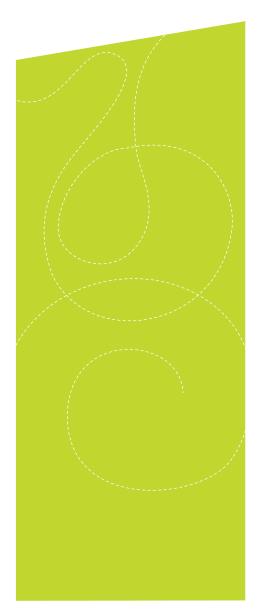
Et, surtout, au fil du temps, la victime change: de plus en plus, elle est prise à partie non pour ce qu'elle a dit ou fait mais, pour ce qu'elle est, son identité. De plus en plus aussi, elle est ciblée dans un processus qui vise tout un groupe. Il y a danger à faire partie de ces groupes à risque que sont femmes, enfants, homosexuels, autochtones, réfugiés, migrants...

Autre date charnière: novembre 1989, avec la chute du mur de Berlin. Un événement qui va modifier en profondeur la nature des relations internationales et affecter directement l'état des droits humains de trois façons:

- La chute du communisme va rompre l'équilibre entre les superpuissances et, ce faisant, permettre à des conflits à caractère ethnique, religieux, politique, ou même économique — qui couvaient depuis plusieurs années — de s'enflammer.
- Des fondamentalismes, souvent d'inspiration religieuse, vont émerger avec leurs projets à portée politique: par exemple, les Talibans au sein de l'Islam; les milices américaines d'extrême droite, dont la manifestation la plus spectaculaire sera l'attentat d'Oklahoma City en 1995; plus récemment, les «New Born Christians» qui, dans la foulée de l'élection de Georges Bush, vont imposer une vision ultraconservatrice jusqu'aux plus hautes sphères de l'administration américaine.
- Outre l'État, on constate, à la source des violations des droits humains, une multiplication des acteurs non gouvernementaux: groupes d'opposition armés, barons de la drogue, marchands d'armes, milices privées à la solde des grands propriétaires terriens.

S'ouvre alors la sombre période des violations massives à répétition, qui vont causer des souffrances indicibles à des populations entières: génocide au Rwanda, épurations ethniques et déplacements forcés de populations en ex-Yougoslavie et au Timor oriental, amputations et tueries au Sierra Leone pour ne nommer que celles-là.

Une réalité qui subsiste aujourd'hui, comme en témoigne notamment la tragédie du Darfour avec ses 200 000 morts et plus de deux millions de personnes déplacées.



Autre conséquence majeure de la chute du mur de Berlin. À la suite de la défaite de l'alternative communiste qui voulait soumettre le marché à la satisfaction des besoins sociaux, le capitalisme néolibéral pénètre tous les pays et les rapports sociaux. Avec d'autant plus de force que cette globalisation s'appuie sur une révolution technologique sans précédent.

L'importance accrue de ces nouveaux acteurs que sont les multinationales et les institutions financières internationales — comme le FMI — impose ainsi un nouveau paradigme aux organisations de défense des droits humains; car, si la promesse a été faite par les États, ces nouveaux acteurs sont pour une large part affranchis du pouvoir de ces derniers.

Nous savons tous que cette globalisation produit de la croissance économique... mais malheureusement pas au profit de tous. Elle est génératrice d'exclusions et d'inégalité croissante. Le mur de Berlin est peutêtre tombé, mais celui de la misère est plus solide que jamais!

À preuve les quelque deux milliards de personnes qui vivent dans la pauvreté et qui peinent à obtenir de l'eau potable, de la nourriture, un logement. En 2000, dans le cadre des *Objectifs pour le développement du Millénaire*, la communauté internationale s'engageait solennellement à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes vivant en situation de grande pauvreté. Or, dans son dernier rapport annuel rendu public le 17 juillet, la *Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement* reconnaissait que l'objectif s'avérait désormais hors d'atteinte. Manifestement, ce n'est pas demain que se réalisera la promesse de Droits économiques, sociaux et culturels pour tous.

Mais le changement de millénaire s'accompagne néanmoins d'une prise de conscience accrue de l'importance de défendre les droits économiques, sociaux et culturels. Ainsi Al modifie en ce sens sa mission à l'été 2001. Parmi les arguments mis de l'avant par les promoteurs d'une telle évolution, on fait valoir le progrès des droits civils et politiques dans le monde.

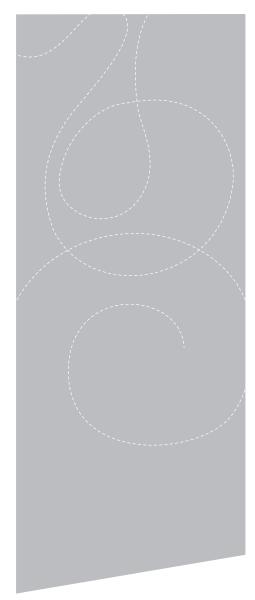
C'était sans compter sur les attentats terroristes en sol américain, quelques semaines plus tard, et les réactions en chaîne qu'ils devaient entraîner. Désormais, dans l'histoire contemporaine des droits humains, il y aura un avant et un après 11 septembre 2001.

D'une part, ces attentats contre des civils témoigneront d'un mépris sans précédent pour la vie. D'autre part, la guerre au terrorisme lancée par l'administration américaine — et dont l'exemple sera suivi un peu partout — sacrifiera les droits humains au nom de la sécurité.

Sept ans plus tard, on n'a pas fini de découvrir les multiples ravages de cette guerre, consistant à combattre la terreur par la terreur. On ne peut répondre adéquatement à la question posée au départ — pourquoi défendre les droits humains — sans saisir la mesure du désastre qui allait s'abattre sur ces droits.

Pour le malheur du monde entier, deux extrémismes allaient se rencontrer et trouver l'un dans l'autre la justification de leurs actions destructrices: celui de Ben Laden et de ses partisans avec leur folie meurtrière; celui des Bush, Cheney, Rumsfeld et compagnie avec leur vision manichéenne du monde.

L'Amérique entre en guerre et, désormais, aucune loi ne peut limiter les pouvoirs du président en matière de sécurité. D'autant plus que l'opposition, tout comme les médias, mettront des années avant de retrouver un esprit





critique. Les conséquences sur la scène internationale seront dramatiques. Jugez-en par vous-mêmes!

Le système des « commissions militaires spéciales » établi pour disposer des « combattants ennemis » (terme inventé pour ne pas les reconnaître comme des prisonniers de guerre, ayant des droits en vertu des Conventions de Genève) est une parodie de justice; il accorde un pouvoir discrétionnaire illimité à l'Exécutif, il contourne toutes les règles habituelles de preuve et il ne prévoit aucun véritable droit d'appel.

Guantanamo, qualifié de «goulag de notre époque» par Al, constitue l'illustration parfaite d'un lieu de non-droit; mais il n'est pas le seul. Fin 2007, plus de 600 personnes étaient détenues sur la base américaine de Bagram en Afghanistan, sans avoir été inculpées ni jugées et sans avoir pu contester la légalité de leur détention. Et quelque 25 000 autres subissaient un sort semblable aux mains de la Force multinationale en Irak.

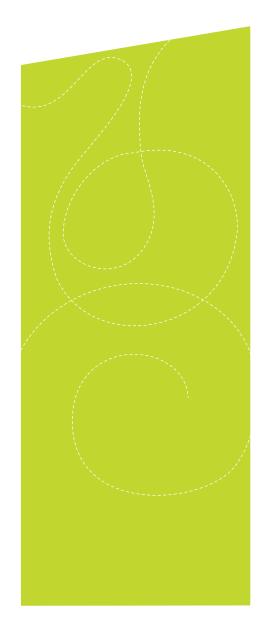
Détention illégale va de pair avec torture; les célèbres photos de la prison d'Abu Grahib vont susciter une réprobation généralisée dans le monde; certes, quelques soldats seront bien traduits devant une cour martiale, mais aucune enquête indépendante ne visera les hauts responsables de l'administration qui auraient autorisé ces pratiques dégradantes.

Washington fera valoir qu'il s'agit là de cas isolés. Mais deux ans plus tard, Human Rights Watch fera la démonstration que des allégations dignes de foi de torture contre des prisonniers concernaient 600 militaires et civils américains à l'encontre de quelque 460 détenus. Il serait plus juste de parler de « pratique généralisée ».

Les autorités américaines vont toujours nier avoir autorisé la torture tout en votant des lois de plus en plus permissives quant aux techniques d'interrogatoire autorisées. En février 2008, le directeur de la CIA reconnaissait devant le Congrès avoir utilisé le simulacre de noyade comme technique d'interrogatoire. Après que le Congrès eut voté un projet de loi interdisant cette pratique, le président y opposait son veto, confirmant la légalité de cette pratique aux États-Unis et donnant raison à son vice-président pour qui «une trempette dans l'eau ne pose pas de problèmes de conscience si cela peut sauver des vies américaines».

Mais pourquoi se fatiguer soi-même à pratiquer la torture et courir le risque d'être critiqué alors que d'autres — bien expérimentés dans le domaine — peuvent s'en charger? Au fond, rien de plus pratique que de sous-contracter la torture!

C'est ainsi que la CIA orchestrera un vaste programme de vols clandestins vers des centres de détention secrets non seulement dans des pays autoritaires comme la Syrie, le Maroc ou l'Arabie saoudite, mais aussi dans des pays européens comme la Pologne et la Roumanie. Sans le



soutien d'autres pays — ne serait-ce que pour des autorisations de vol — et l'implication de leurs services de sécurité, ce réseau mondial n'aurait jamais pu voir le jour.

L'Union européenne a beau faire valoir qu'elle se fonde sur l'État de droit, aucun gouvernement européen n'a jamais ouvert d'enquête exhaustive sur ses agissements ni mis en place les mesures adéquates pour y mettre fin de façon définitive, malgré les demandes répétées du Conseil de l'Europe et l'interdiction, par la Cour européenne, de renvoi de personnes soupçonnées de terrorisme vers des pays où elles risquent d'être torturées.

Mais les dérives de la guerre au terrorisme ne frapperont pas que les «combattants ennemis» au loin. En effet, au nom de la sécurité nationale, un grand nombre d'États vont nier les droits fondamentaux de leurs propres citoyens et des étrangers vivant sur leur sol.

À commencer, bien sûr, par les États-Unis. En vertu de nouveaux pouvoirs permettant la détention de non-citoyens pour 48 h ou plus, plus de 1 200 personnes seront détenues dans le plus grand secret et dans des conditions excessivement punitives, dans les semaines qui suivront les attentats du 11 septembre.

La quasi totalité ne seront jamais accusés de quoi que ce soit; ils seront néanmoins expulsés vers leur pays d'origine, ce qui les expose à de nouveaux abus. En parallèle, pendant cette période, les crimes motivés par des préjugés anti-musulmans vont passer aux États-Unis de 28 à 481, une hausse de 1 700 %!

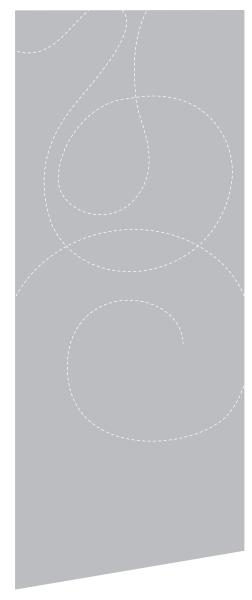
Même pour les citoyens américains, le mot «liberté» n'aura plus le même sens qu'avant. Le *Patriot Act* donne des pouvoirs extraordinaires aux agences fédérales pour perquisitionner, saisir des documents confidentiels et mettre sous écoute des lignes téléphoniques en contournant les contrôles judiciaires habituels. Même les lectures d'une personne ainsi que les sites Internet qu'elle fréquente sont susceptibles d'être scrutés par l'État.

En décembre 2005, le *New York Times* révèle l'existence d'un système de surveillance du téléphone et du courrier électronique d'une ampleur inimaginable. Des dizaines de millions de citoyens seraient chaque jour surveillés à leur insu par un État qui veut savoir qui communique avec qui et à quelle fréquence. En août 2007, on modifie la loi pour permettre à la *National Security Agency* (NSA) l'interception sans mandat des communications électroniques internationales. Pour justifier ces mesures, on alimente le climat de suspicion, de méfiance et, surtout, de peur. Une peur que l'on entretient en manipulant les niveaux d'alerte à la sécurité (du vert au rouge) selon les intérêts du moment.

Bref, le gouvernement américain attaque lui-même ce que les terroristes cherchaient à détruire: le droit à la vie privée, la liberté d'opinion, la libre expression, ces valeurs profondément enracinées dans la culture et la constitution américaines.

L'administration Bush n'a manifestement pas su tenir compte de l'avertissement émis par Benjamin Franklin lors de la rédaction de cette dernière: Ceux qui sont prêts à sacrifier une liberté essentielle en échange d'une sécurité temporaire ne méritent ni l'une ni l'autre.

Évidemment, l'exemple du pays le plus fort va faire tache d'huile. Du Zimbabwe à la Chine en passant par la Malaisie ou le Maroc — pour ne nommer que ces pays — un peu partout le même scénario va se répéter: en





vertu d'une loi relative à l'ordre public et à la sécurité intérieure, les forces policières vont cibler tous ceux qui dérangent par leur opposition à l'État (ex. Zimbabwe) ou tout simplement à cause de leur appartenance à une minorité (ex. Chine). Toujours, avec les mêmes conséquences: détentions arbitraires, mauvais traitements, absence de procès ou procès inéquitables.

Le Canada n'échappera pas à l'obsession sécuritaire. Outre une loi C-36 votée dans la panique et qui, finalement, s'avérera sans utilité, le gouvernement réactive le processus de délivrance de certificats de sécurité en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. C'est ainsi que des non-citoyens — le cas le plus médiatisé étant celui d'Adil Charkaoui — seront arrêtés, détenus et menacés d'expulsion d'après des éléments de preuve qu'ils ne peuvent examiner, contredire ou tenter de réfuter. N'étant pas en mesure de présenter une défense valable, ils n'ont pas droit à un procès équitable. En février 2007, la Cour suprême a jugé que ce processus devait être réformé parce qu'il violait la Charte des droits et libertés.

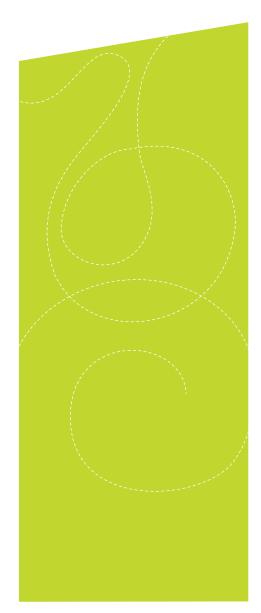
Plus grave encore, le Canada se fait complice de graves violations de ses propres citoyens: en 2002, il collabore au transfert de Maher Arar en Syrie où celui-ci sera torturé ainsi qu'à la détention de trois ressortissants canadiens d'origine arabo-musulmane. Et, au moment d'écrire ces lignes, l'enfant soldat Omar Khadr croupit toujours à Guantanamo malgré les appels lancés de toutes parts pour qu'il soit rapatrié et jugé ici.

La secrétaire générale d'Al, Irene Khan, voyait juste en 2003 lorsqu'elle disait en parlant de la guerre contre le terrorisme:

Aux quatre coins du monde, les gouvernements ont dépensé des milliards pour renforcer la sécurité nationale et intensifier la guerre contre le terrorisme. Or, pour des millions de personnes, la véritable insécurité trouve sa source dans la corruption et l'incompétence de la police et de la justice, dans la répression sanglante de la dissidence politique, dans la discrimination et les inégalités sociales criantes, dans la pauvreté extrême et dans le développement de maladies qui pourraient être évitées.

Cinq ans plus tard, avec les guerres en Irak et en Afghanistan, on réalise encore plus à quel point cette guerre contre le terrorisme, loin de rendre le monde plus sûr, l'a rendu plus dangereux, en restreignant les droits fondamentaux des individus et en portant atteinte à l'autorité du droit international.

De plus, elle a introduit dans le monde un sentiment de méfiance, de suspicion et de peur et elle a élargi les fossés entre les peuples de confessions ou d'origines différentes, semant d'autant les graines d'autres conflits à venir. On ne peut qu'espérer que Barack Obama disait le fond de sa pensée, en juillet dernier, lorsqu'il affirmait dans son discours à Berlin: Les murs entre



les races et les tribus, entre les indigènes et les immigrants, entre chrétiens, musulmans et juifs ne peuvent pas rester debout.

Le constat quant à l'état des droits humains aujourd'hui est accablant.

Il n'est donc pas surprenant qu'à l'occasion du lancement de son dernier rapport annuel, Al ait fermement déclaré aux dirigeants mondiaux qu'ils devraient présenter des excuses après six décennies d'échecs en matière de droits humains et s'engager à nouveau en faveur de ces derniers.

Le plus inquiétant, ajoutait l'organisation, c'est que, contrairement à l'unité de vues manifestée par les États lors de l'adoption de la Déclaration universelle, les dirigeants mondiaux ne partagent aujourd'hui aucune vision commune permettant de répondre aux questions liées aux droits humains, dans un monde où les dangers et les inégalités se multiplient.

En effet, tandis que les États-Unis se cantonnent dans l'unilatéralisme et un mépris pour le droit international, l'Union européenne a bien intégré la culture des droits de l'homme dans ses discours sans pour autant les appliquer: ainsi, elle ferme ses frontières aux réfugiés et demandeurs d'asile et tolère chez elle la discrimination envers les Roms, les musulmans et les autres minorités.

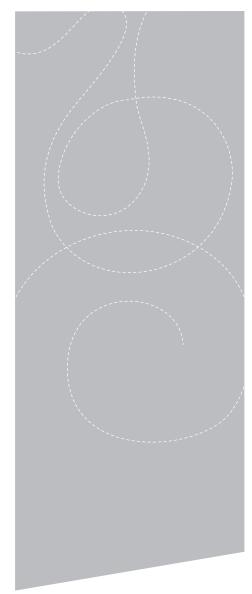
En Russie, où les autorités tolèrent de moins en moins toute opposition qu'elle qualifie systématiquement d'antidémocratique, les agressions racistes ont fait au moins 61 morts l'an dernier. Quant à la Chine, principal fournisseur d'armes du Soudan, elle a opposé son veto à une résolution du Conseil de sécurité qui condamnait les violations des droits humains commises au Myanmar. Bref, les membres permanents du Conseil de sécurité ont fait bien peu pour défendre les droits humains et beaucoup pour les affaiblir.

Autre exemple patent: notre propre pays. Le leadership jadis reconnu du Canada en matière de droits humains a été grandement fragilisé au cours des dernières années. De Maher Arar à Omar Kader; des certificats de sécurité aux transferts secrets de prisonniers en Afghanistan; de l'entente de « tiers pays sûr » avec les États-Unis quant aux demandeurs d'asile à son opposition à la Déclaration sur les droits des peuples autochtones: autant de reculs qui ont largement miné sa crédibilité et son influence sur la scène internationale.

On ne peut donc que se poser la question: face à cette absence de vision commune et ce manque de leadership des puissances établies ou émergentes, quel est donc aujourd'hui l'avenir des droits humains?

Nul doute que le chemin vers la dignité s'annonce chaotique; il n'y a qu'à penser aux phénomènes suivants, tous très préoccupants:

- conflits armés dont les civils font les frais (70% des morts ou blessés);
- prolifération des armes légères;
- impunité;
- non reddition de comptes des entreprises impliquées dans des abus des droits humains;
- violences à l'encontre des femmes et des filles en temps de guerre comme en temps de paix, qu'elles résultent de l'action de l'État: viol systématique au Darfour; du groupe social: crimes d'honneur au Pakistan; ou de la famille: une Mexicaine sur quatre est violentée par son compagnon. Sans compter qu'un peu partout, l'accès inégal des femmes à l'éducation et à l'emploi plonge celles-ci dans l'engrenage de la pauvreté et de l'exclusion.





Bref, les défis sont d'une ampleur telle que nous savons bien que le droit de chaque humain de vivre dans la dignité relève de l'idéal à atteindre et qu'il sera qualifié par maintes personnes de pure utopie. Mais cela ne change rien au fait que la réalisation de la promesse de *Tous les droits humains pour tous et toutes* soit la seule voie capable de transformer notre monde tourmenté en un monde de paix. Ce qui change, par contre, c'est que cette promesse est aujourd'hui devenue une entreprise commune à tous les habitants de la planète.

Nous savons que les droits ne sont jamais donnés, qu'ils sont toujours conquis. Nous avons appris qu'ils ne sont jamais gagnés une fois pour toutes, mais qu'ils doivent toujours être défendus. Nous n'avons d'autre alternative que de défendre les droits humains. C'est notre dignité d'être humain qui est en jeu.

Et il nous faut mener cette entreprise avec confiance et détermination car, au cours des 60 dernières années, il n'y a pas eu que des reculs; il y a eu aussi des avancées significatives. J'en soulignerai trois, particulièrement déterminantes pour la poursuite de cette lutte.

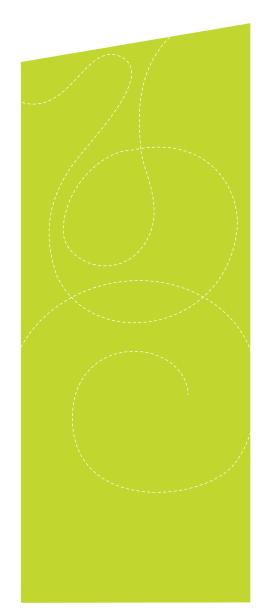
La première avancée consiste en un développement remarquable du droit international s'accompagnant d'un recul marqué de certaines violations des droits humains.

La Déclaration universelle a été comme une graine plantée en terre qui est devenue un grand arbre aux racines largement ramifiées. Des systèmes juridiques international et régionaux ont vu le jour en matière d'élaboration de normes, de mise en place de lois et d'institutions relatives aux droits humains. Ces réalisations n'ont pas seulement une valeur morale; elles ont permis de grandes améliorations dans bien des endroits.

À titre d'exemple, en octobre 2005, la Cour interaméricaine des droits de l'homme tranchait en faveur des droits de deux fillettes d'ascendance haïtienne nées en République dominicaine et privées d'actes de naissance. Elle ordonnait à cet État une série de mesures de réparations impliquant une réforme du système d'enregistrement des naissances.

Cet exemple n'est pas unique. Aujourd'hui, le nombre de pays offrant des dispositifs constitutionnels et juridiques de protection des droits humains est plus important que jamais. Rappelons par ailleurs qu'en créant le Conseil des droits de l'homme, les États membres des Nations Unies ont accepté que leurs actions en matière de droits fondamentaux y soient soumises à un débat public.

Il n'y a plus beaucoup aujourd'hui de prisonniers d'opinion et la pratique des disparitions forcées s'est raréfiée. La peine capitale est en pratique le fait de cinq États seulement, parmi lesquels la Chine, l'Iran et les États-Unis.



Les partisans de la peine de mort sont de plus en plus sur la défensive dans le monde entier. Le 17 décembre dernier, le New Jersey devenait le premier État américain à abolir la peine de mort depuis 1965. Le lendemain, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait une résolution historique appelant à un moratoire mondial sur les exécutions.

Plus encore, au-delà de ces constats rassurants, l'argument voulant que les droits humains soient des valeurs purement occidentales, peu compatibles avec d'autres cultures et traditions, apparaît obsolète face à une prise de conscience accrue qu'il s'agit bien plutôt de valeurs universelles. Des femmes et des hommes de tous pays en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient se lèvent pour revendiquer ces droits. Suivant l'exemple de l'Érythrée, l'Égypte a récemment criminalisé l'excision. De son côté, la Mauritanie s'est dotée d'une loi criminalisant l'esclavage, une pratique qui perdure dans le pays malgré son abolition officielle en 1981.

Au Maroc, le code de la nationalité a été modifié en vue de permettre à des Marocaines mariées à des étrangers de transmettre leur nationalité à leurs enfants. Enfin, c'est à l'unanimité que le Conseil de sécurité a récemment adopté une résolution (1820) co-parrainée par 36 États de tous les continents réaffirmant que le viol est un crime de guerre.

Autre signe d'une évolution positive: le 18 juin, le Conseil des droits de l'homme donnait le feu vert à un Protocole facultatif au Pacte international relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels. Une approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies dans quelques semaines consacrerait la mise en place progressive d'un mécanisme de plainte destiné à des personnes cherchant à obtenir réparation pour violation de ces droits. Au moment où la crise alimentaire multiplie le nombre de laissés-pour-compte à qui on refuse un accès à une alimentation convenable, une telle évolution constituerait rien de moins qu'un tournant majeur.

Voilà pour cette première avancée majeure : le système de défense de droits humains n'a cessé de se développer, légitimant et appuyant d'autant la défense des droits.

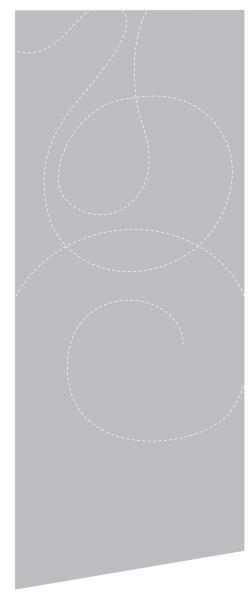
La seconde concerne la lutte à l'impunité.

Cette dernière demeure évidemment généralisée, perpétuant d'autant le cycle des violences et niant aux victimes le droit à la vérité et à la justice; mais au moins a-t-on commencé à fissurer le mur de l'impunité.

La résolution 1820 des Nations Unies sur la violence envers les femmes dans les conflits armés prendra son sens en République démocratique du Congo avec la récente arrestation de Jean-Pierre Bemba, ancien vice-président et chef de guerre, ainsi que son inculpation par la Cour pénale internationale pour viols et torture commis en République centrafricaine.

On se rappellera que les graves violations du droit humanitaire en ex-Yougoslavie et au Rwanda ont donné naissance à deux tribunaux ad hoc pour juger des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Le Tribunal pénal international de Yougoslavie a attiré l'attention du monde lors de l'inculpation de Milosevic (premier chef d'État à être mis en accusation) et, tout récemment, de Radovan Karadzic. Ce que l'on sait moins, c'est qu'en douze ans ce tribunal a rendu 66 jugements, soit en moyenne un jugement aux deux mois.

Ces tribunaux *ad hoc* ont pavé la voie à la Cour pénale internationale — celle-là même qui a inculpé Jean-Pierre Bemba — établie par le statut de





Rome en 1998, actuellement ratifié par 106 États. Malgré les absences majeures des États-Unis, de la Chine et de la Russie, la preuve a été faite que la justice internationale peut fonctionner et qu'elle peut avoir un véritable effet de dissuasion.

L'exemple donné aura également un effet d'entraînement. En mai, les tribunaux américains ont accordé des réparations de 400 000\$ aux victimes du massacre de Raboteau, survenu quatorze ans plus tôt en Haïti. En juin, la Cour suprême des États-Unis a validé une plainte contre Exxon Mobil déposée en 2001 par onze villageois indonésiens victimes d'exactions commises par les services de sécurité d'une exploitation de gaz naturel.

Toujours en juin, la Cour européenne des droits de l'homme jugeait les autorités russes responsables de la disparition forcée de deux femmes tchétchènes survenue en 2003. En juillet, la Grande-Bretagne accordait 3,5 millions d'euros d'indemnisation à neuf victimes de mauvais traitements en Irak.

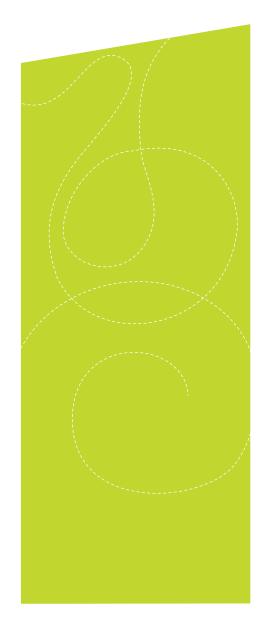
En Amérique latine, le placement en résidence surveillée de Pinochet et l'arrestation d'Alberto Fujimori constituent d'autres brèches dans le rempart de l'impunité protégeant les anciens chefs d'État. On voit aussi de plus en plus de lois d'amnistie destinées à protéger les anciennes dictatures être maintenant contestées devant les tribunaux, voire annulées, comme en Argentine.

Un véritable changement de culture face à l'impunité est en cours. L'obligation de devoir rendre des comptes fait son chemin, d'autant plus que des États, tels l'Espagne ou la Belgique, revendiquent une compétence universelle en vertu de laquelle crimes de guerre, génocides et crimes contre l'humanité sont considérés tellement graves qu'ils donnent le droit d'entamer des poursuites contre leurs auteurs quel que soit l'endroit où le crime a été commis et quelle que soit la nationalité de l'auteur ou de sa victime.

Un système de droit élaboré, une justice active, voilà autant d'avancées qui confortent les droits humains. Mais elles perdraient tout leur sens sans une troisième, plus fondamentale encore: la multiplication des défenseurs des droits humains avec, comme conséquence, une prise de conscience accrue des populations quant à leurs droits.

Au cours du travail de rédaction de la Déclaration universelle, Eleanor Roosevelt avait eu, en parlant des droits, ces mots d'une grande clairvoyance:

Ces droits commencent tout près de chez nous, dans les quartiers où nous vivons, dans les usines, les fermes et les bureaux où nous travaillons. Sans l'action concertée des citoyens pour protéger ces droits près de chez eux, c'est en vain que nous envisagerons leur progrès dans le reste du monde.



Précisément, au cours de ces 60 années, la quantité d'hommes et de femmes qui, partout dans le monde, se sont engagés — seuls ou en association — pour les idéaux de cette Déclaration s'est sans cesse accrue; ils sont aujourd'hui innombrables.

Leurs formes d'action sont des plus variées:

- ils recueillent des informations sur les violations des droits humains et les révèlent à l'opinion publique;
- ils apprennent aux populations quels sont leurs droits et les aident à se mobiliser en leur donnant des moyens d'agir;
- ils surveillent les agissements de l'État et font pression pour que les responsables aient à rendre des comptes;
- ils se battent au côté des victimes dont les droits ont été violés.

Médecins, infirmiers, ils soignent les séquelles et dénoncent les mauvais traitements; avocats, ils offrent de l'assistance juridique aux opposants et demandent réparation pour les victimes; journalistes, ils dénoncent l'abus de pouvoir et la corruption et luttent pour la liberté d'expression; syndicalistes, ils défendent les droits des travailleurs.

La contribution essentielle de ces défenseurs a été formellement reconnue lors du 50° anniversaire de la Déclaration universelle par l'adoption de la Déclaration sur les défenseurs demandant que ceux-ci soient appuyés et protégés dans le cadre de leurs activités.

Qu'est-ce qui a bien pu amener l'avocate Digna Ochoa à défendre des paysans mexicains condamnés pour s'être opposés au déboisement sauvage de leur région? Ou le chinois Ye Guozhu à s'opposer aux expulsions forcées en marge des préparatifs des Jeux olympiques à Beijing?

Qu'est-ce qui pousse Ahmajan Madmarov à poursuivre son travail pour les droits humains en Ouzbékistan après que trois de ses fils et deux de ses neveux eurent été emprisonnés et torturés du fait même de son engagement?

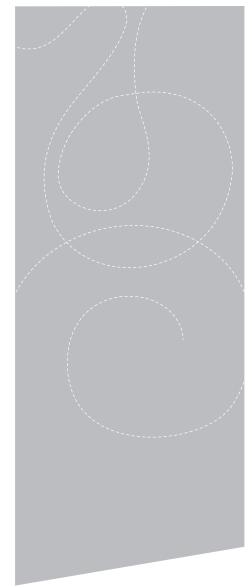
Ces personnes et toutes celles qui leur ressemblent sont-elles inconscientes des risques à tenir tête au pouvoir? Bien sûr que non! C'est tout simplement que ces résistants sont incapables d'accepter que les libertés soient restreintes et que l'injustice prévale. Ce sont des êtres de courage et d'une force morale exceptionnelle.

L'une de ces personnes est la journaliste et éditrice tunisienne Sihem Ben Sedrine, dont le combat pour la liberté et la justice est exemplaire. Inlassablement, depuis vingt ans, elle dénonce la censure, l'usage systématique de la torture, la non-indépendance de la justice, la corruption qui prévalent en Tunisie. Cela lui vaut d'être ciblée par le pouvoir qui la persécute de maintes façons: passages à tabac répétés, saccages de sa voiture, menaces contre ses enfants, privations de passeport, emprisonnements.

Jamais la terreur policière et les campagnes haineuses répétées ne sont venues à bout de sa détermination. Invitée dans une entrevue en 2006 à commenter son parcours, elle aura ces simples mots: «Ce n'est pas dans ma nature de me soumettre.»

Lorsqu'en 2008, la Fondation danoise pour la paix (2008), lui remettra son Prix, son président aura ces mots:

Sihem Bensedrine est une courageuse et infatigable défenseur des droits humains, de la démocratie et de la liberté d'expression. Elle





est le genre de personne que tout dictateur craint et a peur d'avoir parmi son peuple. Elle ne peut ni ne veut être réduite au silence. Et contrairement à nous, elle risque quelque chose en le faisant. Elle est la preuve vivante que, dans le monde arabe, une vigoureuse lutte pour les idéaux exprimés dans la déclaration des Nations Unies sur les droits de l'homme est en cours.

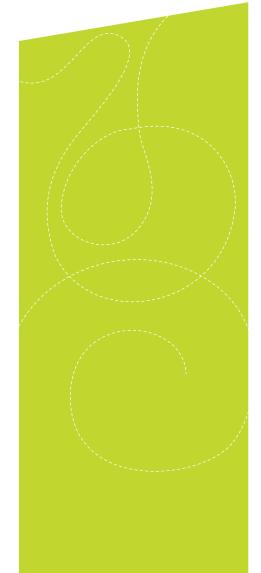
!! n'y a pas de doute possible; si le combat contre les atteintes aux droits fondamentaux existe, c'est grâce au courage et à la détermination de tels défenseurs, qui sont une inspiration pour des populations entières. Au cours de la dernière année, des avocats au Pakistan, des moines au Myanmar, des femmes en Iran se sont levés pour défendre pacifiquement les droits des membres de leur communauté.

De plus en plus, les populations réclament justice, liberté, égalité. Une nouvelle conscience des droits humains est en train d'émerger partout, comme l'illustre si bien cet exemple mis de l'avant par la secrétaire générale d'Al, et que je vous cite en conclusion:

Dans un village du nord du Bangladesh, des femmes sont assises sur des nattes de bambou, en pleine poussière. Elles sont inscrites à un programme d'initiation au droit. La plupart d'entre elles savent à peine lire ou écrire. Elles écoutent attentivement leur professeur qui, à l'aide d'affiches comportant des éléments graphiques, explique le texte de loi interdisant le mariage des enfants et requérant le consentement éclairé des femmes avant le mariage.

Ces personnes ont recu des prêts par le biais d'un système de microcrédit géré par une importante ONG. Une femme a acheté une vache et espère obtenir un revenu supplémentaire en vendant du lait. Une autre envisage d'acheter une machine à coudre et de monter un petit commerce de couture. Qu'espère-t-elle de la formation à laquelle elle assiste? Je veux en savoir davantage sur mes droits, dit-elle. Je ne veux pas que mes filles souffrent comme j'ai souffert alors je dois apprendre comment protéger mes droits et les leurs. Dans ses yeux brille une lumière que l'on retrouve dans le monde entier, chez des millions de personnes fortes, comme elle, de leur espoir et de leur détermination.

Voilà pourquoi il faut continuer à défendre les droits humains.



La défense des droits des femmes après le 11 septembre

Aujourd'hui, plus que jamais, la défense des droits humains est une tâche à milieu de chemin et une tâche qui doit surmonter la place marginale où elle demeure depuis le 11 septembre 2001. Depuis cette date, la doctrine selon laquelle la défense nationale est le devoir premier des États s'instaure à nouveau, cette fois-ci, sur une autre jeune idée de sécurité qui n'avait pas eu l'occasion de célébrer encore son huitième anniversaire. En 1994, le rapport de développement présenté par le PNUD parlait, pour la première fois, de la sécurité humaine et non pas de la sécurité tout court. Le nouveau concept ainsi que la nouvelle énonciation enlevaient du centre la sécurité de l'Etat et sa défense par les armes, situaient les personnes comme protagonistes et destinataires de ladite sécurité et proposaient de la comprendre comme la possibilité de vivre une vie sans peur, sans nécessités et avec la liberté pour décider par soi-même. Pour réussir une telle réalisation, il faut que l'État garantisse qu'il n'y ait plus de menaces, de dangers et que les personnes aient confiance en elles-mêmes par rapport à leurs propres capacités. On ne se demande plus comment garantir la sécurité de l'État, mais comment garantir la sécurité des personnes.

Ce nouveau concept a aussi un départ d'analyse différent. Les menaces contre la sécurité ont leurs racines dans l'inégalité et l'iniquité, la discrimination et l'exclusion. La famine, la déforestation et la brèche entre ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique et social et les pauvres sont autant d'éléments qui produisent de l'insécurité.

Cet horizon proposé en 1994 a été complété par les féministes; pensons particulièrement à Charlotte Bunch. Elle avertit qu'il n'est pas possible de parler de sécurité si les États ne considèrent pas les droits humains des femmes et ne s'occupent pas de ce qui se passe dans les foyers et les entourages privés. L'expropriation historique soufferte par les femmes est une question de sécurité humaine; la violence commise contre les femmes par les époux est une question de sécurité humaine. C'est non seulement parce que les femmes, en tant qu'humaines, ont des droits inaliénables et donc ont aussi le droit de vivre une vie libre de violence ou libre d'insécurité, mais parce que l'existence de ce genre de violation dévoile la banalisation de la violence dans la société.

L'idée de sécurité comme protection de l'État plutôt que des gens se traduit en attaque, en préparation pour la guerre et en militarisation de la vie civile. Elle se traduit, aussi, en investissements et montants de dollars que l'État consacre à l'obtention de matériels de guerre au détriment, par exemple, des sommes destinées à l'éducation, la santé et les services publics. La sécurité comme attaque encourage une certaine masculinité, celle qui associe la virilité à la domination, l'utilisation de la force, qui méprise les sentiments et sème la méfiance par rapport à l'autre.



Luz Piedad Caicedo, anthropologue.

Coordonnatrice du département de la recherche à la Corporation Humanas en Colombie, elle a mené d'importants travaux sur l'impact du programme Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) sur la vie et la sécurité des femmes colombiennes.

La défense des droits des femmes après le 11 septembre (suite)

1 Les paramilitaires de seconde génération sont les groupes qui ont accordé au gouvernement d'Uribe le désarmement et la démobilisation. À cette dénomination, j'associe historiquement les expressions armées qui se sont conformées à l'idée d'abattre les groupes guérilleros et qui ont eu le soutien de militaires, politiciens, industriels, population et qui se sont fédérées sous l'appellatif AUC (Autodéfenses Unies de la Colombie). Les groupes qui émergent du paramilitarisme de seconde génération sont ceux dont l'activité armée se déroule après la démobilisation et qui ne sont pas reconnus ni par le gouvernement ni par les chefs paramilitaires (qui ont accordé la paix) comme structures du paramilitarisme

2 Comisión Interamericana de Derechos Humanos (2007). Informe sobre la implementación de la Ley de Justicia y Paz: Etapas iniciales del proceso de desmovilización de las AUC y primeras diligencias judiciales.

3 Il s'agit de la Sentence T-025 de la Cour Constitutionnelle de 2004.

4 Voir Auto 0-92 de la Corte Constitutional.

5 Voir Caicedo, Luz Piedad (2006). Riesgos para la seguridad de las mujeres: Estudio sobre el impacto de la reinserción paramilitar en la vida y la seguridad de las mujeres en los municipios Montería y Tierralta, departamento de Córdoba, Corporación Humanas, Bogotá et Barraza, Cecilia y Caicedo, Luz Piedad (2007). Mujeres entre mafiosos y señores de la Guerra. Impacto del proceso de desarme, desmovilización y reintegración en la vida y seguridad de las mujeres en comunidades en pugna. Caso Villavicencio. Corporación Humanas, Bogotá. Ces recherches peuvent être téléchargées du site www.humanas.org.co.

6 Il s'agit de la recherche de Londoño, Luz María y Ramírez, Patricia (2007). La dominación de regreso a casa. Impacto de la reinserción paramilitar en la seguridad humana de las mujeres. Caso Medellín, Baio Cauca v Urabá, Instituto de Estudios Regionales - INER - de la Universidad de Antioquia y Gobernación de Antioquia, Medellín.

Une sécurité ayant comme but la sécurité des gens, incluant les femmes, s'harmonise avec les idées qui conçoivent les droits humains intégraux et indivisibles. Une telle conception des droits exige des États non seulement un grand respect, mais surtout qu'ils mettent en place des mesures pour garantir sa réalisation. Ce concept de sécurité exige aussi que l'on consacre des énergies sociales et des ressources économiques pour combler la brèche entre les hommes blancs et riches — en tant que symbole de ceux qui majoritairement détiennent le pouvoir politique, économique et social dans le monde — et les femmes, étant donné que ce groupe de la population sera toujours le plus dépossédé des pauvres.

En Colombie, depuis la première élection du président Alvaro Uribe, s'est instaurée une politique de sécurité, appelée par le gouvernement «sécurité démocratique», qui conçoit la confrontation armée du pays (qui date de 1950) comme un problème de terrorisme (sous lequel sont comprises surtout les actions du groupe de guérillas FARC) ou de délinquance organisée (entre autres le narcotrafic et les actions des groupes qui émergent du paramilitarisme de seconde génération¹). Pendant que le gouvernement d'Uribe, réélu en 2006, réclame la réussite de la sécurité démocratique, la Commission interaméricaine des droits humains considère que la situation des droits humains du pays est une des plus graves et difficiles du continent.2

Le gouvernement considère qu'il faut approfondir le pouvoir et la présence militaire dans tout le pays pour connaître la réussite totale de sa formule sur les terroristes et les bandits. Par contre, les contradicteurs réclament une action étatique différente du camp militaire et conséquente avec ses obligations de garantir la réalisation des droits humains. C'est ainsi que, par exemple, la cour constitutionnelle a déclaré, depuis 2004³, qu'il y existe un état de choses inconstitutionnel à cause de l'inattention apportée à la population déplacée. Récemment, cette même instance a exigé l'action du gouvernement pour répondre convenablement aux milliers de femmes déplacées par la force et qui ont été victimes de violence sexuelle⁴. Récemment aussi la Cour a exigé des mesures pour que le système de santé ne discrimine pas les plus pauvres.

De leur côté, les organisations de femmes du pays ont dénoncé la situation des femmes qui ne s'est pas améliorée à la suite de la politique sur la sécurité démocratique ni après la démobilisation des paramilitaires; tout au contraire, les conditions de vie des femmes semblent se détériorer à cause d'une politique de DDR (démobilisation, désarmement et réinsertion) qui ne prend pas en compte les effets différenciés du conflit et de la paix sur la vie des femmes et d'une politique de récupération de la souveraineté à travers la présence militaire. Deux recherches de la Corporation Humanas⁵ et une autre de l'INER⁶ permettent de dire que les risques, pour la sécurité des femmes, ont augmenté comme conséguences de cette absence de

politiques sensibles au genre et aussi parce que, dit-on, la vie continue à se dérouler selon les arrangements précédents de genre, de classe, de race, etc. D'autre part, là où le nombre de militaires a augmenté, a augmenté aussi le nombre de grossesses, de viols et d'agressions sexuelles contre les jeunes filles.

Que le gouvernement parle maintenant de groupes terroristes et de bandits a-t-il changé ou va-t-il changer la vie des personnes, particulièrement des femmes? Non, puisque la réalité peut être nommée selon ce qu'il convient de dire ou de faire sans que cela se traduise vraiment en une autre situation. Ce qui change vraiment, c'est que le noyau du problème reste intouchable, qu'il n'y a pas une action, des actions, inspirées quant à la réalisation des droits humains, mais des actions ciblées pour gagner une guerre, un détournement des ressources économiques vers des fusils, des camouflages, des avions de combat, etc. Des actions, en plus, qui peuvent justifier la violation massive des droits humains puisque la raison d'État est considérée comme supérieure.

La présentation des cas suivants peut aider à illustrer ce que je vous expose:

En ce qui concerne les droits sexuels et reproductifs des femmes

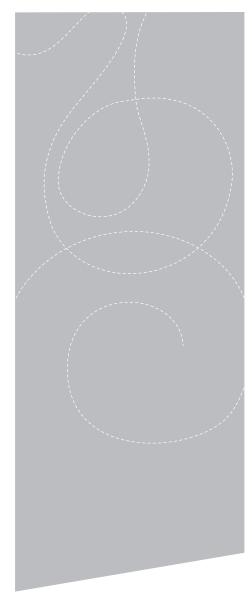
Le paramilitaire Hernán Giraldo qui dominait une zone de la Sierra Nevada de Santa Marta (au nord du pays, sur la côte atlantique) a violé une grande quantité de filles vierges qui avaient à peu près entre 13 et 16 ans. Les violations étaient concertées avec les parents des filles. C'étaient eux, la plupart du temps, ceux qui promouvaient les viols. Les parents ont agi de la même façon qu'ils l'ont fait avant l'entrée des paramilitaires dans leur territoire: échanger la virginité de leurs filles contre la protection du Seigneur. Selon les faits et selon le Statut de Rome de la CPI, Giraldo a commis un crime contre l'humanité en autant que les viols ont été généralisés. Mais pour la communauté, est-ce que ce crime est un outrage contre l'humanité?

Au sud de la capitale du pays (le sud de Bogota concentre la population plus pauvre), dans une zone appelée Ciudad Bolívar, les voisins savent que Maria, fille de 6 ans, est envoyée tous les jours chez Pedro, âgé de plus de 60 ans, pour qu'il profite sexuellement d'elle en échange d'une panela (produit qui s'obtient de la canne de sucre, moins cher qu'une livre de sucre). Récemment, les médias ont pris connaissance d'une histoire semblable qui se passe aussi à Bogota, à Corabastos, le plus grand marché de la ville.

En ce qui concerne les droits politiques des femmes

Pendant la domination paramilitaire, les organisations de femmes ont été stigmatisées comme subversives. Plusieurs parmi elles, pour préserver leur vie, ont laissé de côté les revendications explicites envers la réalisation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. D'autres organisations, comme l'Association nationale qui regroupe les femmes paysannes et indigènes (ANMUCIC) et l'Organisation féminine populaire (OFP), ont souffert la persécution, les assassinats et le viol avec de sérieuses conséquences pour leurs organisations et leur réussite politique.

La démobilisation des paramilitaires n'a pas signifié pour les femmes organisées la possibilité de redresser leur drapeau. Leurs revendications pour la vérité, la justice et la réparation sont vues, sous le scénario le plus favorable, comme obstacles pour atteindre la paix et la réconciliation ou bien comme demandes exagérées ou une espérance de devenir riche avec les biens acquis par les paramilitaires, selon l'affirmation d'un démobilisé,





il y a deux ans. L'année dernière Yolanda Izquierdo a été assassinée le 1er février; elle était leader d'un groupe de 700 victimes qui réclamait leur droit sur une terre expropriée par les paramilitaires. Comme conséquence de cet assassinat, plusieurs familles ne veulent pas poursuivre leur réclamation. Le 7 février 2007, Carmen Cecilia Santana Romana a été aussi assassinée; elle était leader syndicaliste et elle était en train de préparer une demande à propos de l'assassinat de son mari commis par les paramilitaires. La même année, le 23 avril, Judith Vergara Correa est assassinée; elle était une activiste de paix de Redepaz et faisait l'accompagnement d'un groupe de mères victimes du paramilitarisme.

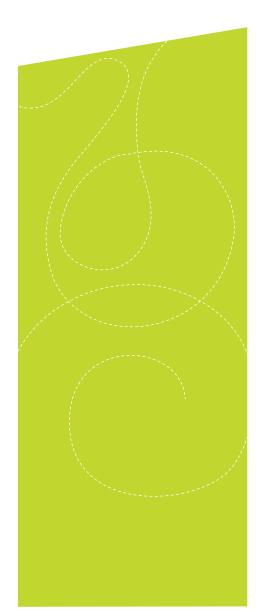
En ce qui concerne les droits économiques

À l'Est du pays, pendant que Miguel Arroyave était le plus grand et puissant narcoparamilitaire de la zone, les revenus du commerce de la droque pouvaient totaliser la somme de 70 millions de dollars US. Les salaires des hommes armés en 2005 oscillaient, selon leur travail, entre 210 dollars canadiens et 5 300 dollars canadiens par mois. Les femmes qui offraient des services sexuels pour la troupe pouvaient avoir comme revenus 52 dollars canadiens pour une fin de semaine et celles qui servaient les commandants entre 1 050 dollars canadiens et 10 500 dollars canadiens.

Les femmes qui travaillaient comme cuisinières dans les plantations de coca pouvaient gagner 79 dollars par jour. Dans cette zone, dans la ville capitale du département, les filles qui travaillaient comme prostituées gagnaient 8 dollars pour chaque relation, tandis que le salaire minimum pour un jour de travail était évalué, en 2007, à environ 8 dollars et que les femmes qui font des ventes ambulatoires gagnaient au maximum 3 dollars pour une journée de travail dans la rue. Le chômage au niveau national était selon l'organisme officiel de 11 % ; selon des études privées dans cette ville, 75 % du travail est informel, et 48 % des gens qui faisaient ce genre de travail étaient des femmes chefs de famille avec, en moyenne, 4 personnes à charge.

La politique pour assister la population démobilisée inclut un forfait quotidien de 358 000 pesos (188 dollars canadiens) à peu près, à être payé tous les mois pendant un an et demi. Par contre, l'assistance prévue pour la population déplacée a droit, selon la loi, à deux salaires minimums pendant trois mois, exceptionnellement cette aide peut être prolongée pour trois mois.

Récemment j'ai interviewé un groupe de femmes qui avaient participé comme miliciennes dans des groupes paramilitaires; elles sont maintenant démobilisées et sont couvertes par la politique de réinsertion du district de la capitale (de Bogota). Trois d'entre elles sont entrées dans le groupe pour échapper à la violence faite contre elles dans leur foyer, soit par la mère, soit par le père ou la belle-mère. Une d'elles était entrée d'abord dans la



guérilla à l'âge de 11 ans, elle s'est échappée et, en conséquence, elle croit que le commandant a assassiné son père. Pour cette raison, elle a décidé de s'enrôler avec les paramilitaires. Une quatrième a décidé de faire partie des milices parce qu'elle avait été forcée à se déplacer, elle avait une petite fille et elle avait besoin de travail; les paramilitaires lui assuraient un salaire. Une des femmes reçoit actuellement des pressions pour se réarmer.

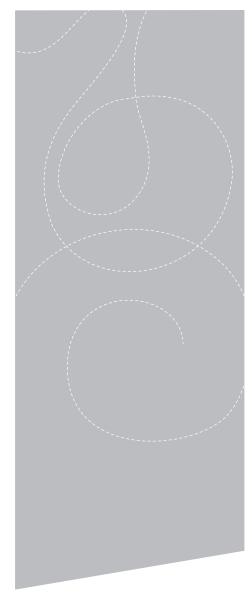
Ce panorama oblige à insister sur le travail de défense, de promotion et de revendication des droits sexuels et reproductifs, des droits à vivre une vie libre de violence et à avoir accès aux ressources économiques. Comme minimum, l'État, pour sécuriser la population, doit concevoir des politiques publiques en concordance avec les compromis acquis comme signataire de différents conventions et traités établis par les Nations Unies et l'Organisation des États américains envers la protection des femmes contre toutes formes de violence et de discrimination.

L'État a la responsabilité de garantir l'exercice des droits sexuels et reproductifs de la population et de garantir une vie libre de violences pour les femmes. La conférence du Cairo en 1994 et le programme issu de celle-ci, ainsi que la Cedaw (1975), la convention de Belem do Para et la Résolution 1325 (2000) resteront lettre morte tant que la conception de la sécurité-état restera prioritaire. Une société répressive, coercitive, qui exploite la sexualité en tant que marchandise et commet des abus et de la violence sexuelle détruit l'autonomie de la personne. Les féministes insistent sur l'importance des droits sexuels et reproductifs puisqu'il s'agit du corps des femmes, celui qu'on exproprie, soit comme marchandise pour le plaisir d'autruis, soit comme ventre pour la reproduction de l'espèce, du groupe ethnique, ou de la communauté. Les droits sexuels et reproductifs sont le droit des femmes à disposer de leur corps. La garantie de l'exercice des droits sexuels devient le symbole de la liberté et de l'autonomie.

L'État devrait aussi garantir la sécurité économique des femmes, comme il est obligé aussi de protéger les droits économiques en général. Pour les femmes, la garantie d'accès aux biens et ressources signifie la possibilité de satisfaire leurs besoins alimentaires, leurs besoins de santé et d'éducation ainsi que les besoins des personnes à charge; la sécurité économique pour les femmes signifie aussi la possibilité de prendre par soimême des décisions. L'absence ou la précarité du travail se traduit pour les femmes en dépendance de tierces personnes, en général des hommes. La majorité des femmes se voient obligées à accepter des travaux dénigrants ou qui constituent des risques pour leur sécurité physique, psychologique et sexuelle.

L'État a l'obligation de garantir aussi la participation des femmes là où les décisions sont prises, puisque c'est justement là que le devenir de la société est décidé.

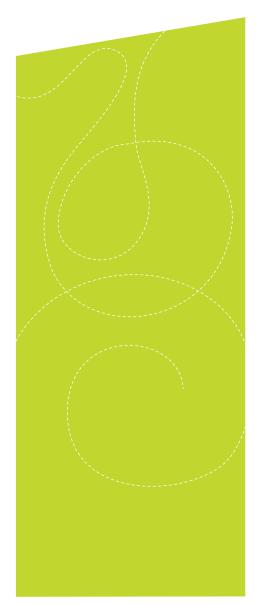
Pour conclure, je veux souligner qu'une conception de la sécurité basée sur la défense de l'État encourage la méfiance et l'attaque à l'égard des gens tandis qu'une conception de la sécurité humaine féministe encourage la confiance et la défense des gens. Pour la sécurité de l'État centriste, l'utilisation de la force et même de la violence est la règle; pour la sécurité humaine, c'est une exception. La sécurité de l'État requiert de penser aux mesures de contrôle, aux dangers, ou aux possibles attaques des ennemis; elle requiert de penser comme l'ennemi. La sécurité humaine dépense son imagination à trouver des solutions pour les problèmes de famine, de contamination, d'iniquité, de discrimination; elle requiert de penser comme les enfants, comme les femmes, comme les LGTB, comme les hommes,



La défense des droits des femmes après le 11 septembre (suite)

comme les indigènes, comme chacune des particularités de l'humanité. La sécurité de l'État centriste conçoit les droits humains comme des parties qui peuvent être raccourcies ou abrogées selon un bien supérieur extrahumain; la sécurité humaine situe les droits de la personne comme un bien qui peut toujours être mieux satisfait.

D'autre part, les droits humains sont un pacte de solidarité. Dire que quelqu'un a des droits et aussi dire qu'elle ou lui est un être humain, une personne qui jouit de la protection et des soins de l'État, c'est assurer que, si ses droits sont violés, l'État agira pour renverser l'agression ; si le violeur est l'État, ce sera la société qui fera le plaidoyer; si la société n'est pas capable de faire valoir les droits de cette personne, c'est la communauté internationale qui devra intervenir. La Charte des droits humains est une reconnaissance de notre caractère humain, de la valeur que chacune et chacun de nous possède et de l'importance qu'a notre bien-être pour les autres.



Le monde en mal de justice et de paix Présentation de Suzanne Loiselle

L'histoire de L'EMI a été marquée par des thèmes tels que foi et justice, entraide et solidarité et par la manière de les aborder: importance de l'analyse critique, pédagogie de conscientisation, effort de concertation et urgence d'agir. En ce sens, l'engagement pour la justice a été un des fils conducteurs qui ont traversé toute l'histoire de l'organisme¹.

Le « dérangeant combat pour la justice »² a pris des formes diverses: remise en question des politiques canadiennes en matière de développement international, appui à la lutte du peuple nicaraguayen pour la construction d'une société nouvelle basée sur la collaboration inédite de chrétiens et de marxistes, appui à la lutte du peuple sud-africain contre l'apartheid, appui aux personnes réfugiées, tenue de nombreuses sessions sur foi et développement, sur l'analyse sociale, souvent organisées en collaboration avec l'Institut œcuménique pour le développement des peuples (INODEP), prises de position publique contre certains projets de loi, contre des embargos imposés à des pays comme Cuba, Haïti, contre l'occupation de la Palestine et les guerres menées en Irak et en Afghanistan.

La lutte pour la justice et la paix a été au cœur des préoccupations des membres de L'EMI dont plusieurs vivaient la mission en zone de conflits, notamment en Haïti. En raison du long partenariat de L'EMI avec Haïti, nous avions invité Michèle Pierre-Louis, bien connue du réseau de la solidarité, à venir témoigner de cette lutte toujours actuelle du peuple haïtien pour sa libération et sa dignité. Désignée et ratifiée il y a quelques jours comme première ministre, son absence au congrès est bien compréhensible.

Dans la mouvance de cette solidarité avec Haïti, le 50° de L'EMI offre une occasion spéciale de faire mémoire de Karl Lévêque, jésuite haïtien et ancien membre de l'équipe, décédé tragiquement en 1986. Karl a été pour ses collègues et pour celles et ceux qui l'ont côtoyé, un «acteur solidaire et passionné». Aussi à l'aise avec ses origines qu'avec son pays d'adoption, il avait fait le pari que notre monde, tant au Sud qu'au Nord, devait changer et que, dans ce processus de changement, l'analyse critique de la réalité et la solidarité avec les personnes appauvries étaient incontournables. Il proposait une nouvelle manière de définir l'expérience chrétienne et la mission en acceptant le conflit comme clef de lecture et d'analyse. Il y avait chez Karl une préoccupation pédagogique pour faire comprendre la dimension évangélique de la dénonciation des injustices et de l'engagement pour la justice.

Quelques-uns de ses propos tenus lors d'un week-end biblique en octobre 1983 apportent un éclairage sur cette nouvelle manière de lire la réalité et de réfléchir l'expérience croyante:

Notre mission concerne le Royaume de Dieu et non pas l'Église... Il faut relativiser l'Église par rapport à un absolu... l'horizon est devant nous...



Suzanne Loiselle, directrice de L'Entraide missionnaire (L'EMI), responsable du dossier Haïti.

¹ *Une histoire d'avenirs*, Les Éditions Départ, pp.10-15

² *Op.cit*, pp. 30-48



Le Royaume surgit de l'histoire... il est à construire... La pratique du Royaume est un service des pauvres... le parti pris pour les pauvres nous introduit dans le conflit...

Le chrétien est embarqué dans la lutte contre les causes de la pauvreté... i.e. dans un conflit historique qui divise nécessairement... On ne peut contourner le conflit: suivre le chemin de l'histoire et prendre option pour les pauvres nous font entrer en conflit avec les puissants du monde...

Le conflit du monde pénètre à l'intérieur de l'Église... le conflit est aussi intraecclésial... la scission sociale se reproduit dans l'Église... la foi ne fait pas disparaître nos intérêts de classe.

Le Royaume est toujours plus loin... nos projets sont toujours critiquables... le parti pris pour les pauvres ne doit jamais justifier une confusion entre la foi et une quelconque idéologie de gauche...

La réserve eschatologique doit toujours nous protéger de nous faire confondre le Royaume avec quelque projet politique... avec quelque Nicaragua que ce soit...

Et Karl concluait: rien n'est jamais réglé...

Le monde est à transformer... Le Royaume est à construire... L'Église est à relativiser...

Les absolus sont à chercher...

Voilà quelques-unes des tâches que Karl nous a confiées!

Maintenant la parole est à Antoine Sfeir, observateur attentif du monde arabe. Nous le remercions vivement d'avoir accepté de nous partager ses réflexions sur le Proche-Orient, région marquée par d'interminables conflits.



L'Entraide missionnaire (L'EMI) dont nous fêtons ensemble le cinquantenaire nous rappelle le fait qu'aujourd'hui le monde est de plus en plus globalisé.

Quand je suis arrivé en France il y a près de trente ans, je pensais que ce pays était, peut-être avec le Québec, le seul endroit où le différentiel entre le salaire minimal et celui du patron était de un à cent. Idéalement, il devrait être de un à cinquante. Mais aujourd'hui, on constate que le différentiel entre le salaire minimum (SMIC) et le salaire des patrons est de un à mille.

Pendant longtemps on a cru que la mondialisation et la croissance des échanges économiques et commerciaux s'accompagneraient d'une hausse générale des salaires et d'un mieux-être pour toutes et tous. C'est notamment l'optimisme et la croissance économique des *Trente Glorieuses* en France; mais, ce qu'on constate aujourd'hui, c'est que les riches sont toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres.

Tout cela profite à l'hyperpuissance. Les Américains ont, en effet, des entreprises un peu partout dans le monde, et c'est donc normal qu'elles bénéficient au premier chef de la globalisation. Leur hyperpuissance stratégique ne parvient plus désormais à masquer leur hyperpuissance économique. De même, la croissance des pays émergents ne leur donne pas nécessairement cette puissance stratégique qui aurait pu, le cas échéant, rendre de nouveau le monde multipolaire. Que ce soit la Chine, la Russie ou l'Inde, ces pays restent sur le plan stratégique bien en deçà des États-Unis d'Amérique.

Mais l'hyperpuissance américaine ne cache pas non plus la fracture sociale qui existe au sein même de la population: c'est sans doute la faille la plus importante dans le système libéral sans garde-fous que les Américains ont mis sur pied et qu'ils continuent à entretenir malgré la crise. Les alliances stratégiques qu'ils ont nouées dans la région du Proche-Orient comme dans celle du Moyen-Orient sont à l'image de l'édifice qu'ils ont bâti pour le monde entier. Selon leurs propres intérêts, ils ont construit une alliance avec le complexe sunnito-pétrolier (Algérie, Libye, péninsule arabique), auquel ils ont opposé depuis l'invasion de l'Irak un complexe chiito-pétrolier (Irak, Iran). Et leur opposition apparente à l'Iran, nous le verrons dans quelques années, ne masque qu'une convergence d'intérêts à la fois dans le domaine stratégique et dans le secteur économique.

Le reste de la région ne les intéresse aucunement. Que le Liban devienne un champ de bataille ou de conflit extra-libanais, cela n'induit aucune conséquence pour leurs propres intérêts; que l'Irak connaisse toujours un abcès de fixation guerrière autour de Bagdad n'empêche en aucune manière leur satisfaction de voir le Kurdistan pacifié et le pays chiite sécurisé; que le



Antoine Sfeir, journaliste de formation et écrivain franco-libanais. Consultant pour différentes émissions à la radio et à la télévision, il est surtout connu comme directeur des *Cahiers de l'Orient* et président du Centre d'études et de réflexions sur le Proche-Orient (CERPO) à Paris. Parallèlement à son travail de journaliste, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Les réseaux d'Allah* (1997), *Dieu, Yahveh, Allah* (2004) et *Vers l'Orient compliqué* (2006).



conflit israélo-palestinien n'en finisse pas de suinter la mort, la violence et la haine les laissent totalement indifférents. Mais pire que tout, que la fracture sociale s'installe durablement dans tous les pays de la région et que les peuples payent la facture des régimes forts n'inquiètent en rien les États-Unis. La fracture sociale n'existe qu'en déni total d'une justice sociale: lorsqu'il y a une telle fracture, dans des pays comme la France, la population réagit, et elle en a les moyens institutionnels, juridiques, médiatiques, mais aussi des moyens populaires. Cela est impensable en dictature. Lorsqu'il y a un déni de justice, qu'elle soit d'ailleurs pénale ou sociale, dans un pays comme la France, la population a également des moyens de réagir à tous les niveaux; cela est impossible en dictature.

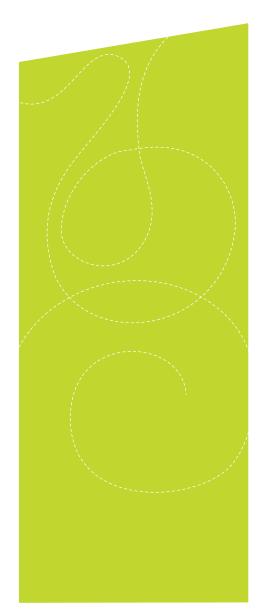
Pourtant la justice sociale accompagne obligatoirement la justice pénale et donc l'État de droit: ce sont là les trois mamelles d'une nation libre et indépendante, mais également portée par sa propre population. Il n'en est de même dans aucun État de la région; en prétendant venir installer la démocratie en Irak, les États-Unis ont au contraire favorisé une autre fracture, la fracture citoyenne à laquelle s'ajoute hélas! une fracture communautaire, religieuse et ethnique. Cela permet à l'hyperpuissance de mieux contrôler ces populations divisées, éclatées et souvent déchirées.

Le comble de l'aberration se situe dans le fait qu'ils ont raison, les Américains, de proclamer avoir apporté la démocratie, mais il s'agit de leur vision de cette démocratie; c'est-à-dire que les populations communautaires votent pour elles-mêmes. N'est-ce pas comme cela que se font traditionnellement les élections outre Atlantique?

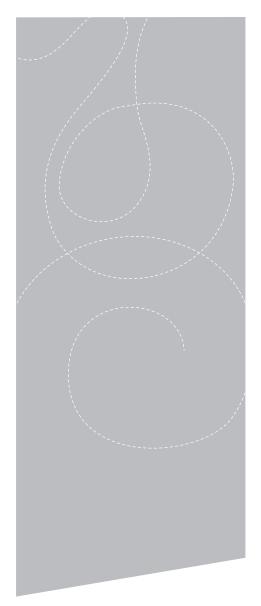
Que les chiites votent pour les chiites, les sunnites, pour les sunnites, les druzes pour les druzes, et les chrétiens pour les chrétiens, cela peut sans doute satisfaire des principes de citoyenneté communautaire, mais, en aucun cas, promouvoir l'idée de l'État-nation désormais moribonde dans toute cette région.

En dépit de tous ces écueils, la mondialisation demeure une idée géniale à condition qu'elle concerne les peuples et les individus plutôt que les entreprises et le mercantilisme commercial ou la finance... La liberté de se déplacer est moins que jamais une réalité; les flux migratoires dépendent toujours de la volonté des États, avares de visas et de titres de séjour.

La mondialisation à laquelle nous assistons est celle, désincarnée, d'échanges de papiers, financiers pour la plupart, ou de contrats internationaux, de marchandises dont les populations ne profitent jamais. C'est bien pour cela qu'il devient vital de s'ériger en rempart de l'être humain, devenu à son insu la victime première de la mondialisation. Il devient indispensable de lutter contre cette globalisation rampante qui fait de nous, plus que jamais, des pions que les événements suscités par d'autres déplacent



impunément. C'est pour cela qu'aujourd'hui, pour prétendre reconstruire une mondialisation humaine, sinon humaniste, citoyenne et d'espérance, il faut commencer par enrayer et détruire l'actuelle, déferlante inhumaine mercantile et exclusivement financière, qui a ressuscité le veau d'or au détriment de l'esprit.





Denis Tougas, formateur, responsable du dossier Afrique

Parmi les questions qui ont marqué l'histoire de L'EMI celle de la mondialisation occupe une place prépondérante depuis les dix dernières années. La mondialisation est devenue aujourd'hui une référence obligée pour comprendre et interpréter l'actualité, les événements marquants, ou les décisions économiques et politiques. Mais cela n'en a pas toujours été ainsi!

Notre compréhension de cette réalité aux effets plus apparents maintenant, notre façon de l'expliquer théoriquement, idéologiquement pourrait-on dire, ont constamment évolué. Ce n'est pas le lieu ici d'établir une définition consistante de la mondialisation. Une occasion par contre de retracer, à partir des documents produits par L'EMI, la trajectoire suivie pour appréhender ce phénomène et y réagir. Cette trajectoire pourrait se résumer ainsi: à partir d'une connaissance et d'une ouverture plus grandes aux réalités des pays pauvres de la planète, dues en grande partie à l'engagement missionnaire, nous avons progressivement pris conscience de l'interconnexion entre les conditions de ces pays et nos propres conditions ici même.

Quelques exemples tirés des documents de L'EMI peuvent servir à illustrer cette évolution:

- dans Une histoire d'avenirs, publié en 1986 à l'occasion du 25e anniversaire de L'EMI et qui portait un premier regard critique sur le travail de l'organisme entre 1950 à 1985, on pouvait lire:
 - Cette attention aux besoins concrets des missionnaires se double d'une écoute des appels du monde et de la vie. L'Entraide s'est en effet toujours voulue attentive aux nouveaux courants qui traversent la société et qui influencent nécessairement la mission. C'est ainsi que, très tôt, elle s'est préoccupée d'ouvrir les missionnaires au monde qui les entoure: dès l'Assemblée générale de décembre 1955, L'Entraide recommandait à ses membres d'installer des appareils de télévision dans toutes leurs maisons, ce qui, pour l'époque, était non seulement innovateur au plan culturel (être présent aux innovations technologiques de son époque) mais aussi au plan social et religieux (mettre la vie religieuse et la mission en prise directe sur le monde tel qu'il change sans cesse).1
- Plus loin, on retrouve une présentation fort intéressante de l'évolution de notre manière d'appréhender le monde et d'y déceler des appels pour nos pratiques missionnaires:

Les conceptions du développement et de l'évangélisation connaissent également d'importantes mutations. Alors qu'on a longtemps considéré que l'Occident avait le devoir et la responsabilité d'initier le « Tiers Monde » à la santé, à l'éducation, à l'organisation sociale, à l'économie, à la culture, bref à la civilisation et au progrès, on a peu à peu élaboré des

¹ Une histoire d'avenirs, 1986, p. 8-9,

modèles théoriques pour la compréhension des rapports entre ce qu'on appelait (et qu'on appelle encore trop souvent) les pays développés et les pays sous-développés. On a d'abord parlé de « retard » des pays pauvres face aux pays riches ; le développement n'était qu'une question de temps! Puis, on a parlé du « décollage » économique qui nécessitait l'accumulation initiale d'une certaine quantité de ressources, économiques et humaines, avant qu'un pays pauvre ne puisse prendre son envol. Plus tard, on a découvert que le sous-développement, loin d'être un retard ou une situation de départ, était plutôt le produit de rapports d'exploitation et de dépendance entre pays plus riches et/ou plus puissants et pays plus démunis.²

- Depuis la fin des années 1990, le thème de la mondialisation est récurrent et omniprésent durant le congrès annuel. Quelques exemples:
 - au congrès 1982, sur le thème Chrétiens dans un monde en crise Claude Julien, alors directeur du Monde Diplomatique, a présenté les éléments de la crise vécue à l'époque:
 - Crise du système monétaire international, de la BM et du FMI notamment causée par la crainte que les pays en développement, à qui on avait prêté les pétrodollars en surabondance, ne puissent pas rembourser leur dette. On mettait alors au point les programmes d'ajustement structurel.
 - Guerre du Liban et intervention d'Israël.
 - Violences au Pérou suite à l'application des restrictions liées à l'application stricte des programmes d'ajustement structurel.

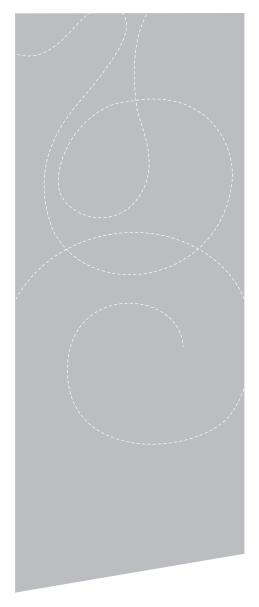
Il terminait en posant la question à savoir si nous n'étions pas face à une crise de civilisation: la volonté de maintenir le pouvoir d'achat de nos pays occidentaux n'était-elle pas responsable des crimes et des injustices partout dans le monde?

- en 1992, 10 ans plus tard, au congrès sur le thème: D'un nouvel ordre mondial à une nouvelle évangélisation, Maryse Robert, professeure à l'ENAP, a tenté de décrire l'émergence d'un nouvel ordre mondial (c'est ainsi que l'on nommait la période tout juste après la fin de la guerre froide avec la chute du mur de Berlin) à partir de la réalité économique du moment:
 - Se créent un ensemble d'institutions mondiales: Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) est en pleine négociation de même que les grands ensembles commerciaux régionaux: ALENA, MERCOSUR, ASEAN.
 - Le monde est maintenant tripolaire économiquement avec comme centres les États-Unis, la Communauté économique européenne et le Japon.
 - Le monde est en crise: Guerre du Golfe, bain de sang en ex-Yougoslavie, guerre civile en Somalie, coup d'État en Haïti...

Vous le remarquez, la mondialisation est d'abord vue sous son angle économique, jugé dévastateur pour les pays et les régions dont le pouvoir de négociation était plus faible.

En cela, nous suivions exactement les prises de conscience des militants syndicaux, sociaux et des chercheurs universitaires à partir de l'analyse des accords commerciaux visant à l'extension sans frein des marchés³.

Les sociétaires présents à l'AG de L'EMI de 1998 ont réagi à cette présen-



2 op cit. p. 61-62

3 Bonnie Campbell, de l'UQAM, expliquait simplement que la mondialisation se réalisait d'abord par la simple signature de contrats, puis d'accords; rien d'immuable ou de déterminé dans l'histoire de l'humanité!



tation économiste et pessimiste de la mondialisation; ils ont suggéré de présenter d'autres aspects de la mondialisation et si possible des aspects « positifs » selon les termes employés.

C'est ainsi que, durant les congrès suivants, les thèmes de résistance, de solidarité et de modes alternatifs pour l'économie (économie sociale), pour le commerce (équitable), de justice et de droits, particulièrement des droits des femmes, ont été présentés, discutés, supportés.

1999: La mondialisation à l'heure des solidarités

2001: Vers une autre mondialisation

2007: À contre courant - Les résistances dans le monde

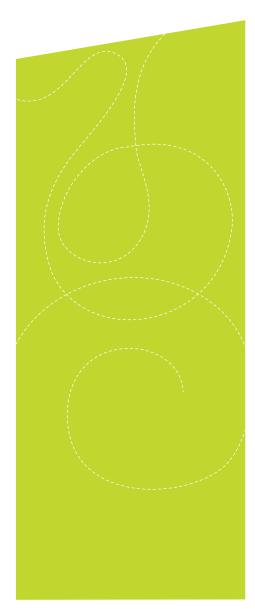
En cela, L'EMI se faisait attentif à l'émergence de mouvements internationaux auxquels nous étions appelés à participer.

Entre autres, il s'agissait:

- des mobilisations dès 1998 contre l'Accord multilatéral sur l'investissement:
- de la Marche mondiale des femmes en 2000;
- des manifestations et mobilisations de toutes sortes à l'occasion du Sommet de Québec en 2001;
- de la tenue du premier Forum Social Mondial à Porto Alegre au Brésil en janvier 2001;
- des mobilisations et quelques fois des révoltes pour dénoncer les sommets de l'OMC, les réunions du G-8, les rencontres de Davos... et bien d'autres.

Nous avons alors pris conscience de la nécessité d'agir dorénavant dans une perspective globale, sur des problématiques qui se vivent localement mais dont les composantes se situent au niveau mondial. L'insertion des membres de L'EMI dans des mouvements mondiaux (Marche mondiale des femmes, Forums sociaux mondiaux, Lutte pour l'eau, etc.) a amené l'organisme à inscrire formellement la mondialisation dans ses textes d'orientations. On n'a qu'à consulter les perspectives d'avenir adoptées en 1998 par l'Assemblée générale: Orientations et perspectives pour le travail de L'EMI 1999-2003, puis en 2003 pour s'en convaincre.

De la proposition de faire entrer des postes de télévision dans les communauté en 1955 jusqu'à la participation active à des mobilisations mondiales comme la Marche des femmes ou les Forums sociaux, on voit le chemin parcouru dans la compréhension des mécanismes régissant le monde et dans les luttes pour y faire primer la justice.



La mondialisation vécue à la base. Le pire serait-il à nos portes?

Dans un livre¹ récent intitulé: *Globalisation, le pire est à venir,* les auteurs attirent l'attention en ces termes:

Début 2008, un certain nombre d'événements, apparemment sans rapport les uns avec les autres, ont éclairé la mondialisation d'un jour nouveau. De Douala (Cameroun) à Abidjan (Côte d'Ivoire) et du Caire (Égypte) à Dakar (Sénégal), les manifestations de rue n'en finissent pas de secouer les capitales africaines, elles font des morts... et des centaines de manifestants sont incarcérés après ces protestations plus au moins pacifiques contre la vie chère, c'estàdrie contre l'explosion des prix alimentaires sous l'effet de la hausse générale des matières premières agricoles.

Les auteurs remarquent que si, au sud, les gens se révoltent parce qu'ils ont faim, en Asie et en Europe, les grèves se succèdent au nom du pouvoir d'achat. Et plus à l'est, en Chine, la pollution fait des ravages, alors qu'à Paris, comme à New York, Londres et Tokyo, la crise financière commence à faire gonfler la question de la dette immobilière. Ces phénomènes pris au hasard annoncent, au dire des auteurs, la fin de la mondialisation heureuse.

En intitulant notre intervention la mondialisation vécue à la base, notre propos se veut un effort pour comprendre si l'Afrique de la base est consciente de l'ampleur de ce qui se passe, comment elle le vit et comment elle réagit. Nous partirons donc d'une enquête menée il y a 10 ans à Kinshasa sur ce phénomène.

1. Enquête dans la commune de Ngaba

Peu de travaux ont été consacrés aux recherches sur le terrain pour comprendre comment est vécue la mondialisation et comment elle est perçue, dans les villes d'Afrique notamment. Nous proposons ici, en guise d'introductions, les éléments d'une enquête réalisée en 1998 dans ce but, dans la commune de Ngaba².

Cette enquête a utilisé la technique de sondage sur la base des questions à choix multiples à partir d'un échantillon représentatif de la population³ de cette commune. La population sélectionnée a été appelée à répondre à un certain nombre de questions comme celles-ci:

- Que doit faire l'Afrique à l'heure de la mondialisation?
- Estimez-vous que la mondialisation est pour l'Afrique une chance, un risque de grave aliénation, la voie obligée du développement...?
- Où estimez-vous que la mondialisation est la plus forte?
- Quelle émission suivez-vous le plus à la radio et à la télévision?



Rigobert Minani, Jésuite. Président du groupe de défense des droits humains Jérémie, en République démocratique du Congo (RDC). Il coordonne également le Réseau des organisations des droits humains et d'éducation civique d'inspiration chrétienne (RODHECIC) et est responsable de l'animation du secteur socio-politique au Centre d'études pour l'action sociale (CEPAS) à Kinshasa. Il est l'auteur, entre autres, de 1990-2007: 17 ans de transition politique et perspectives démocratiques en RDC (2008).

- 1 Patrick Artus et Marie Paule Virard, Globalisation, le pire est à venir: inégalités croissantes, gaspillage des ressources, spéculation financière, course absurde aux profits et implosion de l'Europe, Paris, éd. la Découverte, 2008.
- **2** Léon de Saint Moulin, «La mondialisation dans la commune de Ngaba à Kinshasa», Congo-Afrique, septembre 1998.
- 3 Pour toute la démarche méthodologique de l'enquête, le lecteur lira avec intérêt l'article cité.

- Estimez-vous que les étrangers qui vivent en RDC exploitent le pays, ou sont des agents de développement, ou empêchent le vrai développement du pays...?
- Quelle est, selon vous, la principale source de difficulté en RDC?...

Le dépouillement de l'enquête s'est tout d'abord intéressé aux questions de perception, ensuite davantage à celles d'appréciation et enfin à celles de jugement des valeurs⁴.

Quelques résultats

À la question donc de savoir quels sont les programmes suivis à la télévision, les réponses ont montré que 50,5 % des personnes préfèrent les films étrangers. Et à celle de savoir où la mondialisation était la plus forte, il s'est avéré que c'était dans le domaine de l'information, du sport et de la technologie (69,7 %).

Cette enquête a révélé aussi qu'une large majorité des personnes interrogées se montrent favorables à la mondialisation, si l'on comprend par là qu'il s'agit d'opportunités nouvelles ou d'élargissement des horizons. Voilà pourquoi 62,4 % des personnes souhaitent que chacun puisse avoir la possibilité de travailler dans le pays de son choix. Tandis que d'autres trouvent un avantage à se marier avec quelqu'un d'une autre région (65,7 %), enfin un grand nombre (82,4 %) est favorable aux investissements étrangers en RDC.

Parmi ceux qui souhaitent avoir la liberté de travailler dans un autre pays, la majorité est composée de jeunes. Et 42,7 % de ceux-ci croient que la mondialisation est une chance pour l'Afrique et une voie obligée de développement.

Enfin, à la question de savoir que doit faire l'Afrique à l'heure de la mondialisation, 22 % des personnes interrogées estiment que l'Afrique doit ellemême s'engager dans le mouvement, former la population aux techniques internationales et améliorer son système de communication.

Il ressort donc de cette enquête que la population de cette commune de Kinshasa est déjà profondément marquée par la mondialisation.

En effet, le résultat de cette enquête est fort surprenant. Il y a 10 ans déjà, 80 % des personnes interrogées ont déclaré posséder une radio ou un poste de télévision et même des cassettes vidéo, et ce, dans un quartier pourtant pauvre de Kinshasa. Et 85 % de la même population adulte dit suivre régulièrement la radio et la télévision. Ensuite, 40 % des personnes interrogées ont déjà téléphoné à Kinshasa et 30 % à l'étranger. L'on comprend alors pourquoi ici la mondialisation est perçue être plus forte dans le domaine des nouvelles technologies de communication.

⁴ Léon de Saint Moulin, idem.

En outre, cette population envahie par ces aspects de la mondialisation estime, dans une proportion de 42,2 %, que celle-ci est la voie obligée du développement. Il faut noter que 56 % des personnes favorables à ce phénomène sont en possession d'un diplôme et sont donc soucieuses de s'intégrer dans les activités internationales.

Quand, par contre, l'on demande à ce groupe cible quelle est la principale source de difficulté en RDC, les réponses sont plus dispersées. Il cite la crise économique mondiale (19 %), l'exploitation des ressources par les étrangers (13 %), la mauvaise gestion (44 %). Si l'on fait la somme, l'enquête révèle donc que 76 % de la population de Ngaba (et par extrapolation celle de Kinshasa) est consciente que ses problèmes quotidiens ont une dimension mondiale. Elle est aussi convaincue que les effets pervers de la mondialisation ne dérangent la population qu'à cause de la faiblesse de gouvernance du pays et de la compromission de ses dirigeants.

Le résultat de cette enquête, à n'en pas douter, n'épuise pas le discours sur ce phénomène. S'il révèle de manière générale que la majorité est favorable à la mondialisation, il n'est pas évident que cette population, comme celle de la majorité des villes d'Afrique, mesure à sa juste valeur l'ampleur de la mondialisation. Nous nous proposons donc de prolonger nos réflexions dans ce sens.

2. Le discours sur la mondialisation

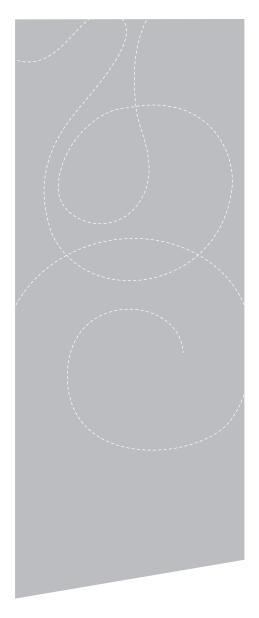
Un certain discours affirme le caractère irréversible du processus de la mondialisation et encourage à s'y engager avec détermination et compétitivité. Un autre prône l'homogénéisation culturelle et affirme une réduction rapide des différences culturelles qui retarderaient la marche triomphale vers le village planétaire. L'option est encore divisée sur le sort que la mondialisation réserve au futur de l'humanité.

Si, pendant des décennies, la mondialisation a laissé perplexe, c'est, entre autres, parce qu'il n'est pas facile d'en déceler les tendances lourdes. Sans vouloir trancher ce débat, l'on peut dire avec certitude que la globalisation s'impose à tous aujourd'hui. Il ne s'agit donc pas de savoir si l'on saute dans le train ou pas, il s'agit de constater que le Sud comme le Nord sont tous deux déjà embarqués dans un train qui roule à grande vitesse sans que personne ne semble pouvoir le maîtriser. Aujourd'hui plus qu'hier, nous pouvons plus facilement nous en faire une idée.

a) La mondialisation offre quelques opportunités

La mondialisation a produit des bénéfices pour l'humanité. L'on ne peut pas ne pas reconnaître certains des aspects positifs. Elle a permis des solutions aux problèmes qui exigent la coopération transfrontalière comme le contrôle de la drogue, la vente d'armes, la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent, la lutte contre la pollution, la protection de l'environnement, etc. Elle a rendu plus facile les recherches scientifiques et a favorisé la multiplication des ONG.

L'Internet, par exemple, sert autant aux multinationales qu'au personnel scientifique, aux défenseurs des droits de l'homme et aux défenseurs de l'environnement. Les nouvelles technologies de communication jouent aussi un rôle important dans tout ce qui est campagne internationale de solidarité. Elles raccourcissent le temps, l'espace et matérialisent le concept de village planétaire en mettant fin aux distances géographiques.



La mondialisation vécue à la base. Le pire serait-il à nos portes? (suite)

La globalisation favorise la prise de conscience d'appartenir à un monde unique, favorise également la démocratisation de l'information et la popularisation des combats pour sauver la planète.

b) Phénomène insaisissable

La mondialisation ne se laisse pas facilement définir: on la saisit, selon certains auteurs, sous trois aspects:

- de plus en plus de phénomènes se réalisent et se développent à l'échelle mondiale:
- · les interactions et l'interdépendance des liens entre les individus, les collectivités et les peuples de la terre se développent;
- · de plus en plus de réalités nouvelles prennent forme et se propagent d'une manière rapide à l'échelle de la planète.⁵

La mondialisation s'impose donc comme une nouvelle manière de gérer l'économie, le commerce, les relations internationales, la culture, bref la vie humaine dans ces composantes fondamentales. Elle est l'éclatement des frontières sur tous les plans⁶.

c) Phénomène ambigu et paradoxal

Autant elle suscite espoir et enthousiasme pour toutes les perspectives offertes, autant elle se présente comme une menace, une source d'insécurité. Dans la culture globale qu'elle propose grâce à la communication instantanée et à la technologie numérique, les paradoxes se montrent au grand jour:

Au moment où le monde a les meilleurs moyens de communication, beaucoup de ses habitants font l'expérience de l'isolement et de l'exclusion. Au moment où les frontières ont explosé, on ressent de partout le besoin d'affirmer et de défendre les identités locales. Au moment où les connaissances scientifiques atteignent des niveaux jamais imaginables, la simple dignité de la vie est menacée et l'avenir de la planète mise en danger.7

Par ailleurs, l'on se rend compte que la mondialisation a accéléré l'expansion d'une culture dominante marquée par l'accès plus facile à l'information et au savoir, mais aussi par le subjectivisme moral et le matérialisme. Dans beaucoup de sociétés, les individus se retrouvent de plus en plus seuls et luttent désespérément pour donner un sens à leur vie.

Dans ce monde global, on retrouve des forces sociales, économiques et politiques qui facilitent des nouvelles relations entre les gens et d'autres qui brisent les liens de l'amour, de la solidarité et de la famille humaine. Tandis que beaucoup de pauvres sont sortis de la pauvreté, le fossé entre riches et pauvres, tant à l'intérieur des nations qu'au niveau international, s'est creusé davantage.

- 5 Nyeme These, La mondialisation au prix de l'éthique, in La mondialisation vue du sud: Une approche multidisciplinaire, Centre d'études sur les cultures africaines (CECA), Université du Kasayi, Éditions Universitaires du Kasayi, Kananga, RDC, 2000, p.301.
- 6 Albertine Tshibilondi Ngoyi, La mondialisation vue et vécue par les femmes d'Afrique, Centre d'études sur les cultures africaines (CECA). Université du Kasayi, Éditions Universitaires du Kasayi, Kananga, RDC, 2000, p.193.
- 7 Décret sur la mission de la 35^e Congrégation générale de la compagnie de Jésus.

d) Vécue d'en bas, elle est une catastrophe⁸

D'en bas, nous vivons la mondialisation comme une vraie catastrophe. Nous faisons l'expérience d'un monde qui change à un rythme accéléré, entraînant des mutations si fortes, si rapides et si planétaires que les modèles traditionnels s'effondrent d'euxmêmes. Face à ce phénomène, individus et nations se trouvent débordés de toutes parts et avouent leur incapacité à contrôler cette réalité toujours plus envahissante.

Elle apparaît comme une force massive qui exclut et exploite le faible et le pauvre, qui intensifie l'exclusion et condamne à la mort. Elle contraint à la perte de toute dignité.

e) Elle attise les conflits et provoque des guerres

Les analyses affirment aujourd'hui que les principales causes des conflits en Afrique seraient à chercher dans la concurrence autour des ressources naturelles. «La cupidité et non les griefs politiques expliquent au mieux l'instabilité dans ce continent »⁹. L'accès par tous les moyens au pouvoir politique et au contrôle économique sont les moteurs des conflits violents sur le continent. Ces pouvoirs (économique et politique) se concentrent généralement dans les mains de quelques élites locales, généralement soutenues par des acteurs politiques et économiques internationaux. C'est la raison pour laquelle les conflits gravitent généralement aux alentours des réservoirs de ressources.

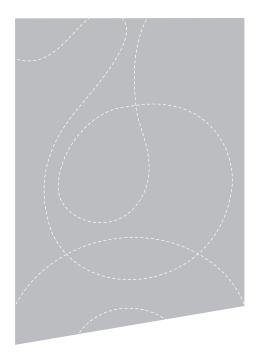
À cause de la mondialisation, nos ressources naturelles sont exploitées par des intérêts transnationaux qui, au gré des vagues, fomentent la violence et la guerre sur fond de mépris du droit international public, des droits humains et des droits des peuples à l'autodétermination.¹⁰

Par exemple, le conflit en RDC a vu apparaître dans la région une maffia politico-financière.

Le rapport des Nations Unies par le Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC publié le 12 avril 2001, affirme (au n° 213) que les principaux motifs du conflit en République démocratique du Congo sont devenus l'accès à cinq ressources minérales de première importance: colombo-tantalite, diamant, cuivre, cobalt et or ainsi que le contrôle et le commerce de ces matières. Depuis 1996, cette région a été laissée à la merci des affairistes de tout côté. D'où la criminalisation de l'État due à l'exploitation des ressources naturelles et au contrôle des matières précieuses.

Le même rapport des NU affirme en outre pour ce qui est de la criminalité (au n° 214) que: le pillage, l'extorsion et la constitution d'associations de criminels sont devenus choses courantes dans les territoires occupés. Ces organisations, qui ont des ramifications et des liens dans le monde entier, constituent un grave problème de sécurité auquel la région va maintenant devoir faire face.

En outre, la course effrénée du Nord pour accéder aux ressources d'énergie et autres ressources naturelles amplifie les dommages causés à la terre; notre eau est empoisonnée et polluée, nos forêts sont ravagées, sans compter le fait que nous sommes devenus le dépotoir des déchets toxiques et atomiques et autres rejets de la mondialisation.



8 Le paradoxe que crée la mondialisation fait que les populations du Sud sont contraintes à inventer les voies de survie.

- Quand les frontières s'ouvrent pour la mobilité des marchandises et se ferment pour le déplacement des gens, les jeunes du Sud rivalisent de génie avec les services d'immigration du monde pour rejoindre les super-marchés du Nord.
- Si le Nord ouvre modérément ses frontières à l'élite intellectuelle et les ferme aux débrouillards, ceux-ci découvrent les marchés des pays émergents où l'accès aux visas n'est pas un casse-tête et où les produits même de haute technologie coûtent relativement moins cher. C'est cette situation qui fait qu'il y a sur le continent africain un boum des compagnies aériennes qui relient les différentes capitales avec Dubai, Ngwanzou (en Chine), Bangkok, Hongkong, etc.
- **9** Ballentine K. et Nitzchke H. (2003) Beyond greed and grievance: Policy lessons from studies in the political economy of Armed conflict. International Peace Academy report.
- 10 La situation en RDC en est un exemple parfait. La guerre de 1996 correspond à la période de la mobilité des capitaux étrangers dans le secteur minier. La guerre de 1998 correspond au boum du téléphone cellulaire. Et le processus de paix 2002, la chute du prix du coltan au marché international. Et le panel des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC confirme que la guerre en RDC était une guerre de prédation.

La mondialisation vécue à la base. Le pire serait-il à nos portes? (suite)

Face aux désordres qu'elle crée, les quelques opportunités offertes par la mondialisation en Afrique s'avèrent des trompe-l'œil. Moins de 1 % des Africains utilisent Internet et la ville de Tokyo a plus de téléphones que toute l'Afrique.

f) Le Nord n'est pas non plus épargné

La mondialisation heureuse s'éloigne chaque jour et ceux qui avaient annoncé des jours heureux reconnaissent avoir sous-estimé son impact sur les inégalités. Elle marque la fin du monopole de l'Occident. En effet, en 2025, les pays émergents pèseront quelque 65 % du PIB mondial et comme signe annonciateur, le PIB de la Chine en 2007 a, pour la première fois, dépassé le PIB allemand faisant de la Chine aujourd'hui, la troisième puissance mondiale après les USA et le Japon¹¹. Cette montée en puissance des pays émergents aura de graves conséquences.

La globalisation alimente donc aujourd'hui un certain nombre de tendances lourdes qui, à long terme, ne seront plus soutenables¹². L'on remarque déjà que le potentiel d'augmentation de la production du CO² des pays émergents est considérable alors que les infrastructures automobiles et le revenu par habitant sont encore faibles. Bientôt leur progression sera rapide.

L'on se demande de quel droit les pays riches imposeraient, au nom de l'avenir de la planète, un coup de frein à cette quête collective de l'amélioration des conditions de vie? L'élévation du niveau de vie mondial aura aussi pour conséquence une hausse de la demande de produits alimentaires. La hausse du revenu par habitant provoguera l'envolée de la demande des ressources et augmentera la pollution. Il s'avère donc que la globalisation est un chaudron qui va épuiser les ressources rares, encourager les politiques d'accaparement et de réchauffement de la planète et des dérives environnementales.

Ainsi, la mondialisation provoque la délocalisation des industries vers les pays émergents au détriment de l'emploi en Occident; elle favorise la consommation excessive des ressources rares et favorise la hausse de la consommation des matières premières et l'augmentation de la pollution dans la même proportion.

Il faut agir maintenant

La mondialisation a suffisamment montré qu'aucune nation ne pourrait résoudre à elle seule les défis de la pauvreté, de la maladie, de la sécurité, du crime, du terrorisme, de l'instabilité financière et de la dégradation écologique. Notre monde a besoin aujourd'hui de plus de solidarité. D'aucuns proposent, pour donner un cœur et une âme à la mondialisation, de recourir aux principes traditionnels de la doctrine sociale de l'Église, dont: La dignité humaine, l'interdépendance, le bien-commun, la subsidiarité et la solidarité.

¹¹ Patrick Artus et Marie Paule Virard, Idem, p.11.

¹² Idem: «La délocalisation qui déstabilise les vieux pays industriels, enrichissement indécent. gaspillage des matières premières, outrages répétés à l'environnement ».

L'on doit dès maintenant agir collectivement car le pétrole, les matières premières alimentaires, les ressources naturelles, l'eau et l'air que l'on respire apparaissent désormais comme autant de biens publics mondiaux. Aujourd'hui, il n'y a plus de place pour les solutions nationales ou régionales. L'on sait maintenant que le bas salaire de l'ouvrier chinois, qui ne profite d'aucune protection sociale, a un impact direct sur l'emploi au Québec.

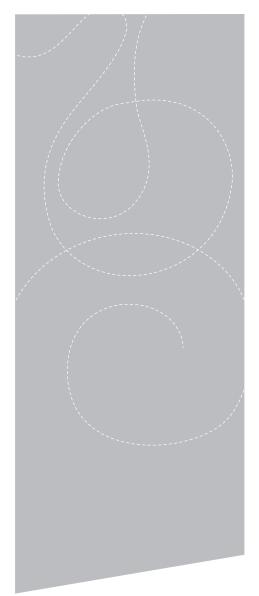
La complexité des problèmes que nous affrontons demande que nous bâtissions des ponts entre riches et pauvres, entre ceux qui détiennent les pouvoirs politiques et ceux qui ont des difficultés à faire reconnaître leurs droits. Le monde ne peut plus supporter le développement d'un capitalisme déconnecté de la démocratie sur fond d'institutions internationales défaillantes.

Agir est possible, car la mondialisation n'est pas une fatalité, elle est l'œuvre de l'homme. Elle n'est pas le résultat des forces aveugles, elle est une construction de l'homme. Nous avons la possibilité d'en promouvoir les avantages et d'en contenir les inconvénients¹³.

Il faut aujourd'hui, à titre d'exemple, une coordination mondiale, une planification dans la consommation des ressources rares ou non renouvelables. La solidarité exige que, dans la planification, on agisse selon le principe de la destination universelle des biens qui, moralement, rend illicites et économiquement contre-productifs de change les coûts actuels sur les générations futures¹⁴.

Si, au contraire, le rythme actuel de la mondialisation continue, le monde va connaître toutes sortes de tensions à l'intérieur des pays et des guerres entre pays. L'urgence s'impose pour une nouvelle civilisation de l'amour et de la solidarité où les riches et les pauvres se donnent une chance de vivre ensemble et de garantir la vie aux générations futures: nous ne sommes pas les derniers habitants sur la planète Terre.

À cause de la mondialisation, la Terre pourrait faire face aux dangers de la tyrannie ou de l'anarchie... À nous de choisir.



¹³ De Saint Moulin, Idem, p.442.

¹⁴ Conseil Pontifical « Justice et Paix », Compendium de la doctrine sociale de l'Église, Éd. Vaticina, nº 367.



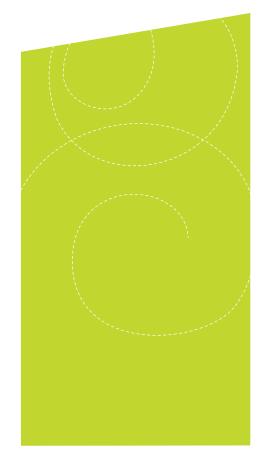
Théologies de la libération et théologies contextuelles Présentation de Denise Caron

Denise Caron, Sœur de Sainte-Anne. Coordonnatrice du Bureau de justice sociale des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine, depuis 1999. Elle a fait partie de l'équipe de la permanence à L'Entraide missionnaire de 1989 à 1992. Missionnaire au Chili de 1967 à 1989.

Dans Une histoire d'avenirs, parue à l'occasion des 25 ans de L'Entraide missionnaire, le rédacteur de l'ouvrage relève «quelques-uns des fils conducteurs qui traversent toute cette période de l'histoire» de l'organisme. Il souligne, entre autres, le «souci constant» de L'EMI de chercher à se donner et à offrir «une théologie et une spiritualité incarnées», adaptées aux différentes situations vécues par les missionnaires dans leur pays et leur Église d'insertion. Si l'on consulte les articles du Bulletin parus au cours de ces années, il apparaît manifeste, en effet, que L'Entraide s'était donné, comme priorité, d'assurer que toutes ses activités: congrès annuels, retraites intercommunautaires, sessions, communications, etc., se déroulent à partir de la vie et y retournent, mais non sans passer par une nouvelle réflexion théologique. Il faut se rappeler que les années 60-65 coïncident avec celles de Vatican II dont les travaux constituent une étape importante pour l'évolution de la mission de L'Entraide. Les communautés religieuses membres accueillent avec enthousiasme cette vague de renouveau issu du Concile. Rien d'étonnant alors que, dans les procès-verbaux des Assemblées générales annuelles, on ait noté à maintes reprises l'appui qu'elles ont donné à L'Entraide pour qu'elle poursuive les changements déjà amorcés. L'Assemblée de 1965 va même jusqu'à lui conférer le mandat explicite de procéder, avec l'Église, à son aggionarmiento. L'Entraide se le tient pour dit!

D'ailleurs, l'occasion ne tarde pas à venir. Nous sommes en 1968: l'Église d'Amérique latine vient d'approuver l'option préférentielle pour les pauvres, retenue comme une priorité par la Conférence de Medellin. Grâce aux nombreux contacts et partages avec les missionnaires d'Amérique latine, L'Entraide ne tarde pas à s'ouvrir « aux nombreuses tentatives des communautés chrétiennes de base pour développer une théologie qui soit adaptée à leur contexte», et à devenir partenaire dans la pratique d'une solidarité active et libératrice! Donc, « que ce soit la théologie de la libération, venue tout droit d'Amérique latine au début des années 70, ou encore les diverses théologies dites contextuelles, développées surtout en Afrique et en Asie », l'équipe de L'Entraide se mobilise, à cette époque, pour connaître et faire connaître «ces réflexions nouvelles sur Dieu comme autant d'expressions de foi » de chrétiens et de chrétiennes résolus à se réapproprier leur dignité et leur liberté comme peuple.

La pratique de ces communautés chrétiennes de base, Gustavo Gutierrez l'appelle, dans le langage qui lui est propre, « praxis chrétienne ». Consciente des besoins des missionnaires de plus en plus désireux de s'approprier cette nouvelle façon de faire la théologie, L'Entraide profite du passage de Gustavo à Montréal pour l'inviter comme personne-ressource au Congrès de l'été 1975. Le thème proposé porte sur une seule question: «L'Évangile, un outil d'oppression ou de libération?». Ces journées de réflexion et d'échanges, qui regroupent plus de 700 personnes, confirment L'Entraide dans le choix des orientations et de la méthodologie qu'elle préconise.



Elle profite donc de ce temps favorable pour organiser des sessions sur l'analyse sociale et pour offrir diverses grilles d'analyse aux personnes qui cherchent à apprendre comment établir une synthèse entre leur foi et la vie politique et sociale dans leur vie et dans leurs engagements.

1978-1979 sont des années difficiles pour L'Entraide! Comme bien d'autres instances de l'Église, cette dernière doit faire face aux critiques dont la théologie de la libération est devenue alors l'objet. Qui ne se souvient de la préparation et des conflits suscités par la houleuse rencontre de la Conférence épiscopale latino-américaine (CELAM) à Puebla? Si l'événement a provoqué d'importants débats chez les évêques plus conservateurs du CELAM, il est normal qu'il ait engendré des malaises, voire des dissidences, chez certains sociétaires de L'Entraide. Malgré tout, L'EMI continue d'organiser des colloques au bénéfice de qui s'intéresse à réfléchir avec d'autres sur les effets que pourrait avoir Puebla sur la pastorale et la spiritualité des missionnaires.

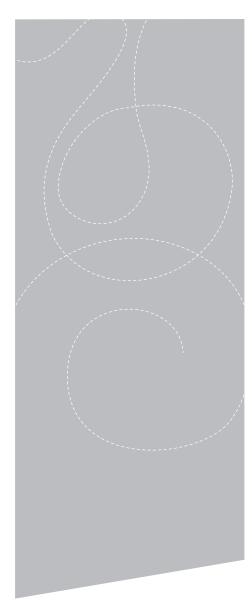
Avec l'arrivée des années 80, sans mettre de côté les acquis au niveau de l'analyse et de l'engagement social et politique, la spiritualité occupe une place plus importante dans la vie de L'Entraide. Son expression, souvent explicite, prend des formes diverses comme les célébrations eucharistiques, devenues des temps forts dans les Congrès annuels; les sessions de spiritualité; les soirées de prière, etc. Mais au fil des ans, L'Entraide choisit plutôt d'intégrer la dimension spirituelle dans le contenu de toutes ses activités. Une telle évolution ne se fait pas toujours sans tiraillement. Mais l'expérience s'avère globalement positive.

Voilà suffisamment d'exemples, me semble-t-il, pour reconnaître que ces 25 premières années des 50 ans de L'Entraide portent l'empreinte d'un souci réel de toujours chercher à développer une théologie et une spiritualité qui soient incarnées dans l'histoire.

Dans les années qui suivent, L'Entraide renouvelle son engagement: celui de relire la conjoncture socio-économique, politique, culturelle et religieuse à la lumière de la tradition biblique! De par son expérience du passé, en effet, et de par sa nature même, L'Entraide missionnaire demeure, tout au long de ces 25 années «avenir», le lieu par excellence pour réfléchir sur l'évolution de la théologie et de la spiritualité dans le contexte actuel de l'Église et du monde.

En 1984, c'est le contexte de l'Église qui retient surtout l'attention de L'EMI. Au Vatican, le cardinal Ratzinger vient de rendre public un document de travail sur les « Conséquences fondamentales d'une option marxiste », sousentendu celle de la Théologie de la libération. Les coups partent de haut! Envers et contre tout, L'Entraide décide d'offrir, de 1984 à 1988, un programme de quatre jours de réflexion théologique et spirituelle dont la méthode et le contenu s'inspirent directement de Medellin et de Puebla. Toujours soucieuse de se renouveler pour répondre aux besoins de l'heure, elle choisit, pour les deux années qui suivent, de centrer sa réflexion sur une relecture de la bible. C'est dans ce cadre que s'inscrivent ces journées d'étude au cours desquelles une centaine de personnes font l'expérience de l'approche biblique de l'engagement en découvrant comment « les prophètes, des analphabètes, nous apprennent à lire les signes des temps».

En 1985, se déroule, à Vancouver, un congrès sur le thème de la Théologie de la libération. L'Entraide n'hésite pas à déléguer un membre de l'équipe pour y participer. Au retour, une demande est faite à L'Entraide de s'impliquer dans l'organisation d'un groupe local de théologie contextuelle. Elle accepte





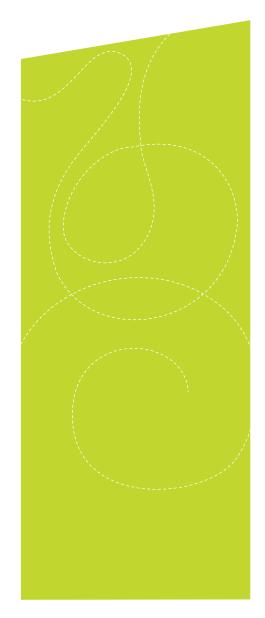
d'en assurer l'infrastructure et l'animation jusqu'en 1995. Heureusement, le groupe a poursuivi et continue de poursuivre ses activités, mais en dehors des cadres de L'EMI.

Le thème du Congrès de 1989 — «Monde...Église...en mal de démocratie » — rassemble des centaines de participantEs dont plusieurs attirés par la polémique déclenchée par le Projet Parole et Vie, lancé en 1988 par la Conférence latino-américaine des religieux (CLAR). Invitée au Congrès comme déléguée de la CLAR, Ivone Gebara, philosophe et théologienne brésilienne, expose la position du CELAM: la Conférence des évêques de l'Amérique latine reproche à la CLAR d'interpréter la Bible à partir de la réalité des pauvres plutôt qu'à partir du magistère. Devant cette rupture du CELAM avec les options de Medellin et de Puebla, la réaction de l'assemblée est vive: on se mobilise sur place pour diriger des pétitions au CELAM, un communiqué de presse aux médias, des lettres d'appui à la CLAR. Malgré tout, le Projet Parole et Vie est annulé. Mais à L'Entraide, et dans quelques groupes de solidarité, il aura des suites.

En 1991, en effet, L'EMI met sur pied le collectif Parole et Vie dans le but de se solidariser avec la CLAR toujours fortement remise en question par le CELAM dans certains de ses projets. En 1992, dans le contexte du 500° anniversaire de l'évangélisation en Amérique, ce collectif devient le groupe Evangélisation et culture dont la tâche est d'informer les chrétiens et chrétiennes d'ici sur les enjeux, la préparation et le déroulement de la réunion du CELAM, prévue pour octobre 1992, à Santo Domingo. Préoccupées par le document préparatoire qui semble s'inscrire dans le courant de la Restauration, quelques personnes et les organismes qu'elles représentent, dont L'Entraide missionnaire, décident de se mobiliser pour susciter la solidarité des chrétiens et chrétiennes du Québec avec les personnes pauvres de l'Amérique latine. De là est né le livret L'option pour les pauvres, menacée? Santo Domingo 1992, et ce, grâce au généreux apport de théologiennes et théologiens de plus en plus nombreux à prendre la parole.

Parmi les activités des années 92-97, il faut souligner la place importante que réserve L'Entraide à la réflexion sur la théologie féministe, grâce à l'indéfectible collaboration de Ivone Gebara comme personne-ressource. Une des forces d'Ivone, rappellent des participantes, c'est sa capacité d'analyser, souvent avec humour et poésie, les fondements anthropologiques de la morale, spécialement en lien avec la question de la relation homme-femme. Une autre de ses compétences, comme théologienne, est de réussir à faire la relecture de la Bible à partir de cette nouvelle anthropologie. Pour mieux comprendre et savourer la réflexion d'Ivone, je vous retourne aux volumes qu'elle a écrits.

Permettez-moi un mot pour rappeler l'ouverture que manifeste L'Entraide et le soutien qu'elle apporte aux différents pays du monde qui, à cette époque,

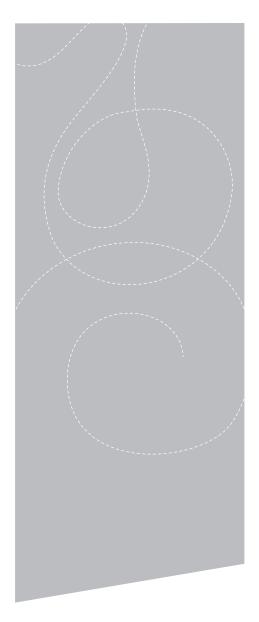


tentent de reconstruire la théologie de la libération à partir de leur propre culture. Je veux surtout faire référence ici à l'Association œcuménique des théologiens et théologiennes du Tiers-Monde (EATWOT). Ce Collectif est né précisément d'une volonté commune des pays du «tiers monde» à s'unir pour développer une pensée théologique libératrice et donc anti-hégémonique européenne. Participent de ce groupe la théologie contextuelle des Africains que Jean-Marc Ela appelle la «théologie sous l'arbre»; la théologie «indigéniste» pleine de sagesse et d'espérance, etc. Ceux et celles qui, durant ces années, ont participé au programme de formation de L'Entraide, se souviendront du tour d'horizon accordé à ce nouvel éventail des théologies contextuelles qui surgissaient ici et là dans le monde.

L'idéologie de la mondialisation qui, à la fin du siècle, envahit trop brusquement la planète, oblige L'Entraide à ajuster ses paramètres. En 1999, elle s'entoure d'une solide équipe de recherche pour planifier sa réflexion sur «la mondialisation à l'heure des solidarités»; une réflexion qu'elle poursuivra en 2001, en proposant des alternatives «Vers une autre mondialisation», celle de la solidarité planétaire. Au congrès 2002, au moment où L'Entraide décide d'évaluer «Le choc du 11 septembre 2001, un an plus tard », de nombreuses personnes viennent renouveler l'énergie dont ils ont besoin pour exorciser la terreur entretenue par les services de sécurité des gouvernements américain et canadien. À tous ces congrès annuels, les célébrations du samedi soir et les réflexions du dimanche matin sont toujours des moments que privilégie L'Entraide pour aborder ces problématiques dans une perspective de foi.

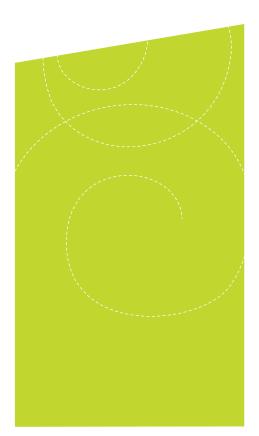
En somme, après ces 50 ans d'expérience, on peut conclure que L'Entraide continue toujours d'être, pour «les minorités catholiques que nous sommes dans l'Église», une voix prophétique au sein de notre monde. À preuve: c'est elle qui nous rassemble ici, cette fin de semaine; elle nous a convoqués à identifier et à choisir des «voies de solidarité» pour défendre les droits humains « dans notre monde d'aujourd'hui, en mal de justice, de paix, » de sécurité humaine.

Aux congrès annuels de L'Entraide, il existe une tradition: celle de privilégier ces moments pour aborder les problématiques traitées le samedi, dans une perspective de foi. Pour guider cette démarche, nous avons, cette année, l'avantage de pouvoir compter sur la collaboration et la compétence d'un théologien et d'une théologienne dont la réputation n'est plus à faire: Gregory Baum et Ivone Gebara.





Gregory Baum, théologien et sociologue. Il a été expert au concile Vatican II et fondateur de la revue The Ecumenist. Professeur émérite de la Faculté des Sciences religieuses de l'Université McGill et membre du comité de rédaction de la revue Relations, il est auteur de nombreux ouvrages dont Compassion and Solidarity: The Church for Others (1990), Le monothéisme: Un Dieu, trois religions (2003) et Étonnante Église (2006).



Le rôle créateur des minorités dans l'Église

Je suis très honoré d'avoir été invité par L'Entraide missionnaire (L'EMI) à faire une conférence lors de son 50° anniversaire. J'ai toujours eu de l'admiration pour le travail de cet organisme remarquable, pour son équipe dévouée et intelligente et pour sa vision liant foi et justice de façon inséparable. Depuis 22 ans, j'ai assisté à presque tous les congrès de L'EMI. Celles et ceux qui organisent et participent à ces congrès font partie de mon chez-moi spirituel. Vous autres, militants et militantes, vous me soutenez dans ma foi et me donnez le goût et l'énergie pour continuer mon propre ministère.

Pourtant, comme vous le savez, nous représentons une minorité dans l'Église catholique. Dans les années 70, nous croyions que le mouvement liant foi et justice était en train de définir l'orientation principale de l'Église tout entière. Mais, depuis lors, un fort courant conservateur promu par l'autorité ecclésiastique, mettant l'accent sur l'identité catholique et défendant les frontières de l'Église, nous a réduits à une minorité. À cause de cette triste expérience, j'ai décidé de faire une conférence sur le rôle créateur des minorités dans l'Église.

Il serait intéressant d'ailleurs d'étudier le rôle des minorités dans toute l'histoire de l'Église. C'est même un sujet qui a intéressé les sociologues. Mais ce n'est pas cela que je veux faire aujourd'hui. Je vous parlerai d'abord des minorités et de leur mission ecclésiale avant le concile Vatican; par la suite, j'essaierai de dessiner le profil théologique de la minorité que nous sommes, nous dont la foi est appel à la justice.

Les courants minoritaires avant le concile

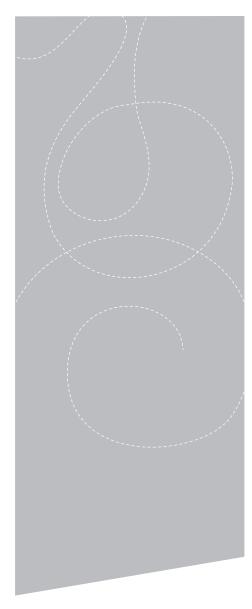
Pour commémorer le 50° anniversaire de la convocation du concile Vatican II, la revue Relations prépare un numéro spécial pour janvier prochain. La revue m'a invité à écrire un article sur les courants minoritaires dans l'Église catholique, courants qui ont préparé le virage théologique et pastoral pris par le concile. La nouvelle orientation du concile n'est pas tombée du ciel, elle n'est pas une œuvre miraculeuse du Saint-Esprit, elle est plutôt conséquente à la volonté de Jean XXIII qui a permis aux mouvements minoritaires d'influencer l'enseignement officiel de l'Église. Il faut admettre que ces mouvements n'étaient pas bien connus ni au Québec francophone, ni en Amérique anglophone avec son catholicisme d'origine irlandaise. Le Québec, comme l'Irlande, tous deux conquis par l'Empire britannique protestant, ont généré un catholicisme de résistance, qui a mis l'accent sur l'unanimité et l'obéissance. Mais, dans plusieurs pays d'Europe, il y avait depuis des années des mouvements d'Église qui critiquaient le statu quo et favorisaient renouveau et réforme.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

- Il y avait dans l'Église un mouvement laïc, surtout dans les pays démocratiques. Nombreux étaient les politiciens catholiques et leurs alliés intellectuels qui s'opposaient à l'intervention des évêgues et du pape dans les affaires de l'État. Voici un seul cas célèbre: Luigi Sturzo, fondateur d'un parti catholique italien indépendant de l'autorité ecclésiastique, a été censuré par le pape et, plus tard, chassé d'Italie par Mussolini. Ce mouvement promouvait la liberté religieuse et les autres droits civils, maintes fois rejetés par le magistère romain.
- Il y avait un mouvement liturgique, souvent regardé de travers par la hiérarchie, qui critiquait la piété purement privée et la dévotion excessive aux saints, et qui mettait en valeur la centralité du Christ dans le culte et dans la spiritualité. Ce mouvement favorisait la participation active des fidèles à la messe; certains de ses militants voulaient même que le latin soit remplacé par la langue vernaculaire.
- Il y avait aussi un mouvement biblique. Ce mouvement avait deux volets: le premier promouvait des éditions de la Bible à bon marché, pour que le peuple puisse l'acheter; le deuxième encourageait la rédaction de commentaires bibliques adressés aux gens ordinaires. Ce mouvement critiquait la prédominance de la pensée scolastique dans l'Église.
- Il y avait un mouvement théologique, ayant des racines déjà au XIX^e siècle, qui cherchait à corriger la conception purement institutionnelle de l'Église catholique en soulignant la théologie du corps du Christ, capable de reconnaître l'œuvre de la grâce au-delà des frontières ecclésiastiques.
- Il y avait, dans notre Église, un courant œcuménique, malgré la condamnation de ce mouvement par Pie XI en 1928. Ce pape disait: Si les protestants cherchent vraiment l'unité chrétienne, qu'ils se convertissent au catholicisme et commencent à m'obéir. Pourtant, des catholiques, animés par un esprit œcuménique, ont formé leurs propres organisations: ils ont dialogué avec les protestants et publié des revues et des livres favorisant la réconciliation des chrétiens dans la vérité de l'Évangile.
- Il y avait, après l'Holocauste, un courant qui critiquait le discours antijuif, souvent employé dans la prédication chrétienne, et promouvait une nouvelle solidarité spirituelle avec les juifs. Il y avait aussi des théologiens prônant une certaine ouverture aux religions non-chrétiennes, qui se sont vus réprimandés par Rome.

Voilà six mouvements minoritaires dans l'Église de la première moitié du XXe siècle. Bien des prêtres et des laïcs engagés dans ces mouvements ont eu des difficultés avec l'autorité ecclésiastique; certains ont même été condamnés par Rome. Mais le concile convoqué par Jean XXIII a permis à ces mouvements d'exercer leur influence sur l'Église tout entière. De nombreux théologiens appartenant à ces mouvements ont été invités comme peritus (experts) assignés à des commissions du concile. Moi-même, j'ai été nommé peritus au Secrétariat de l'unité chrétienne. La nouvelle orientation pastorale, spirituelle et théologique adoptée par le concile Vatican II a, dans une grande mesure, établi ses bases sur les réalisations des courants minoritaires.

Elle est encourageante, cette histoire du rôle joué par ces mouvements minoritaires dans l'Eglise. Des conditions très spéciales ont permis une telle évolution. On n'ose pas généraliser cette expérience positive. Il y a eu des mouvements minoritaires dans l'Église qui ont été étouffés par l'autorité ecclésiastique, ou qui, ayant perdu leur enthousiasme, ont disparu, ou qui ont été expulsés par l'Église ou bien qui ont choisi de s'exclure eux-mêmes. L'expérience du concile Vatican II a donc été très spéciale. Je crois que le





refus de la modernité par le magistère romain n'était plus acceptable pour les catholiques sensibles à la réalité sociale dans laquelle ils vivaient et qui incluait la démocratie, la laïcité, le pluralisme religieux, la liberté et la responsabilité personnelle. Encouragés par Jean XXIII, les mouvements à la base sont devenus tellement forts que les évêques conservateurs et la curie romaine ne pouvaient plus leur résister.

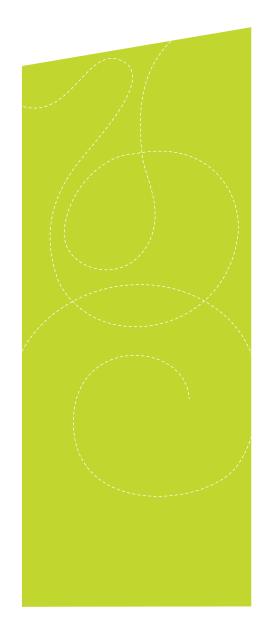
Le profil théologique de la minorité que nous sommes

Cinquante ans plus tard, nous, fidèles au concile Vatican II, constituons une minorité dans l'Église. Je vais essayer de dessiner le profil théologique de ce que nous sommes. Je veux nommer les courants théologiques et les expériences spirituelles qui nous ont influencés. En le faisant, je prends un certain risque, car nous ne sommes pas nécessairement d'accord sur tous les points. Mais, ayant participé pendant des années à notre congrès annuel, je suis convaincu que nous partageons la même orientation spirituelle. Cette orientation, comme je vais le montrer, n'est plus encouragée par les autorités ecclésiastiques.

1. La solidarité universelle

Le concile Vatican II nous a enseigné la solidarité universelle qui n'exclut personne. Voici la première phrase de Gaudium et spes: «Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des humains de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ». Je ne connais aucun document ecclésiastique antérieur qui promeut une solidarité qui embrasse tous les humains. Dans le passé, la charité proclamée par l'Église ne s'étendait pas aux hérétiques, ni aux juifs, ni aux païens. La solidarité universelle proclamée dans Gaudium et spes a obligé le concile à reconnaître les droits humains universels et à repenser les relations de l'Église avec tous ceux et toutes celles qui vivent hors de ses frontières visibles.

Le concile a décidé de mettre l'accent sur ce que nous partageons avec les autres, au lieu de souligner nos différences. Nous avons découvert que nous partageons avec les protestants la même foi en Jésus-Christ, malgré certaines différences doctrinales. Le concile a donc encouragé les catholiques à participer au mouvement œcuménique, au dialogue avec les chrétiens non-catholiques et à coopérer avec eux dans des projets de justice sociale. Le document Nostra aetate nous demande de mettre l'accent sur les croyances et les valeurs que nous partageons avec les religions nonchrétiennes, malgré la différence fondamentale qui existe entre nos croyances et les leurs. Le concile a favorisé le respect mutuel entre les grandes religions, promu le dialogue interreligieux et encouragé la coopération de toutes en faveur du bien commun.



Cette orientation pastorale nouvelle a été fortement appuyée par Paul VI et Jean-Paul II. Même si ce dernier était un grand conservateur en ce qui concerne l'organisation ecclésiastique et qu'il a restauré la monarchie pontificale dans l'Église, il a toujours encouragé le dialogue œcuménique, respecté le pluralisme religieux et promu les droits humains dans le monde.

En écoutant les discours de Benoît XVI, nous constatons que le pape actuel regarde cette ouverture au monde comme un danger. Il craint, en effet, que l'accent mis sur ce qui nous unit aux autres rende poreuses les frontières de l'Église et affaiblisse l'identité catholique. Il a peur que l'œcuménisme incite les catholiques à se définir tout simplement comme chrétiens. Dans l'instruction Dominus Jesus, publiée en l'an 2000 par le cardinal Ratzinger, alors président du Saint-Office, le futur pape critique ce qu'il appelle «l'idéologie du dialogue». Selon lui, le dialogue est problématique car il fait abstraction de la vérité et, ainsi, encourage le relativisme. Devenu Benoît XVI, il reprend cette même idée. Selon lui, le dialogue est un échange d'informations qui met la vérité entre parenthèses.

Par contre, pour Jean-Paul II, le dialogue était une œuvre d'amour, un effort de se détacher de son propre point de vue et de comprendre l'autre à partir de sa perspective à lui. Selon Jean-Paul II, le dialogue œcuménique et interreligieux transforme tous les participants, élargit leurs horizons et approfondit, chez tous, la perception de leur propre tradition. C'est ainsi que Jean-Paul II a respecté le pluralisme religieux dans le monde et promu la réconciliation des grandes religions dans la justice et la paix. S'adressant aux représentants des religions rassemblés à Assise en 2002, il a dit ceci:

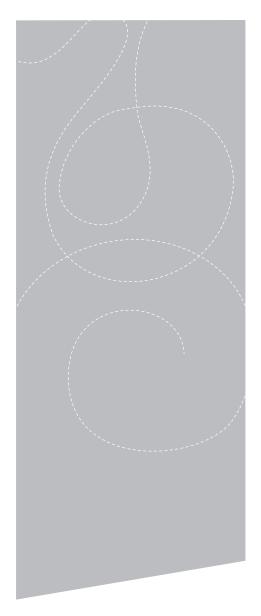
Avec un émerveillement chaque jour renouvelé, nous constatons la variété avec laquelle la vie humaine se manifeste, des deux pôles féminin et masculin jusqu'à une multiplicité de dons caractéristiques, propres aux diverses cultures et traditions, qui constituent un univers linguistique, culturel et artistique aux formes et aux facettes multiples. C'est une multiplicité qui est appelée à s'associer par la confrontation et le dialogue pour l'enrichissement et la joie de tous.

Ce point de vue n'est pas partagé par Benoît XVI. Selon ce dernier, le pluralisme religieux est un fait purement historique; il n'existerait en réalité qu'une seule vraie religion: le catholicisme. Deux expressions latines sont souvent utilisées pour énoncer cette affirmation: le pluralisme religieux existe de facto, mais de jure la seule vraie religion serait le catholicisme.

2. L'option pour les pauvres

La deuxième dimension de notre profil théologique est l'option pour les pauvres, c'est-à-dire l'engagement à regarder la société avec la perspective des pauvres et des exclus, et à se montrer solidaires de leurs luttes pour une plus grande justice. C'est un principe pastoral qui nous est venu de la théologie latino-américaine de la libération. Puisque cette théologie a été critiquée plusieurs fois par l'autorité ecclésiastique, il vaut la peine de rappeler que cette option pour les pauvres a été affirmée par la conférence latino-américaine des évêques à Medellin et à Puebla, ainsi que par la conférence canadienne des évêques dans leurs lettres pastorales des années 70. Voici deux textes très clairs.

Comme disciples du Christ, nous avons une responsabilité précise dans l'établissement d'un ordre social fondé sur la justice. Nous sommes les héritiers des prophètes d'Israël, tels Amos, Jérémie, Isaïe, pour qui connaître Dieu, c'est chercher la justice pour les déshérités, les pauvres et les opprimés. C'est le même Esprit qui a inspiré et les prophètes et Jésus de Nazareth¹.



¹ De la parole aux actes (1976), nº 4, dans La justice sociale comme Bonne Nouvelle: Messages sociaux, économiques et politiques des évêques du Québec, 1972-1983 (Montréal: Bellarmin, 1984) 37.

Le rôle créateur des minorités dans l'Église (suite)

À l'instar des prophètes, Jésus a consacré tout son ministère à apporter « la bonne nouvelle aux pauvres » et « la liberté aux opprimés ». Comme chrétiennes et chrétiens, nous sommes appelés aujourd'hui à Le suivre en nous solidarisant avec les victimes de l'injustice, en analysant les principales attitudes et structures qui sont à l'origine de cette souffrance humaine, et en soutenant les pauvres et les opprimés dans leur lutte pour la transformation de la société².

Selon cet enseignement ecclésial, il y a un lien étroit entre la foi, l'amour et la justice. Dans des conditions de graves injustices, l'amour du prochain se transforme en un désir pour la justice sociale et une incitation à l'action pour que les victimes soient libérées de leur souffrance et de leur dépendance. Selon Jean-Paul II, la proclamation de l'Évangile n'est pas authentique et intégrale si elle n'inclut pas l'appel de Dieu à la justice sociale et au respect des droits humains. C'est là la dimension politique de l'Évangile.

Aujourd'hui, les documents ecclésiastique ne parlent plus de l'option pour les pauvres. Le cardinal Ratzinger a toujours eu des problèmes avec cet engagement. Selon lui, l'accent sur le conflit entre riches et pauvres dans la société pourrait générer un conflit entre riches et pauvres dans l'Église elle-même et, en conséquence, inciter les pauvres à accuser les chefs ecclésiastiques d'être solidaires avec les classes possédantes. Pour protéger l'unité de l'Église et dans l'Église, le cardinal s'est toujours opposé à l'option pour les pauvres.

Depuis qu'il est devenu Benoît XVI, il souligne, dans ses deux premières encycliques, que l'amour du prochain, le commandement principal de l'Évangile n'a aucune signification politique. L'amour du prochain nous oblige à aider les pauvres, les malades et les exclus, mais cet amour ne nous oblige pas à analyser leur situation sociale et à agir pour la transformer. Voici deux citations de son encyclique *Deus caritas est*.

L'activité caritative chrétienne doit être indépendante de partis et d'idéologies. Elle n'est pas un moyen pour changer le monde de manière idéologique et elle n'est pas au service de stratégies mondaines, mais elle est la mise en œuvre ici et maintenant de l'amour dont l'homme a constamment besoin. (n° 31)

En ce qui concerne les collaborateurs qui accomplissent concrètement le travail de la charité dans l'Église, l'essentiel a déjà été dit: ils ne doivent pas s'inspirer des idéologies de l'amélioration du monde, mais se laisser guider par la foi qui, dans l'amour, devient agissante. (n° 33)

Pour Benoît XVI, l'amour de Dieu et l'amour du prochain appartiennent à l'ordre absolu et inconditionné, tandis que la vie politique appartient à l'ordre pragmatique permettant des différences d'opinions. Cela est vrai dans la plupart des situations: voter pour M. Harper ou pour M. Dion; être souve-

² Jalons d'éthique et réflexions sur la crise économique actuelle (1983), n° 4. op. cit. 67.

rainiste ou fédéraliste ne sont pas des questions décidées par l'Évangile. Mais il y a des situations historiques où l'Evangile nous appelle à un choix politique, comme l'opposition à l'apartheid en Afrique du Sud, à toute forme de dictature, à la guerre américaine en Irak, à l'occupation de la Palestine, à la mondialisation néolibérale, et à tant d'autres structures de péché. Il faut résister à l'empire, en défendant la liberté et les droits humains.

Même si l'option pour les pauvres n'est plus mentionnée par le magistère ecclésiastique, nous continuons à la pratiquer.

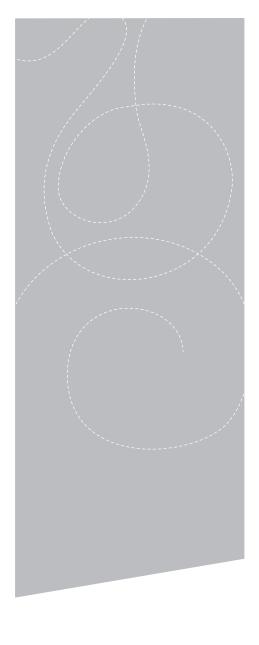
J'ai lu dans les journaux que Benoît XVI prépare une encyclique sur la question sociale qui rappellera les grands principes de l'enseignement social catholique. La grande tentation des personnes «spirituelles» est de louer la justice, la paix et les droits humains de façon abstraite, sans jamais nommer les acteurs, les gouvernements et les structures qui s'y opposent, comme le G8, le Fonds monétaire international ou le gouvernement américain et ses alliés, tel le gouvernement canadien. Nous, au congrès de L'Entraide missionnaire, nous nommons toujours les personnes ou les institutions qui oppriment et déshumanisent les peuples.

3. L'engagement féministe

La troisième dimension définissant notre profil théologique est l'engagement pour l'égalité entre l'homme et la femme. Ici, je ne peux pas citer l'enseignement ecclésiastique ni la théologie latino-américaine de la libération. Jean-Paul II a écrit de beaux textes louant la dignité et la vocation de la femme, mais il souligne en même temps la complémentarité entre l'homme et la femme. Il y a sans doute une certaine complémentarité entre les deux sexes: leurs fonctions biologiques respectives dans la procréation sont sûrement complémentaires. Mais si on ne donne pas une définition restrictive à cette complémentarité, elle pourrait être interprétée comme un principe qui habilite les hommes à commander et les femmes à obéir. Il vaut donc mieux, me semble-t-il, ne pas parler de complémentarité.

Nous sommes toutes et tous héritiers du mouvement féministe. Ce mouvement a eu une influence importante dans plusieurs Églises chrétiennes, mais pas encore sur la hiérarchie de l'Église catholique.

Permettez-moi de vous parler d'une admission étonnante qu'a faite le cardinal Ratzinger en 2004, avant son élévation au pontificat, dans un dialogue public tenu à Munich entre lui et le philosophe allemand Jürgen Habermas.³ Je n'ai pas le temps d'expliquer le contexte dans lequel le cardinal Ratzinger a fait l'aveu suivant. Dans le passé, dit-il, les philosophes et les théologiens catholiques croyaient qu'ils avaient une compréhension adéquate de la nature humaine et qu'ils étaient capables de discerner dans cette nature des lois et des principes moraux de pertinence universelle, c'est-à-dire des normes qui s'appliquent à toutes les sociétés. Mais cette théorie métaphysique du droit naturel, continue-t-il, est devenue un instrument émoussé, un instrument qui ne coupe plus, — en allemand — ein stumpfes instrument. Pourquoi faut-il abandonner cette théorie? Le cardinal donne deux raisons. Premièrement, l'évolution par laquelle l'humanité est passée ne nous permet plus de parler d'une nature humaine immuable; deuxièmement, le pluralisme des civilisations ne nous permet plus de regarder notre conception métaphysique de la nature humaine comme une vérité universelle. Pour trouver les normes morales permettant à l'humanité tout entière de vivre dans la justice et dans la paix, le cardinal exige que l'Église dépasse son euro-centrisme et s'engage dans un dialogue auquel participent toutes les civilisations. C'est là une admission qui, venant de Ratzinger, a étonné les théologiens allemands. Ils ont tout de suite reconnu que, si le magistère



³ Jürgen Habermas, Joseph Ratzinger, «Les fondements prépolitiques de l'État démocratique », Esprit (juillet 2004) 5-28.



ecclésiastique abandonnait l'idée métaphysique de la nature humaine, il faudrait repenser ce qu'il a dit sur la nature de l'homme et de la femme, repenser les raisons données pour l'exclusion des femmes de l'ordination sacerdotale, et repenser l'enseignement sur l'homosexualité.

4. Le parti pris pour le mouvement communautaire

Dessinant le profil théologique de notre réseau minoritaire dans l'Église, j'ai déjà mentionné la solidarité universelle, l'option pour les pauvres et l'engagement féministe. La quatrième dimension de notre profil est notre solidarité avec le mouvement communautaire.

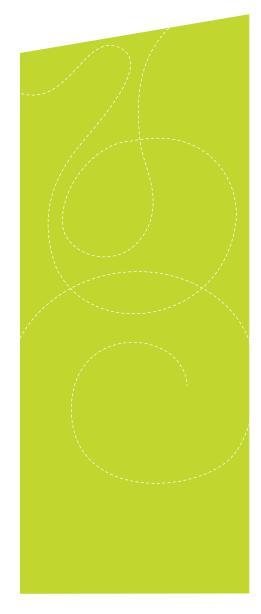
De nos jours, les partis politiques nous déçoivent. Ils n'ont ni la volonté ni le pouvoir de reconstruire la société et de s'opposer au capitalisme néolibéral. Les partis sociaux-démocrates du Canada et de l'Europe se distinguent euxmêmes très peu des partis libéraux et conservateurs. Je suis membre de Québec solidaire, mais puisque ce parti n'est appuyé que par 7 % de la population, il ne peut pas transformer la société. Cette déception est la raison pour laquelle bien des militants et des militantes choisissent de s'engager dans le mouvement communautaire, c'est-à-dire dans les efforts collectifs à la base de la société pour humaniser la vie commune.

Dans le mouvement communautaire, il y a toutes sortes de projets qui visent la transformation de la société par le bas. Voici quelques exemples: améliorer les conditions de vie dans un quartier, offrir de l'aide aux faibles et aux réfugiés, venir au secours des femmes menacées par la violence, promouvoir l'éducation et l'activité artistique parmi les chômeurs et les pauvres, créer des coopératives et de favoriser l'économie solidaire.

Même si le mouvement communautaire ne peut pas transformer les grandes structures sociales et économiques, il permet aux gens marginalisés de s'engager socialement, d'améliorer les conditions de leur propre vie et d'apporter de l'aide aux autres. Participer à ce mouvement permet aux gens de dépasser la solitude, de sortir de la déprime, de trouver l'amitié et de découvrir le sens de la vie quotidienne. De plus, ce mouvement produit une culture critique consciente des effets problématiques de la logique du capitalisme. Dans certains pays — par exemple, la Bolivie — ce mouvement a donné naissance à un nouveau type de parti politique.

Le Forum social mondial, ainsi que les Forums sociaux régionaux et nationaux — comme celui du Québec — cherchent à rassembler tous les militants et les militantes engagés dans des projets communs à la base de la société. Les participants de ces réunions se rendent compte qu'ils n'ont pas le pouvoir de reconstruire la société, mais ils croient que la transformer par le bas, par l'action à la base, annonce la véritable reconstruction de l'avenir. La devise des Forums est « un autre monde est possible ».

Au Québec, plusieurs congrégations religieuses, surtout féminines, sont



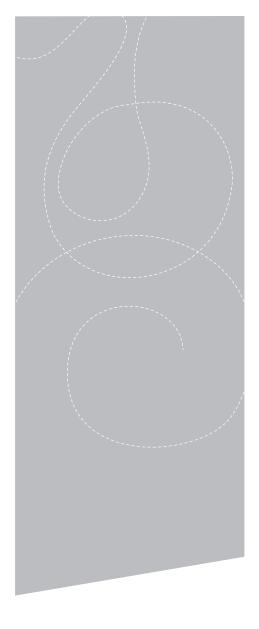
solidaires du mouvement communautaire et y participent, en permettant à ses membres de s'y engager et en lui apportant un appui financier. Le Centre Justice et Foi avec sa revue Relations et le Centre St-Pierre avec son programme de formation, eux aussi, appuient le mouvement communautaire. L'organisation catholique Développement et Paix est solidaire des mouvements communautaires dans les pays du Sud et y appuie financièrement des projets concrets à la base de ces sociétés.

Les marxistes orthodoxes avaient peu de sympathie pour le mouvement communautaire et l'économie sociale. Selon eux, ces activités sont purement réformistes, elles permettent au capitalisme de survivre: ce qu'il faudrait faire, selon eux, c'est d'organiser la classe ouvrière et saisir le pouvoir pour transformer le capitalisme de façon radicale. Mais leur projet politique, entamé dans plusieurs pays, a tristement échoué. Le penseur, qui a établi la base théorique du mouvement communautaire, était Karl Polanyi, chercheur et militant d'origine hongroise, qui est mort au Canada en 1964. Ses idées sont tellement intéressantes que je veux vous en présenter un bref résumé.4

Selon Polanyi, le dommage produit par le capitalisme libéral n'est pas seulement d'ordre économique, il est aussi d'ordre culturel. Selon lui, l'industrialisation capitaliste a produit une nouvelle forme de pauvreté nuisible au corps et à l'âme des ouvriers. La pauvreté n'est pas une condition nuisible pour des gens qui sont intégrés à une communauté marquée par une forte solidarité sociale et équipée d'un système de redistribution de la richesse. C'est là la pauvreté dans laquelle l'humanité a vécu tout au cours de l'histoire. La pauvreté produite par le capitalisme est tout autre, elle est accompagnée par la perte de solidarité et par l'isolement des individus. Polanyi nous rappelle que, dans les sociétés traditionnelles, le travail de tous les jours renforçait le lien social et confirmait l'identité de la communauté. Les gens travaillaient pour être respectés dans la communauté, pour y garder leur place, et pour contribuer à son bien-être. Par contre, le travail accompli dans les industries capitalistes oblige les ouvriers à guitter leur village, éprouvant le déracinement, perdant leur lien communautaire et expérimentant l'isolement. Désormais, ils travaillent uniquement pour gagner le peu d'argent nécessaire à la survie, et non plus pour assurer le respect de leur communauté. Selon Polanyi, l'industrialisation capitaliste a créé la nouvelle forme de pauvreté du «chacun pour soi», qui mine toutes les solidarités traditionnelles et enlève aux travailleurs la joie de vivre. C'est ça qui est arrivé à la fin du XVIIIe et pendant le XIX^e siècle en Europe et en Amérique du Nord. De nos jours, cette nouvelle forme de pauvreté est exportée aux continents du Sud.

Pour Karl Polanyi, nationaliser toutes les industries, comme le voulait le communisme, ne changerait pas beaucoup la situation des ouvriers. Ce qu'il faut faire, selon lui, c'est de réintégrer le travail journalier dans la communauté, c'est-à-dire de réorganiser le travail de sorte qu'il produise la solidarité entre les travailleurs et renforce le lien social avec la société. Toujours pour Polanyi, la lutte pour transformer la société est d'abord un mouvement social, un mouvement à la base de la société, l'effort multiforme de réorganisation du travail journalier pour qu'il produise une culture de solidarité et de préoccupation sociale. Il qualifiait ces efforts the re-embedding of daily work in society (la réinsertion du travail quotidien dans la société). Selon lui, la lutte politique pour la transformation de la société vient plus tard: ce qui compte d'abord, c'est la réorganisation du travail en vue de faire naître une culture de solidarité. C'est exactement cela que font le mouvement communautaire et l'économie solidaire.

Je trouve dommage que les théologiens latino-américains n'aient connu que l'œuvre de Karl Marx et qu'ils aient ignoré la pensée de Karl Polanyi.



4 Karl Polanyi, La grande transformation [1944] (Paris: Gallimard, 1983). Voir Gregory Baum, Karl Polanyi on Ethics and Economics (Montreal: McGill-Queen's University Press, 1996).



La théologie africaine est plus sensible aux effets culturels de l'économie capitaliste. Certains théologiens africains parlent, en effet, de « l'oppression anthropologique » imposée par le néolibéralisme en Afrique: ce qui est ici menacé, c'est l'identité personnelle des gens. C'est une crainte que Polanyi aurait bien comprise.

La crise de la spiritualité

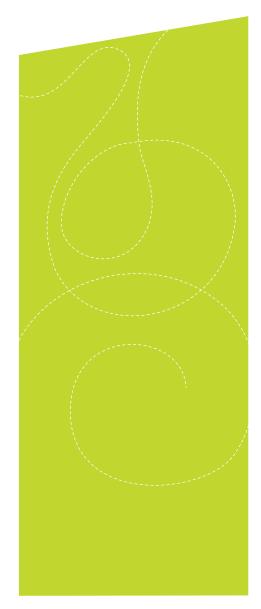
Le profil théologique de notre milieu, minoritaire dans l'Église, a plusieurs dimensions. J'ai mentionné la solidarité universelle, l'option pour les pauvres, l'engagement féministe et le partipris pour le mouvement communautaire. Une cinquième dimension fait allusion à une réalité que nous connaissons très bien, mais qui est rarement analysée dans nos congrès. Je veux parler de la crise de la spiritualité.

La spiritualité que nous avons connue quand nous étions plus jeunes nous a conduits à la vie surnaturelle. On distinguait alors entre la vie naturelle (les activités de tous les jours dans la société) et la vie surnaturelle (le comportement élevé à un niveau supérieur, guidé par la grâce divine et orienté vers la sainteté). Nos livres de spiritualité ne faisaient donc aucune référence à ce qui se passait dans la société: on n'y parlait pas de chômage, d'exploitation et d'inégalités sociales. L'idéal était la *fuga mundi*, la fuite du monde. Puisque Dieu notre Père était aux cieux, on voulait que nous aimions les choses célestes et méprisions les choses terrestres. L'Église officielle proposait son enseignement social en faveur de la justice sociale, mais puisque les problèmes de société appartenaient à la vie naturelle, cet enseignement, guidé par la raison et la loi naturelle, n'avait aucun rapport à la vie surnaturelle.

Cette spiritualité ne nous enseignait pas de regarder la société à la lumière de l'Évangile. L'amour du prochain — commandement principal du christianisme — nous pressait de venir au secours de nos voisins et de soigner les malades et les aînés. Mais, pour chercher Dieu, il fallait tourner le dos au monde; cette spiritualité encourageait l'indifférence à l'égard de l'histoire et l'ignorance des structures d'inégalités et d'injustices.

Cet héritage problématique explique pourquoi bien des militants et des militantes de nos milieux ont vécu une pénible crise de spiritualité. Le discours de piété et même certaines expressions de la liturgie les rendaient mal à l'aise. Aux oreilles de certains, même le mot spirituel constitue une référence aux cieux et au surnaturel, indifférente aux combats historiques pour la justice et la paix.

Frustrés par cette spiritualité, certaines chrétiennes et chrétiens ont relu les Écritures et la tradition catholique. Aidés par plusieurs théologiens et théologiennes, ils ont trouvé que le Dieu proclamé par Jésus-Christ n'est pas au ciel, mais est présent et actif dans l'histoire humaine. Je n'ai pas le temps de citer les textes bibliques et patristiques qui ont convaincu ces chrétiens



et leurs théologiens que le mystère de la rédemption, proclamé et célébré dans l'Église, est à l'œuvre dans toute l'histoire et offre à tout être humain l'accès à la grâce divine. Dieu est à l'œuvre

partout où les humains, dépassant leur égoïsme, aiment leur prochain, partout où ils s'engagent corps et âme en faveur du bien commun, partout où, émus par la souffrance des autres, ils viennent à leur secours, partout où ils ont soif de la justice et travaillent pour la paix, partout où ils s'engagent pour rendre la société plus juste et pour appuyer les droits humains,

partout où ils se solidarisent avec les opprimés et les marginalisés.

Selon cette théologie, Dieu est présent à l'histoire, pas seulement comme créateur, mais comme rédempteur. Le sacrement fondamental est la vie humaine elle-même: c'est là où la Parole divine nous rejoint, c'est là où l'Esprit nous anime.

Cette théologie a été acceptée par le concile Vatican II. Je cite: «Puisque le Christ est mort et ressuscité pour tous et que la vocation humaine est une et unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit saint offre à tous les humains, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au grand mystère de la rédemption».

Selon cette spiritualité, la divinité ne nous incite pas à une fuite du monde, mais, au contraire, elle nous envoie dans la société pour aider à la rendre plus juste et plus humaine. La divinité ne veut pas que nous nous occupions des choses célestes et méprisions les choses terrestres, mais, au contraire, elle nous fait désirer la justice et la paix et nous rend capables d'agir dans le monde. Selon cette spiritualité, Dieu produit en nous une grande tristesse devant les souffrances des autres, un profond désir de la justice sociale et la libération des opprimés, ainsi que la volonté de faire l'option pour les pauvres et de nous engager pour l'égalité entre homme et femme. C'est Dieu en nous qui nous fait croire, espérer et aimer — et qui nous rend solidaires de l'humanité.

C'est là la nouvelle spiritualité émergée dans l'Église et surtout dans nos réseaux minoritaires. Le Dieu unique, qui est Parole et Esprit, est

l'auteur de nos inquiétudes,

l'auteur de nos angoisses devant l'empire, économique et politique,

l'auteur de notre résistance à la piété, et de notre crise spirituelle,

l'auteur de notre désarroi dans l'Église,

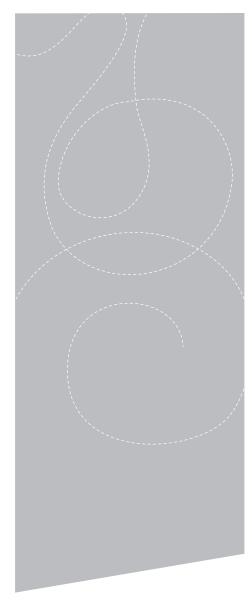
l'auteur de notre intelligence critique et analytique,

l'auteur de l'énergie qui nous permet d'agir,

l'auteur de la solidarité qui nous pousse à dialoguer et à coopérer avec tous les humains, croyants et athées, pour la justice et la paix, pour que la volonté de Dieu soit faite sur la terre.

Selon cette spiritualité, la façon de prier a changé. Pour nous, la prière devient silence, action de grâce et abandon à Celui qui nous porte, qui nous maintient, qui nous anime, qui nous fait vivre.

Voilà les cinq dimensions qui, selon moi, constituent notre profil théologique, celui de notre mouvement et de nos réseaux minoritaires. Nous survivons dans l'avenir; et le jour viendra où l'Église entière embrassera toute l'humanité et définira sa mission comme un ministère de la réconciliation de toutes et de tous dans la justice et la paix.





Ivone Gebara, membre de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame. Philosophe et théologienne brésilienne, professeure pendant près de 20 ans à l'Institut théologique de Recife, créé par dom Helder Camara et dont la fermeture a été décrétée par le Vatican. Sa pensée et ses engagements s'inscrivent dans l'herméneutique et la théologie féministes, l'anthropologie et l'éthique. Elle a écrit plusieurs ouvrages parus en différentes langues dont en français: Le mal au féminin: réflexions théologiques à partir du féminisme (1999), Les eaux de mon puits (2003), Fragile Liberté (2005).

Le mot «libération» a en lui-même une tonalité festive malgré toutes les difficultés qu'il intègre au niveau de son vécu. Je pense bien que ce mot a fait partie de l'histoire de L'Entraide missionnaire pendant ses 50 ans de vie, particulièrement par rapport à l'ensemble des options politiques et éthiques que cet organisme a maintenues tout au long de son existence. Nous savons parfaitement combien de mouvements de libération L'Entraide a soutenus et soutient encore dans différents pays comme expression de son choix politique et de sa mission.

Ma réflexion se situe sur le chemin de la recherche des mutations du mot «libération» dans nos histoires institutionnelles et personnelles, particulièrement à partir du contexte latino-américain. Elle représente la pensée d'une petite partie de personnes préoccupées du sort du christianisme en Amérique latine lié aux mouvements de libération et aux grands défis posés par des problèmes de l'environnement. La grande masse des gens qui se disent chrétiens sont loin de ce genre de souci et d'analyse et continuent à voir la religion comme quelque chose de stable et qui donne de la stabilité à la vie. Mon partage a ses racines dans le choix d'analyse des minorités dans un monde de pluralisme grandissant.

Je vous propose une réflexion à partir de la théologie, comprise comme une forme plurielle d'explication et compréhension de notre foi chrétienne en vue d'une pratique capable de soutenir et changer les relations humaines. Chaque théologie a des conséquences multiples et complexes pour la vie des personnes croyantes; c'est pour cela qu'il faut s'engager à revoir les concepts théologiques à la lumière des questions vitales de notre temps. Une de ces questions vitales concerne aujourd'hui notre capacité de détruire la vie dans toutes ces dimensions. Cette destruction se fait non seulement par nos inventions et interventions scientifiques, technologiques ou par la réduction de l'autre et de la Terre à une simple marchandise, mais par le maintien des conceptions anthropologiques et théologiques incapables de rendre responsable l'être humain en relation avec l'ensemble de la création. Dans la préface de son livre *The Executed God,* Mark Lewis Taylor¹ se demande s'il n'y a pas de contradiction dans le fait que des chrétiennes et chrétiens adorent un Dieu qui a été emprisonné, crucifié et exécuté et, en même temps, continuent eux-mêmes d'emprisonner, torturer et exécuter sommairement tant de personnes partout dans le monde. Ils continuent aussi de crucifier et de détruire l'environnement et d'empêcher le développement de la vie en nous et autour de nous. Chacun et chacune de nous pourra continuer à se rappeler d'autres exemples montrant que nous — combien d'entre nous —, les chrétiens, continuons d'être responsables pour tant d'injustices et d'oppressions dans notre monde tout en disant que nous sommes croyants. Croyants en quoi? Comment montrons-nous nos croyances? N'y

De la théologie de la libération à la libération de la théologie

¹ Taylor, Mark L., The Executed God: the Way of the Cross in Lockdown America, Minneapolis: Augsburg Fortress, 2001.

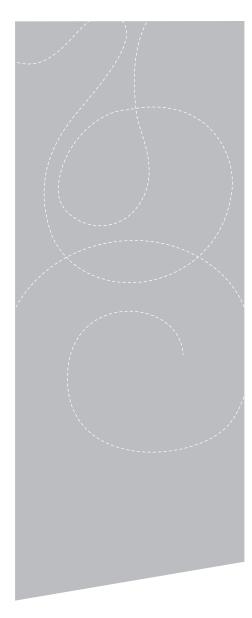
aurait-il pas contradiction dans nos croyances quand les politiciens les plus sanguinaires de notre temps se disent chrétiens et cherchent à se faire bénir par les églises chrétiennes? N'y aurait-il pas contradiction quand nous parlons de la dignité humaine des enfants de Dieu et que nous continuons à maintenir des hiérarchies de genre, de classe et de race? Si nous gardons le langage de la tradition, malgré ses limites, que veut encore dire que nous adorons un Dieu crucifié et un homme Dieu, mort et ressuscité? N'y aurait-il pas contradiction dans l'oubli des origines de notre foi et dans la construction d'une espèce de divinité complice des pouvoirs dominateurs de ce monde? Je me rends compte que c'est facile de nous critiquer et peut-être d'imaginer un idéal de perfection humaine qui est loin de nos possibilités. Mais le rôle du «penser» est d'inviter à penser — et c'est bien cela que nous sommes invités à faire. Dans cette même direction, je suis consciente aussi des ambiguïtés du mot «théologie», surtout à partir des options féministes; mais, même en le critiquant, je le garde comme partie de notre culture et tradition.

Probablement, selon le titre de ma conférence, vous me demanderez de quelle libération s'agit-il aujourd'hui pour la théologie. Est-ce que la théologie est responsable du mal fait par les chrétiens ou est-elle captive de quelque chose en particulier et demande à se libérer? Et si c'est cela, quelle est sa captivité?

Mon apport se situe plutôt au niveau de la théorie théologique en pensant à la pratique de la foi. Foi dans les possibilités de l'être humain, dans notre dignité, dans le chemin toujours renouvelé de notre liberté; foi dans nos capacités de solidarité et d'apprentissage de la justice en dépit de notre cruauté et de notre égoïsme; foi dans la vie en nous et autour de nous, foi dans l'interdépendance de tous les processus vitaux.

Je crois que la théologie chrétienne traditionnelle a reçu plusieurs coups directs et indirects tout au long du vingtième siècle. Les restes de modernisme, de marxisme, la révolution féministe, l'écologie, le pluralisme religieux, le post-modernisme, le post-colonialisme sont quelques mouvements qui ont atteint une institution religieuse dont l'orthodoxie se croyait inébranlable parce que fondée sur la volonté de Dieu. C'est bien cette orthodoxie, l'exercice du pouvoir religieux et les images institutionnelles de Dieu qui commencent à s'ébranler et à poser de sérieux problèmes à un bon nombre de personnes et mouvements. Ces mouvements n'ont pas eu comme objectif premier d'attaquer la théologie des Églises, mais de s'attaquer à des injustices dans la vie courante, injustices dans la société civile souvent légitimées par des théologies.

La théologie catholique dite officielle, en plus de l'eurocentrisme, était et est encore, malgré les fractures existantes, patriarcale, sexiste et veut avoir le monopole de la vérité sur l'être humain. Les questions relatives à la justice dans les relations humaines, soulevées par les différents groupes et mouvements, n'ont pas reçu une réelle considération par les différentes instances de l'Institution. Par exemple, toutes les questions soulevées par le féminisme au niveau de l'égalité des droits des femmes et les questions relatives à la vie sexuelle et reproductive ont donné lieu à un traitement autoritaire et dogmatique. L'Église catholique a toujours maintenu une conception de nature humaine assez hiérarchique et liée à une conception de la nature qui mérite une révision et une précision conceptuelle. De même sont à revoir les questions relatives au désastre écologique et à l'irresponsabilité des différents pays dans cette matière, sans oublier le grave problème des différentes guerres qui se sont multipliées aux XXº et XXIº siècles. En général,





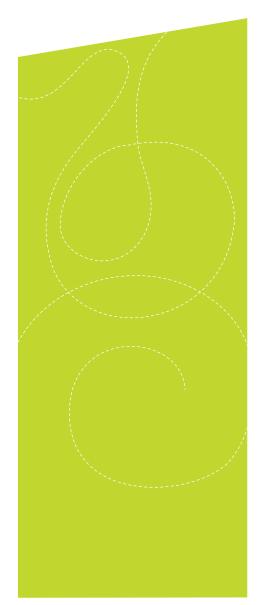
la hiérarchie des Églises essaie, d'une part, de réduire ou d'éliminer les questions soulevées par des explications tirées de la doctrine ou de la tradition présentée comme révélée par Dieu. D'autre part, elle utilise une rhétorique pleine de paroles sur la justice et l'amour qui n'ont pas d'effet réel sur la vie des gens et continue d'employer les mêmes concepts théologiques dans l'éducation de la foi, comme s'ils n'avaient rien à voir avec la socialisation des gens et le changement de culture. Ce comportement est un des symptômes qui révèle la crise de référence des Églises chrétiennes malgré le nombre de fidèles qui accueillent sans discuter ce qui est proposé pour leur croyance. C'est à partir de ce tableau que je situe ma réflexion sur la théologie et la libération. Elle se divisera en trois parties.

Dans une première partie, j'examine la contextualité de la théologie de la libération des années 1970 à 1990, la pertinence de sa recherche et le manque actuel de support historique et conceptuel pour se présenter comme théologie de la libération.

Dans une deuxième partie, je parle de la libération de la théologie dans le sens négatif, c'est-à-dire comme rejet ou refus de la pensée théologique critique traditionnelle. Ceci veut dire que le vécu le plus répandu est celui d'une foi sans théologie ou plus précisément d'une religiosité sans théologie ou sans pensée organisée. C'est la mort de la théologie en faveur de l'avènement de la religion sans pensée, religion marchandise utilisée pour résoudre différents problèmes immédiats, pour endormir les consciences ou pour consoler dans les souffrances immédiates.

Dans la troisième partie, j'examine la direction de la recherche de certains groupes, personnes et théologies qui essayent de retrouver la foi au-delà des concepts théologiques traditionnels et au-delà du rejet de la théologie critique. C'est un mouvement de changement radical des références anthropologiques et philosophiques pour mieux accueillir les besoins de notre humanité d'aujourd'hui.

Je ne propose pas ce troisième pas comme la solution qui portera des fruits de justice et de respect pour l'ensemble de l'humanité. Aujourd'hui, nous devons admettre qu'il n'y a plus un sens pré-établi pour l'histoire humaine, c'est-à-dire, un telos connu à l'avance. Aujourd'hui, comme dit le poème de Antonio Machado, «on fait le chemin cheminant». Il n'y a pas non plus un groupe qui soit le protagoniste principal de l'histoire ou un groupe qui garderait l'espérance pour l'ensemble. Nous sommes toutes et tous invités à donner notre contribution pour faire l'histoire du présent à la lumière de ce que nous croyons aujourd'hui. Certes, nous continuons à apprendre du passé et à penser à l'avenir. Mais, l'histoire présente est celle qui a plus de consistance et d'importance pour nous. C'est elle qui est notre corps présent et vivant aujourd'hui.



1. La théologie de la libération comme un contexte passé

La théologie chrétienne a eu le pouvoir d'organiser le sens de nos vies à partir d'une visée dite surnaturelle ou selon la volonté de Dieu, révélé en Jésus-Christ. C'est autour de lui, de sa naissance, de sa mission, de sa mort et résurrection que les grands moments de la vie des chrétiens s'est organisée. Il faut reconnaître que le pouvoir d'organiser symboliquement la vie est un grand pouvoir et celui-ci se poursuit jusqu'au présent.

La majorité des théologiens se sont mis au service de l'institution religieuse comme le «cerveau pensant» pour aider le pouvoir religieux à maintenir ce qui a été compris comme dessein de Dieu et salut pour l'humanité. En se transformant en pouvoir mené par une élite masculine, la pensée théologique s'est éloignée du langage et des mœurs des gens simples et est devenue un instrument au service du maintien du pouvoir temporel ainsi que du pouvoir spirituel considéré comme le plus important. La foi a été comprise comme croyance dans les doctrines établies selon la tradition ancienne, exprimées dans un langage conceptuel hermétique. Foi aussi dans un ensemble de mythes considérés comme notre histoire et dans des affirmations dites vérités révélées par Dieu depuis les origines de l'humanité. Cet ensemble dogmatique a été l'instrument de la civilisation chrétienne dans son travail de culture là où l'Église catholique et les Églises protestantes se sont implantées. Il est impossible de ne pas reconnaître combien les différentes cultures ont été marquées, par exemple, par le calendrier chrétien et en particulier par le calendrier catholique. Le christianisme devenu culture a transformé des cultures, a marqué des temps et des espaces, a modifié des mœurs, a créé art, musique, littérature, poésie et différentes institutions. Il est devenu un pouvoir culturel de civilisation, mais aussi un pouvoir qui s'est imposé sur les gens en complicité avec les pouvoirs politiques et économiques. Il a été responsable de meurtres, d'omissions, de persécutions, d'intrigues et d'intransigeances de toutes sortes. C'est une histoire assez connue de nous tous et toutes.

La théologie de la libération en Amérique latine des années 1970 à 1990 est née, comme nous le savons, dans un contexte d'injustice, d'autoritarisme politique et de grande détresse du continent latino-américain. Malgré ce contexte historique particulier, elle s'est présentée en continuité avec la tradition chrétienne qui s'est installée dans notre continent et c'est à l'intérieur des églises chrétiennes qu'un grand changement s'est produit. Ce qui veut dire que, malgré les différences et les contestations de notre passé, certains courants d'Église au temps de la théologie de la libération ont non seulement confirmé la suprématie de la culture chrétienne, mais ont aussi maintenu la dogmatique traditionnelle. Son point d'originalité, ce fut la question sociale devenue une question théologique. Et, dans cette perspective, les courants de théologie de la libération ont développé l'ensemble de la théologie à partir de l'option pour les pauvres comme une option inhérente à notre foi. Ils ont essayé, à leur façon, de récupérer le Dieu du crucifié à partir de la lutte pour la dignité des crucifiés de la terre. Ils ont posé à nouveau la question sur l'être humain et sur Dieu, ainsi que la question sur ce que nous devons faire à la suite de Jésus. Pour la théologie de la libération, dans un continent miné par des injustices sociales, on ne pouvait pas penser et vivre autrement si on voulait être fidèle à Jésus, le Christ. Ce fut comme une espèce de lumière sur la foi ou une compréhension lumineuse et historiquement fondée de notre foi. Pour la première fois dans le continent latino-américain, l'Église catholique a pris, par exemple à Medellin (1968), un visage massif engagé pour la libération des pauvres. Ce visage avait comme appui une multitude de mouvements sociaux en cours, surtout ceux organisés contre





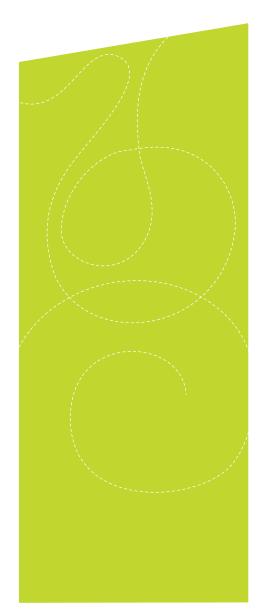
les dictatures militaires. Il ne faut pas oublier que 1968 fut aussi une année mondiale des mouvements de changement social et politique.

L'année 2008 est loin de ce contexte. Aujourd'hui, l'histoire nous présente une autre réalité ou la réalité nous présente une autre histoire. Celle-ci n'a plus la possibilité d'être un support historique pour la théologie de la libération à partir des références du passé. En plus, le concile Vatican II est loin. J'ose dire qu'il est presque oublié, ainsi que Medellin et Puebla, conférences épiscopales qui ont marqué non seulement l'histoire des Églises d'Amérique latine, mais d'une bonne partie du monde. Dans un contexte de globalisation comme le nôtre, un visage plus conservateur et individualiste du christianisme est à l'ordre du jour. Il aide au développement de la religion comme un refuge contre les insécurités et la violence présentes dans notre monde. Il invite à une certaine stabilité dans la croyance traditionnelle au milieu des mutations de notre temps. Il fait de la religion un instrument de plus pour le développement de l'idéologie globale permettant l'ingérence dans des questions qui devraient être la responsabilité de l'État et la décision des citoyens et citoyennes.

Dans ce contexte, parler de théologie de la libération, c'est parler dans un vide contextuel, c'est-à-dire, c'est parler d'un sujet sans sujets intéressés à le vivre ou encore c'est parler à partir de références historiques du passé. La théologie de la libération est aujourd'hui partie d'une histoire ou d'un chemin qui a été celui de tant de gens qui ont cru à l'arrivée d'une société de justice signe du Royaume de Dieu. Aujourd'hui, on n'est plus là, même si plusieurs d'entre nous continuons à croire autrement à la libération et à bâtir des relations justes ici et maintenant. Nous vivons ces relations à partir d'autres références et dans des contextes pluriels.

2. Le refus de la théologie ou la religion sans théologie

Les années 2000 ont confirmé un phénomène fortement développé en Amérique latine depuis les années 1990. Il s'agit de la diffusion du christianisme par les moyens de communication, notamment la radio et la télévision. De grandes chaînes religieuses soutenues par des entreprises capitalistes nationales et internationales sont maintenant responsables de diffuser le message de l'Évangile. Mais, il ne s'agit pas de l'Évangile comme message éthique en vue d'un changement social pour plus de justice, mais un Évangile lu comme parole puissante sur la réalité et à la limite parole magique, parole adressée à l'individu et à ses besoins de prospérité ou d'aide dans ses multiples détresses. La foi devient un processus de croyance dans des mécanismes d'autosuggestion ayant comme but de s'intégrer dans la société dessinée par le capitalisme global. Les textes bibliques sont interprétés sans référence au passé historique et sans critique historique. Ils sont, en général, proclamés par des hommes présentés comme ayant une autorité donnée par Dieu pour les interpréter et réaliser des miracles.



Un nombre énorme de temples, églises, communautés alternatives sont nés comme une réponse au besoin de sécurité des gens. De même, une vague de prières intimistes, de messes devenues formes de dévotion, le chapelet en famille ou en communauté, le retour des indulgences plénières, du latin comme langue du mystère sont le cadre d'un christianisme qui remplace celui de la libération. Il n'y a plus d'analyse de la conjoncture sociale et politique malgré l'effort de quelques évêques et de laïcs. L'utilisation du «voir, juger, agir » de l'Action catholique si cher à la théologie de la libération est devenue presque une mémoire du passé. La fatigue et le désir de fuir les différents problèmes quotidiens régissent les comportements religieux de plusieurs personnes. Un nouveau pouvoir spirituel mélangé à l'ordinaire de la vie se dessine et s'affirme.

Comment comprendre ce qui se passe? C'est le texte de Luc 4,1-13 sur les tentations de Jésus qui me vient à l'esprit et me semble assez suggestif et inspirateur pour nous aider à comprendre analogiquement quelques aspects de ce qui se passe.

Selon le texte, l'Esprit conduit Jésus à travers le désert et le diable l'invite à:

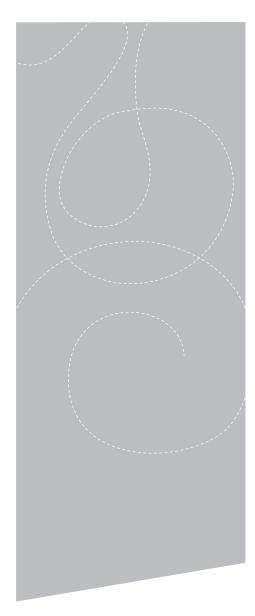
- transformer les pierres en pain
- se prosterner devant lui et comme récompense recevoir tous les royaumes de l'univers
- se jeter du faîte du Temple pour être porté par les anges de Dieu et prouver sa filiation divine.

Souvent l'institution ecclésiastique dans le monde de la globalisation et la multitude dont nous sommes partie adore la divinité toute-puissante proposée par le diable, présentée comme Dieu. Nous adorons le pouvoir, les pompes, les miracles, la puissance capable de donner à manger par le moyen des aumônes ou des projets immédiats, les grandes émotions intimes qui nous font pleurer. Nous sommes attirés par les choses extraordinaires et nous appelons tout cela force de Dieu. Nous sommes aussi attirés par un jeu de pouvoirs et spectacles qui mènent à l'utilisation des concepts théologiques compliqués pour donner l'apparence de pouvoir et de mystère. La société du spectacle exige une religion de spectacle et une religion qui entre dans la logique du profit. La concurrence religieuse est à l'ordre du jour!

Le Dieu de Jésus qui se manifeste et s'occulte dans notre vulnérable vie quotidienne semble être remplacé par le Diable, même si c'est le nom de Jésus et le nom de Dieu qui sont dans la bouche de plusieurs.

Cette restauration puissante de l'image d'un Dieu tout-puissant est bien ajustée à un projet de globalisation culturelle et économique. La fonction de la religion est, d'une certaine façon, d'éliminer la pensée et d'entrer dans l'univers des émotions où on peut simplement croire et espérer dans la puissance des forces abstraites situées au-dessus de nous. À ce niveau, il ne faut pas se questionner sur l'objet de sa foi et de son espérance, au sens plus large. Il faut tout simplement croire à ce qui est proposé comme foi par les fonctionnaires de ses multiples Églises.

Dans le fond, tout être humain connaît son désir dans l'immédiat de son individualité et comment essayer de pourvoir à ces besoins, même au niveau imaginaire. C'est à partir d'un pouvoir imaginaire, mais qui devient historiquement réel, que se situe un des rôles de la religion aujourd'hui. Elle essaie de répondre à ces besoins et s'organise pour cela. Il n'y a qu'à voir la quantité de sanctuaires, de cures, de miracles, de dévotions de toutes sortes





qui s'affirment comme puissance de Dieu. En plus, il y a le rôle de contrôle social et idéologique. L'Église catholique, par exemple, doit maintenir sa doctrine et son autorité surtout sur la morale sexuelle. Là, c'est le lieu où les changements ne peuvent pas se réaliser, puisqu'une bonne partie du pouvoir religieux est basée sur une interprétation presque littérale des mythes autour de la sexualité. La richesse du mythe est niée par l'établissement de la dogmatique qui prend le mythe comme histoire factuelle. Une femme enceinte sans avoir connu d'homme, un Dieu né d'une vierge qui reste célibataire toute sa vie, une idée du péché transmis par les relations sexuelles, le masculin célibataire comme unique représentant de Dieu et ainsi de suite. Maintenir au moins dans l'apparence une croyance dans une sexualité ordonnée par une volonté supérieure, qui la crée et qui la nie en même temps, fait partie des contradictions qu'il faut maintenir pour garder le pouvoir hiérarchique du sacré masculin sur le monde. La théologie féministe a repris et interprété cette symbolique à partir de nouvelles références. Il suffit de consulter la bibliographie à ce sujet.

3. La libération des concepts théologiques essentialistes pour retrouver l'histoire et la foi dans l'humanité

La libération de la théologie sur laquelle j'aimerais réfléchir dans cette troisième partie de mon intervention est la libération des excès de vérité préétablie, de l'excès de domination masculine et de l'excès à se laisser guider par une autorité dont le pouvoir se croit fondé sur une autorité divine imaginaire. C'est cela que j'appelle une perspective essentialiste, c'est-àdire une perspective qui croit aux essences avant l'histoire, à l'abstrait avant le concret, au passé avant le présent.

La libération de la théologie est aussi, dans cette perspective, la libération d'une damnation préétablie et d'un salut déjà donné qui rendent les croyants toujours en situation plus ou moins enfantine. Libération d'un jeu d'images, des pouvoirs, des mythes sans densité symbolique, de l'oppression du Livre devenu Parole de Dieu, de paroles vides ou vagues qui répondent très peu aux besoins d'une éthique et d'une esthétique pour notre siècle. Il ne s'agit pas d'enlever aux gens l'espérance religieuse comme on pourrait penser, mais de fonder cette espérance dans les limites de notre humanité. Il ne s'agit pas de supprimer la tradition et la Bible, mais de la rendre histoire dans notre histoire. Dans cette direction, il faut inviter les croyances religieuses à devenir des croyances pour aujourd'hui. Et cela exige de nous l'humilité de reconnaître que c'est aujourd'hui qu'il faut croire à ce que nous affirmons croire, que le sens que nous cherchons et l'amour qui nous fait vivre, c'est aujourd'hui.

Pour moi comme pour d'autres intellectuels, la préoccupation que nous avons à cœur, c'est de montrer que la théologie chrétienne s'est développée comme si, en dehors de l'histoire, il y a une réalité dont notre histoire

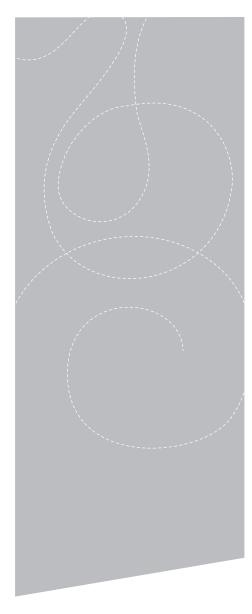
personnelle et collective doit être l'image. C'est un certain platonisme au niveau de la vie chrétienne qui est, entre autres, très utile à la société capitaliste globalisée qui se développe parmi nous. Il s'agit d'une histoire qui devrait se dérouler selon une volonté suprême masculine, un plan divin qui guiderait non seulement les grands événements, mais nos histoires individuelles. Il s'agit d'un pouvoir dont on connaît les orientations d'avance, parce que ces orientations sont données par les ministres de l'Église selon une certaine interprétation de la tradition.

L'imaginaire religieux chrétien a été un imaginaire pris comme réalité du point de vue de Dieu, un imaginaire puissant qui est, dans un sens, en dehors de l'histoire ou extérieur à elle. Et c'est pourquoi il fallait toujours se demander presque abstraitement ce qu'est la volonté de Dieu, sans nous questionner sur la volonté ou la nécessité des femmes et des hommes. Se demander ce qu'est la volonté de Dieu, c'est, d'une certaine façon, être projeté dans l'imaginaire d'un monde parfait, mais d'une perfection selon les normes strictes d'une certaine compréhension de la perfection. La perfection, nous le savons bien, est toujours limitée à une philosophie ou à une idéologie affirmées comme perfection divine. La perfection a à voir avec les pouvoirs et les ambitions de domination. Souvent les théologiens du monde globalisé ont du mal à réfléchir sur ce que c'est la volonté de Dieu et la difficulté en est très compréhensible. Ils n'acceptent pas d'assumer que, dans cette expression, il y a une fiction, la fiction d'un monde autre que celui qui est notre monde quotidien. Il y a aussi un mépris de la précarité de l'histoire humaine et une méfiance de l'humain. On pense souvent à un humain qui est beaucoup plus un surhumain ou autre qu'humain. Finalement, dans cette idéologie religieuse, l'homme peut être aimé parce qu'il y a un Dieu qui imaginairement l'aime. L'humain n'est pas aimé pour lui-même. En plus, l'homme et la femme ordinaires ne savent pas ce qui est bon pour eux. Il faut que quelqu'un d'autre le leur dise, les représentants de Dieu, ceux qui connaissent mieux que les autres la volonté de l'être absolu. Cette fiction sert à maintenir la fiction des projets grandioses politiques et économiques, projets de richesse et d'exclusion sociale en cours dans notre monde.

Je peux comprendre la difficulté de plusieurs d'accepter ce genre de critique à la religion, surtout dans un monde en quête de sens et de sécurité. Mais, j'insiste, surtout dans la merveilleuse aventure de notre histoire comme étant l'unique réalité que nous pouvons toucher. Et il ne faut effacer la beauté fragile et réelle pour proposer à sa place l'irréel des rêves grandioses politiques, économiques et religieux.

Nous pouvons, néanmoins, comprendre qu'il fut un temps où la pensée théologique traditionnelle a eu du succès et a pu changer des vies pour le bien et la justice. Il y avait un essai de cohérence entre le vécu et la pensée, entre l'attente et l'espérance, entre l'autorité reconnue et le bien commun à partir des références métaphysiques. Il y avait un contexte qui permettait son acceptation et son déroulement. Mais, aujourd'hui, nous sommes dans un autre temps et dans d'autres espaces. La continuité de cette base philosophique essentialiste et hiérarchique ne fait que nuire aux relations humaines et bloquer l'avènement de relations démocratiques entre nous.

Dire cela ne veut pas dire qu'il faut accepter le relativisme total des mœurs ou qu'il faut accepter les injustices et la violence déchaînée, ce qui nous arrive souvent. Mais cela veut dire qu'il faut les affronter en notre nom, parce que notre nom a de l'autorité et c'est une autorité dont on peut discuter l'origine et les intérêts en jeu. C'est dans cette perspective aussi qu'il faut conquérir la démocratie en Église et il faut apprendre à accueillir la diversité d'expressions d'une foi commune en vue d'une responsabilité commune.



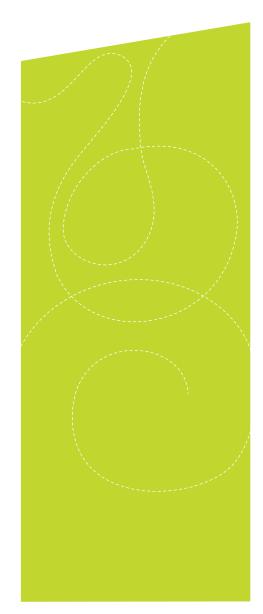
De la théologie de la libération à la libération de la théologie (suite)

Aujourd'hui, il est urgent d'affirmer qu'il n'y a pas un lieu et un point de vue extérieur à la société ou même antérieur à elle, quand on parle des relations humaines. Il n'y a pas ce lieu et cette volonté parfaite en dehors des limites de l'existence. Imaginer qu'il y a des pouvoirs au-delà de l'histoire qui nous mènent comme des poupées ou une volonté capable de nous diriger sans erreur et sans danger tout au long de notre vie semble accentuer les pouvoirs des hiérarchies établies et oublier l'histoire du crucifié et des crucifiés. Sans doute, il y a nos désirs, nos mythes, nos fantaisies, nos rêves, les hasards, l'inattendu, mais tout cela ne peut pas être pris comme des absolus. Ils font partie de notre histoire contingente qui marque de contingence tout ce que nous pensons et faisons. C'est à partir de notre vulnérabilité et de notre interdépendance qu'on devrait bâtir nos pouvoirs et les possibilités de nous libérer individuellement et collectivement.

L'autorité qui vient de l'être humain, c'est cela la base de toute autorité. Même fragile et limitée, même mélangée à toute sorte d'inattendus, même dépendante d'une complexité biologique et vitale qui la dépasse. Nous faisons ceci ou cela parce que c'est nous que nous engageons dans ce combat et ce combat est nôtre et non celui d'une idée abstraite ou d'un être suprême qui aurait le dernier mot. Il n'y a pas un dernier mot, sauf la mort individuelle qui nous tait physiquement. Mais pour ceux qui ont laissé des enfants ou une œuvre, il y a encore une petite suite de la conversation par le moyen des interprétations multiples de ses œuvres qui sont en réalité les discours des vivants sur les morts.

Dans la perception actuelle de notre monde, il y a aussi une fatigue des concepts et des dogmes théologiques à force de les répéter sans cesse depuis des siècles. Un nouveau langage pour exprimer le mystère qui nous habite et habite l'univers est exigé. Nous le cherchons à tâtons comme les poètes cherchent un mot ajusté pour ce qu'ils éprouvent sans savoir encore comment l'exprimer. Ou comme les peintres cherchent une couleur particulière qu'ils voudraient avoir pour un dernier coup de pinceau avant de terminer un tableau. Ou comme les femmes à la cuisine cherchent une dernière épice pour agrémenter le goût de la bonne soupe. Avec l'aide des mythes du passé, de la poésie et de l'art, des jeunes et des moins jeunes, nous sommes en chemin pour cette aventure de nous dire et nous redire autrement.

Cette troisième voie nous invite à chercher dans nos vies présentes, dans nos traditions, la nouveauté au-delà de cette hiérarchie qui insiste à vouloir exprimer la poésie de l'existence ou la surprise de la vie ou la fragilité de l'amour ou la quête sans fin de justice par des concepts stricts et par des modèles prédéfinis. Il est grand temps de réapprendre à dire autrement le sens de notre vie, d'oser le dire en notre nom et d'être heureux parce que d'autres aussi le diront autrement. Cela n'empêche pas la reconnaissance de nos ancêtres et parfois d'utiliser des mots qu'ils ont utilisés ou des gestes qu'ils ont faits. Mais, essayons de les faire à notre tour et ajouter ainsi notre part de créativité à l'histoire plurielle de l'humanité.



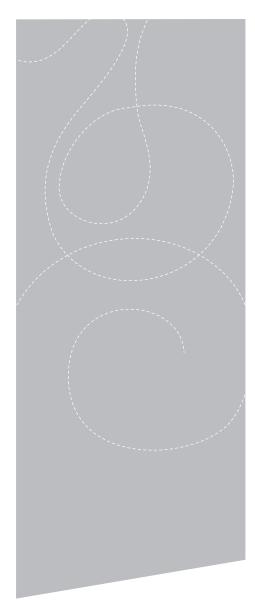
Dans cette direction, mieux vaut apprendre à conjuguer Dieu comme un Verbe que de l'adorer comme un substantif abstrait. Et conjuguer Dieu, c'est permettre que le divin soit aussi de notre chair aujourd'hui, qu'il soit une possibilité de rendre le monde plus solidaire et heureux. Conjuguer Dieu comme Verbe, c'est nous rendre capables de Dieu par nos actions, par notre vie quotidienne, par les simples gestes de chaque jour. C'est simple et c'est bien pour cela que les gens le trouvent très compliqué ou très difficile à accepter. Ici, c'est notre pouvoir qui est à l'œuvre et il faut croire en nous et à l'autre, notre semblable. Si je crois en moi, je devrais croire aussi à l'autre comme capable d'aimer. La réciprocité est fondamentale ici malgré nos limites. Ainsi et seulement ainsi, le divin devient notre demeure et nous, la demeure du divin. Le divin a en nous plusieurs demeures et c'est bien pour cela que nous vivons dans «un milieu divin».

La libération a de multiples noms, sens et temps différents. Il faut le savoir et le découvrir à chaque jour. Et quand on commence à faire cet apprentissage, nous savons, à partir de nos corps, son sens particulier de sorte qu'aucun de nous ne pourra passer l'autre au crible de sa propre expérience. Aucun de nous ne pourra déclarer ses paroles, Parole de Dieu. Aucun de nous ne pourra affirmer sa volonté comme volonté de Dieu. Aucun de nous ne pourra oser affirmer ses chemins comme chemins de Dieu, comme le Tout Autre, le Tout Puissant, l'Immuable. Laissons le Mystère Fini Infini qui tisse toute vie être Mystère, sans appropriation privée, sans domination, sans pompe, sans hiérarchie. Nous sommes là parce que nous sommes là. Voilà le terreau d'où il faut créer et accueillir le sens de notre vie et l'expérience humaine du divin. Il y a un long chemin à faire et à chaque pas nous pouvons être sûrs qu'une partie du chemin a été accomplie.

Une fois de plus, L'Entraide missionnaire nous a offert la possibilité d'un espace pour exprimer notre désir de créer du neuf au niveau de la pensée et de l'expérience de notre libération et de la libération de notre foi. Le dire après 50 ans d'existence, c'est croire aux possibilités limitées et illimitées de l'être humain à l'intérieur même de sa finitude et de sa complexité.

Merci L'Entraide missionnaire pour votre courage et pour être pionnière dans votre milieu. Dans 50 ans, d'autres seront en fête au rendez-vous centenaire. Ensemble, rendons grâce pour hier, pour aujourd'hui et pour demain.

Heureux anniversaire!

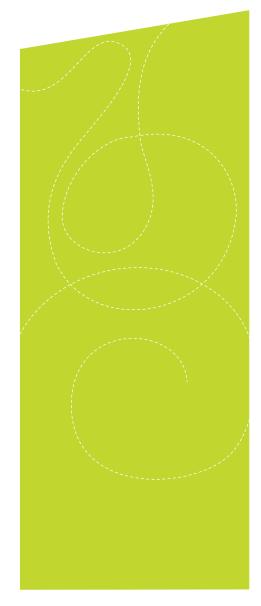


Droits humains

- CALVO OSPINA, Hernando, Colombie. Derrière le rideau de fumée. Histoire du terrorisme d'État, Le Temps des Cerises, Pantin, 2008, 406 pages
- CHAPLEAU, Philippe, Enfants-soldats. Victimes ou criminels de guerre?, Éditions du Rocher, Paris, 2007, 306 pages
- CHATAIN, Jean, Paysage après le génocide. Une justice est-elle possible au Rwanda?, Le Temps des Cerises, Pantin, 2007, 248 pages
- COMMISSION ISLAM ET LAICITÉ, Existe-t-il un féminisme musulman?, L'Harmattan, Paris, 2007, 126 pages
- DINGES, John, The Condor years. How Pinochet and his allies brought terrorism to three continents, The New Press, New York, 2004, 322 pages
- HADJADJ, Bernard, L'an prochain à Port-au-Prince. Sortir de l'esclavage, Maisonneuve et Larose, Paris, 2007, 175 pages
- HARTMANN, Florence, Paix et châtiment. Les guerres secrètes de la politique et de la justice internationales, Flammarion, Paris, 2007, 320 pages
- LAVALLÉ, Bernard, Bartolomé de Las Casas. Entre l'épée et la croix, Payot, Paris, 2007, 328 pages
- MINANI, Rigobert, La promotion des droits humains, Éd. Pax Christi Internationale, Bruxelles, 2004
- PIERRON, Yvonne et David BORNSTEIN, Missionnaire sous la dictature, Seuil, Paris, 2007, 196 pages

Mondialisation

- BRAECKMAN, Colette, Les Nouveaux Prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale, Fayard, Paris, 2003, 310 pages
- BRUNELLE, Dorval, Dérive globale, Boréal, Montréal, et Seuil, Paris, 2003, 224 pages
- COLLECTIF, Imaginaires de l'eau, imaginaires du monde, Dix regards sur l'eau et sa symbolique dans les sociétés humaines. La Dispute, Paris, 2007, 249 pages
- CRUSOL, Jean, Les îles à sucre, Les Perséides, Paris, 2007, 537 pages
- GEORGE, Susan, La pensée enchaînée. Comment la droite laïque et religieuse se sont emparées de l'Amérique, Fayard, Paris, 2007, 315 pages Un autre monde est possible si..., Fayard, Paris, 2004, 285 pages
- KLEIN, Naomi, The Shock Doctrine. The rise of disaster capitalism, Knopf, Toronto, 2007, 662 pages
- KUNANAYAKAM, Tamara, Quel développement? Quelle coopération internationale? Pour un nouvel ordre international, Cetim CRID-CNCD, Genève, 2007, 170 pages
- LAZREG, Marnia, Torture and the twilight of empire. From Algiers to Baghdad, Princeton University Press, 2008, 335 pages

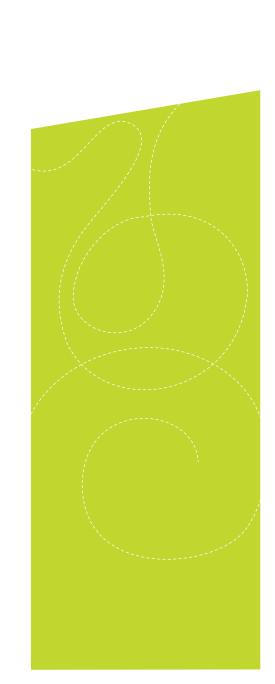


- MARTHOZ, Jean-Paul, sous la direction de, Où va l'Amérique latine?, GRIP-Complexe, Bruxelles, 2007
- MICHALET, Charles-Albert, Mondialisation. La Grande Rupture, La Découverte, Paris, 2007, 165 pages
- **OLLIVIER, Marc,** sous la direction de, *Avec les paysans du monde.* Le développement en question. Association pour un nouveau développement, Corenc, 2007, 236 pages
- PETRELLA, Riccardo, Désir d'humanité, Le droit de rêver, Écosociété, Montréal, 2004, 208 pages
- PETRELLA, Riccardo, Pour une nouvelle narration du monde, Écosociété, Montréal, 2007, 184 pages
- TRAORÉ, Aminata, L'Afrique humiliée, Fayard, Paris, 2008, 292 pages

Justice et paix

- **BENSAÏD, Daniel,** Le nouvel internationalisme. Contre les guerres impériales et la privatisation du monde, Textuel, Paris, 2003, 186 pages
- **BLUM, William,** Les guerres scélérates. Les interventions de l'armée américaine et de la CIA depuis 1945, Parangon, Paris, 2004, 456 pages
- **BONIFACE, Pascal,** *La France contre l'empire*, Robert Laffont, Paris, 2003, 155 pages
- CHALLIAND, Gérard, Guérillas. Du Vietnam à l'Irak, Hachette littératures, Paris, 2008, 666 pages
- **CORTEN, Olivier,** Le retour de guerres préventives. Le droit international menacé, Labor, Coll. « Quartier libre », Bruxelles, 2003, 95 pages
- **COURMONT, Barthélemy** et **Darko RIBNIKAR**, Les guerres asymétriques. Conflits d'hier et aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces, PUF, Coll. «Enjeux stratégiques », Paris, 2002, 288 pages
- **De BERNARD, François,** *La fabrique du terrorisme*, Yves Michel, Gap, 2007, 110 pages
- **DIECKHOFF, Alain,** sous la direction de, *L'État d'Israël*, Fayard, Paris, 2008, 591 pages
- **GOLINGER, Eva,** Bush versus Chavez, Washington's war on Venezuela, Monthly Review Press, New York, 2008, 175 pages
- HROUB, Khaled, Le Hamas, Dempolis, Paris, 2008, 237 pages
- LABEVIÈRE, Richard, Les coulisses de la terreur, Grasset, Paris, 367 pages
- LAFOURCADE, Fanny, Le chaos irakien. Dix clés pour comprendre, La Découverte, Paris, 2007, 123 pages
- **MELCHIOR, Jean-Philippe** et **Gérard GOURMEL**, Logique du pire, logique d'empire ou la guerre sans fin des États-Unis, Éditions Cénomane, Le Mans, 2003, 221 pages
- MERVIN, Sabrina, sous la direction de, Le Hezbollah, État des lieux, Actes Sud, coll. «Sinbad» Arles, 2008, 364 pages
- MINANI, Rigobert, Rapport d'observation des élections présidentielle, législatives et provinciales en RDC, Éd. CDCE, Kinshasa, mars 2007 1990-2007: 17 ans de transition politique et perspectives démocratiques en RDC, Document d'éducation civique, Éd. CEPAS / RODHECIC, Kinshasa, 2008
- ROY, Olivier, Le croissant et le chaos, Hachette littératures, Paris, 2007, 190 pages
- SAPIR, Jacques, Le nouveau XXIe siècle, Seuil, Paris, 2008, 251 pages





SFEIR, Antoine, Tunisie, Terre de paradoxes, Archipel, 2006 Brève histoire de l'islam à l'usage de tous, Bayard, 2007 Les islamismes d'hier à aujourd'hui, Éditions Lignes de repères, 2007 Al-Qaïda menace la France, Le Cherche midi éditeur, 2007 Vers l'Orient compliqué, Grasset - Le Livre de Poche éditeur, 2008

SFEIR, Antoine et Nicole BACHARAN, Américains-arabes: L'affrontement, Éditions du Seuil, 2006

SFEIR, Antoine et Théo KLEIN, Israël survivra-t-il?, Éditions de l'Archipel, Paris, 2008, 239 pages

Sous-commandant Marcos, Mexique, Calendrier de la résistance, Rue de Cascades, Paris, 2007, 382 pages

TAMIMI, Azzam, Le Hamas. A history From Within, Olive Branch Press, North Hampton (Massachussets), 2007, 372 pages

TUININGA, Marlène, Femmes contre les guerres, Desclée de Brouwer, Paris, 2003

VOLLAIRE, Christiane, Humanitaire, le cœur de la guerre, L'insulaire, Paris, 2007, 117 pages

Théologie

BAUM, Gregory, Compassion and Solidarity: The Church for Others, 2001 Nationalism, Religion and Ethics, McGill-Queen's University Press, 2001 Le monothéisme : un Dieu, trois religions, 2003 Étonnante Église, Bellarmin, 2006

GEBARA, Ivone, Teologia ecofeminista, Sao Paulo, Editora Olho de Àgua,

Le mal au féminin, Réflexions théologiques à partir du féminisme, L'Harmattan, 1999

Les eaux de mon puits, réflexions sur des expériences de liberté, Éditions Mols, 2003

Fragile liberté, Mediaspaul, 2005,

Sous la direction de Pierrette Viau, Pour libérer la théologie. Variations autour de la pensée féministe, Les Presses de l'Université Laval, 2002 O que é teologia, editora brasiliense, 2006

O que é teologia feminista, editora brasiliense, 2007

Compatir los panes y los peces - Cristianismo teologia y teologia feminista, Doble clic Editoras, Montevideo, 2008

MINANI, Rigobert, Existe-t-il une doctrine socio-politique de l'Église?, Éd. Groupe Jérémie, Bukavu, 1995

Autre

ENTRAIDE MISSIONNAIRE, Une histoire d'avenirs, Les éditions Départ, Montréal, 1986, 170 pages

Ce congrès a été réalisé grâce à l'appui financier des sociétaires de L'Entraide missionnaire et des organismes suivants













